

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT.

QUATRE TEXTES lèvent les derniers obstacles réglementaires

LIRE PAGE 15

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauv-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir ; Tunisie, 100 m ; Allemagne, 1 DM ; Belgique, 8 sch ; Espagne, 16 pt ; Canada, 60 c ; Danemark, 2,75 kr ; Portugal, 20 pes ; Grande-Bretagne, 14 p ; Grèce, 13 dr ; Iran, 45 rls ; Italie, 200 L ; Liban, 120 p ; Luxembourg, 10 fr ; Norvège, 2,75 kr ; Pays-Bas, 0,85 fl ; Espagne, 11 esc ; Suède, 2 kr ; Suisse, 0,80 fr ; U.S.A., 63 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29
S. RUE DES ITALIENS
75217 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23 Paris
Téléx Paris n° 63372
Tél. : 770-91-29

L'ÉPILOGUE D'UNE CRISE ET LA CÉLÉBRATION D'UNE VICTOIRE

Les forces américaines ont libéré le cargo arraisonné par les Cambodgiens

A VAINCRE SANS PÉRIL...

C'est une « victoire » déclarée que les Cambodgiens viennent d'offrir à M. Ford en lui permettant d'envoyer sans grands risques ses « marines » récupérer le « Mayaguez » et son équipage. Le président peut faire alors après de son opinion et de ses alliés qu'il ne recule pas devant la force et qu'il se refuse tout compromis lorsqu'il s'agit de défendre l'honneur des États-Unis. Une force plus que disproportionnée par rapport à l'ennemi, du moins plus que tenu par sa sanglante aventure indochinoise.

Mais Washington n'a-t-il pas échoué l'attaque après que le radio-Phnom-Penh est annoncé que le bateau et les marins avaient été libérés. Et était-il nécessaire de bombarder l'aéroport de Ream, proche de Sihanoukville ?

Le succès personnel de M. Ford, qui a reçu l'appui du Congrès, demeure cependant essentiellement intérieur. Car, si les grandes capitales communistes n'ont pas encore réagi, l'affaire du « Mayaguez » a contribué à relancer la vague d'anti-américanisme en Thaïlande.

Washington n'a aucunement tenu compte de la nouvelle situation créée en Asie du Sud-Est par la victoire des révolutionnaires indochinois. Comme « au bon vieux temps », le genre de Maison Blanche « sauve » pour le billes la base d'Utapao — véritablement thaïlandaise — sans en référer au gouvernement de Bangkok. Le débarquement de « marines », qui sont maintenant retirés, a suscité une vive indignation dans la capitale royale. Fait plus grave encore, c'est d'Utapao qu'on a libéré les appareils qui ont quitté les trois bateaux cambodgiens.

Or, les Thaïlandais doivent désormais tenir le plus grand compte de l'évolution, récente dans la proche péninsule, et qui poursuit au Laos, où la gauche a jamais été aussi puissante, et à des Américains sont pris à partie par la population. Bangkok a compris qu'il était de son intérêt de vivre en bons termes avec des capitales résolument anti-imperialistes. Les Thaïlandais savent aussi que leurs frontières sont de plus en plus à franchir : leur propre guérilla, que l'en rien séduite le remplacement des marchands par des dirigeants civils, n'est pas sans liens avec les Vietnamiens, les Khmères et les Laotiens.

La capture du « Mayaguez » et aussi l'intervention alors qu'à Mala-Lumpur étaient réunis les ministres des affaires étrangères américains, philippin, singapourien, indonésien et thaïlandais. Ces représentants des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est se déchaînent dans des interventions insolubles. D'une part, ils veulent se démarquer de la stratégie américaine, affirmer un nationalisme et prendre des mesures internes pour tenter de saper l'herbe sous le pied des révolutionnaires ou d'opposants radicaux ne manquant pas d'arguments. Mais, d'autre part, leur mode de développement suppose un inclusion dans le monde de l'économie occidentale, avec ce que cela signifie dans les pays sous-développés : clivages sociaux, écart accru entre la ville et la campagne, et, finalement, sections nationalistes de jeunes socialistes mais souvent outragés au chômage et vite volés.

Un compromis sera dans ces conditions difficile à trouver entre des régimes de types opposés de l'Asie du Sud-Est. Les démonstrations anti-américaines et anti-soviétiques ne suffisent pas à rétablir la justice. Même leurs gaffes ne heurtent plus les nationalistes serviles. Les États-Unis ne pourront ni figer ni soutenir un mouvement ni tenter à dénoncer partout « l'agression nord-vietnamienne ».

Les forces américaines ont libéré, jeudi matin 15 mai, le *Mayaguez* et son équipage, arraisonnés lundi par les Cambodgiens dans le golfe du Siam. Elles auraient eu deux tués et huit blessés, et ont perdu plusieurs hélicoptères. L'avion avait auparavant coulé trois bateaux khmères et bombardé l'aéroport de Ream, proche de Sihanoukville, détruisant, selon Washington, dix-sept appareils. Radio-Phnom-Penh avait, avant l'entrée en action des « marines », annoncé que le *Mayaguez* était chargé d'une mission d'espionnage, mais elle fut reprise à mer (lire page 2).

Mercréd, le gouvernement thaïlandais avait obtenu la promesse du retrait des « marines » débarqués à la base d'Utapao. Mais ceux-ci étaient loin, jeudi, d'être tous repartis. Cependant, l'action militaire américaine continua d'être vivement critiquée à Bangkok. Quant au président Ford, il se félicite d'un succès qui lui vaut pour la première fois depuis longtemps l'appui du Congrès, ainsi que le rapporte ci-dessous notre correspondant à Washington.

De notre correspondant

Washington. — Terrible dans la soirée de mercredi vers 5 h. 30, jeudi, heures de Paris, le président Ford a annoncé le succès de l'action militaire qui avait commencé dans la nuit par la destruction de trois canonniers cambodgiens. La nouvelle a été accueillie avec satisfaction, mais aussi avec soulagement, au Capitole et dans l'opinion publique.

Dans l'après-midi de mercredi, en effet, un certain nombre de membres du Congrès craignaient que l'opération militaire ne s'étende dangereusement sur territoire cambodgien. Mais l'ampleur de l'opération n'a pas dépassé ce que le président avait annoncé aux leaders parlementaires. Ceux-ci critiquaient M. Ford en lui reprochant d'avoir pris trop de risques sans avoir bien informé l'opinion. Mais l'opération a été déparée par la rapidité d'exécution d'une action militaire qui est restée — le raid contre l'aéroport de Ream mis à part — dans les limites d'une opération de sauvetage du *Mayaguez*, et de son équipage. La responsabilité sur l'aéroport de Ream est restée dans le cadre du War Powers Act (1) pris dès lors on caractère académique.

L'affaire du *Mayaguez* prend ainsi fin sur un succès incontestable du président, qui, après des mois d'affrontement avec le Congrès au sujet du Vietnam, a réussi à obtenir sa collaboration pleine et entière, en le consultant et en le tenant informé de ses intentions. La fermeté a payé, dit-on au département d'État. On rappelle que M. Kissinger, rattaché d'urgence mardi soir du Middle-West, avait exclu tout marchandage, tout compromis avec les autorités cambodgiennes. L'échec des efforts diplomatiques, les alarmes du nouveau gouvernement de Phnom-Penh, avaient été interprétés comme un désir délibéré du camp communiste de mettre à l'épreuve la détermination des États-Unis.

AU JOUR LE JOUR

Navigation de complaisance

En montrant qu'ils étaient encore capables d'user de la manière Ford, les États-Unis rassurent leurs alliés et la marine marchande.

Les autorités maritimes du monde entier se tiennent pour dit et ne seront plus tentées de jouer les Khmères rouges à la moindre occasion.

D'ailleurs, ces Khmères rouges ont manqué de discernement en arraisonnant un paquebot. Quand le *Mayaguez* serait parvenu au large du Cotentin, les autorités portuaires françaises se seraient contentées de signaler au capitaine que la route du Cambodge était plus au sud.

BERNARD CHAPUIS.

Sudistes et Nordistes fêtent à Saïgon l'union des 45 millions de Vietnamiens

Saïgon célèbre la victoire des forces révolutionnaires. Les fêtes, commencées jeudi 15 mai, dureront jusqu'à samedi. Selon le radio, un million de personnes ont assisté dans la capitale à « une grandiose cérémonie ». Sur une estrade se tenaient côte à côte des dirigeants du Sud — parmi lesquels MM. Nguyen Han Tho, président du Front national de libération, et Huyen Tan Phat, premier ministre du G.R.P. — et des responsables du Nord, dont M. Ton Duc Thang, président de la République démocratique.

L'accent a été mis dans les discours sur l'« union » des 45 millions de Vietnamiens. Dans un message, le ministre de la Défense de Hanoi affirme que « le beau pays du Vietnam n'est plus qu'un territoire ». Mais nul n'a mentionné la date de la réunification politique.

La capitale à l'heure des comités de base

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIÈRE

Saïgon. — Au 91 de la rue Tran-Hoang-Quan située dans un arrondissement proche de la ville chinoise de Cholon, un civil se présente devant deux sentinelles avec une timidité de conscrit qui franchit pour la première fois le seuil de la caserne. C'est un colonel qui va procéder, alléguant les directives des nouvelles autorités, aux formalités d'enregistrement des officiers supérieurs de l'ancienne armée « fantôme ». Ils arrivent par dizaines, le moins ostensiblement possible, à scotcher ou à l'avant d'un cycloporteur, vérifiant une dernière fois s'ils ont bien tous les documents requis. On les conduit dans un baraquement où ils font une déclaration sur l'honneur relative à leurs états de service depuis 1945. Quelques épouses et enfants arrivent dans la rue. Leur inquiétude est sans fondement. Chacun ressort librement, au bout de quelques minutes, glissant furtivement un mot aux amis qui arrivent comme des potaches. Tout savoir, l'examinateur a été « content ».

Les révolutionnaires n'ont pas besoin de prisonniers de guerre.

Il leur suffit de transformer les anciens chefs en grands gamins irresponsables qui rentreront vite dans le droit chemin. Aux alentours, dans ce quartier populaire, les portraits de Ho Chi Minh et les drapeaux de la République démocratique du Vietnam se sont vendus rapidement pour que chacun puisse pavaiser pour la fête de la libération, du 13 au 17 mai. Il y a le portrait en noir et blanc, le portrait d'homme dont les doigts se lèvent à la première phalange, et qui étend sur la chaussée deux moignons de cuisse. Un camion s'arrête à son niveau. Deux jeunes gens à brassard rouge, le ceinturon garni de grenades, en descendent et remettent au pauvre diable un petit sac de riz et un paquet de biscuits. C'est une brigade spécialisée, sur la plateforme du camion, entre des fusils-mitrailleurs, il y a une centaine de béguilles, prêtes, sans doute, pour la distribution gratuite.

(Lire la suite page 3.)

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Écoper ou changer de bateau ?

par PIERRE DROUIN

Les temps sont proches où M. Giscard d'Estaing devrait s'attaquer au « noyau dur » de sa politique. Si le changement n'est pas qu'un trompe-l'œil, si la recherche d'une plus large participation d'action est sérieuse, les parlers pas d'un consensus chimère en France, sauf en temps de guerre, c'est la lutte contre les injustices économiques et sociales qui devrait marquer la deuxième année du septennat.

Quelle chose a commencé de bouger : préparatifs de la taxation des plus-values, projet de réforme foncière, diffusion de rapport Méraud sur les inégalités. Il ne s'agit plus cette fois d'amulettes mais bien d'extrimer certaines verrues d'une société encore gorgée de spéculation et de privilèges.

Dans cette entreprise, l'opposition viendra surtout de la majorité, qui aura tendance à penser que les fruits ne passeront pas

aux autres. A première vue cette simple méthode de redistribution paraissait devoir donner toute satisfaction, mais à y regarder de plus près, comme on l'a fait depuis quelques années, le désenchantement est grand. La première vaste étude sur le sujet a été publiée, par le Centre de recherches et de documentation sur la consommation (CREDOC) fin 1973. Ses auteurs étaient en mesure d'affirmer qu'on ne pouvait repérer avec certitude qu'une seule redistribution positive : celle qui profitait aux ménages d'inactifs.

La plus connue, la plus classique des méthodes est celle des « transferts ». Qu'il s'agisse de l'impôt ou de la Sécurité sociale, on prend aux uns pour redonner

à d'autres. A première vue cette simple méthode de redistribution paraissait devoir donner toute satisfaction, mais à y regarder de plus près, comme on l'a fait depuis quelques années, le désenchantement est grand. La première vaste étude sur le sujet a été publiée, par le Centre de recherches et de documentation sur la consommation (CREDOC) fin 1973. Ses auteurs étaient en mesure d'affirmer qu'on ne pouvait repérer avec certitude qu'une seule redistribution positive : celle qui profitait aux ménages d'inactifs.

(Lire la suite page 32.)

AU FESTIVAL DE CANNES

Le nouveau formalisme français

Après une ouverture « sur le point des pieds », le Festival de Cannes, en terme d'une semaine de projection, découvre une nouvelle génération de cinéastes. La sélection officielle a fait une incursion dans le cinéma politique avec Michel Brault et Mohammed Lakhdar-Hamini (« le Monde » du 15 mai). Aujourd'hui, les manifestations parallèles révèlent deux films significatifs de l'évolution du cinéma français.

Le Festival de Cannes a été le témoin, jeudi, grâce à la projection successive de l'Assassin musical à la Semaine de la critique et de Souvenir d'un Franco, sous le patronage conjoint de Perspective du cinéma français et de la Cinémathèque de la capitale, d'un phénomène assez important pour l'avenir du cinéma français : la soudaine prise de conscience d'une relève de générations, allant de pair avec le renouvellement de la critique (une partie de la jeune critique délent l'Assassin musical, de Benoît Jacquot, emprunte Costofevski, sans indication de référence, l'esprit sinon l'argument d'un récit entièrement « dédramatisé », selon l'expression lancée autrefois à propos d'Antonioni. Un jeune violoniste convaincu da son génie croupit dans sa province natale. Il débarque enfin

à Paris, où les portes se ferment sur lui, où plutôt ne s'ouvrent pas à sa convenance. Gilles, cet enfant perdu, vit exclusivement dans sa parenole, méprise le monde qui ne le reconnaît pas et ne lui passe pas ses caprices et lubies. Il exploite assez adroitement une bonne mère d'une fillette, qui l'héberge et attend vainement qu'il participe à l'entretien du ménage. Qu'il s'entende aux dernières images ne change rien à la nature, essentiellement criminelle, meurtrière, de son comportement (d'où le titre).

Benoît Jacquot traite son récit dans un style non réaliste, non figuratif, où toute identification de l'opérateur avec les personnages est rigoureusement impossible.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 32.)

illich et la médecine

Collection 01 Technocrinique dirigée par J.-P. Dupuy

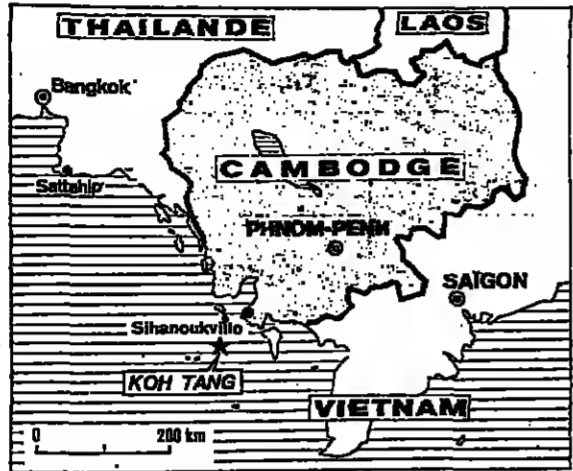
NAN ILLICH NEMESIS MEDICALE
L'EXPROPRIATION DE LA SANTÉ

Un volume 224 pages, 25 F

SEUIL

ASIE

L'intervention américaine contre la marine cambodgienne



Depuis la victoire des Khmers rouges, Kompong-Som a repris son ancien nom de Sihanoukville. L'aéroport de Beam, bombardé par l'aviation américaine, se trouve à quelques kilomètres de la ville.

L'affaire du « Mayaguez » n'avait guère provoqué, jeudi matin, de réactions, sauf en Thaïlande.

● A BANGKOK, la décision de Washington d'utiliser, pour détruire les vedettes khmères, des avions basés en Thaïlande, a suscité une vive réprobation de la part du gouvernement. Un communiqué a déclaré : « Le premier ministre a fait clairement savoir aux Américains qu'il ne désirait pas voir utiliser la Thaïlande comme base d'attaque contre le Cambodge. Une telle mesure passerait-elle si le Cambodge décide des mesures de représailles ? Il ne peut s'en prendre aux Etats-Unis. Il se peut trop éloigner. Mais il peut attaquer la Thaïlande, qui se trouve à la porte à côté. Les Etats-Unis devront payer les conséquences de cette

attaque. Le journal « Nation » écrit dans un éditorial publié sur huit colonnes et titre : « Une grande gifle dans la figure ». L'envoi de « marines » à Utapao a été « une insulte directe à la souveraineté thaïlandaise ». Certains « marines » seraient d'ailleurs demeurés à Utapao pour participer à une éventuelle évacuation des Américains du Laos.

● A MOSCOW, l'agence Tass a rapporté mercredi soir, sans commentaires, les informations du Pentagone.

● A PEKIN, les Chinois conservent un silence total ; ils n'ont d'ailleurs jamais mentionné publiquement l'affaire du « Mayaguez ». Le prince Sihanouk ne commente pas non plus l'événement, si ce n'est pour rappeler que Sihanoukville a retrouvé son nom. Les républicains l'avaient appelé

Kompong-Som). Même silence de la part de M. Penn Nouth, premier ministre du GRUOC, et de M. Sarin Chhak, ministre des affaires étrangères, partie visitant la brigade agricole de Tachai.

● AUX NATIONS UNIES, M. Waldheim avait mercredi soir, offert ses bons offices aux deux parties, envoyant notamment des messages au prince Sihanouk et au gouvernement de Phnom-Penh. Le représentant américain à l'ONU avait auparavant attiré l'attention du secrétaire général sur la « menace » pesant sur la « paix internationale ». Washington se réservait le droit de « prendre des mesures de légitime défense » prévues par la charte des Nations unies. En son article 51, M. Waldheim n'a fait entendre aucune condamnation par l'action entreprise sur ordre de M. Ford.

Du départ des « marines » de Thaïlande à l'attaque de l'îlot de Koh-Tang

« L'Aurore », l'exode et la « propagande »

En « chapeau » ou témoignage d'un aviateur français ayant fait partie du convoi des personnes évacuées de l'ambassade de France à Phnom-Penh, l'Aurore accuse, ce 15 mai, le Mende d'avoir participé à « une campagne destinée à faire croire à l'opinion que l'exode de plus de deux millions de Cambodgiens est un phénomène après tout naturel ». On se permettra de demander à l'auteur de ce texte comment il lit notre journal. Le « mat » naturel y a bien été employé, mais seulement pour constater (« L'énigme khmère », bulletin de l'étranger du 9 mai) qu'il aurait été cartes nature que « l'énorme masse des réfugiés fut renvoyée dans les zones rurales ». Mais nous avons assisté tout au long de leur exode à la sympathie qu'ils avaient amassée pendant cinq ans de lutte courageuse.

Du témoignage de M. Rame, que publie l'Aurore, on retient qu'il a vu de ses yeux, devant une usine, une seconde fois trois et une troisième fois un nombre non précisé de cadavres portant toutes les marques de l'exécution sommaire. Notre envoyé spécial Patrice de Boer a parlé de sept cadavres de soldats devant l'usine. Les différences de cette comptabilité macabre sont-elles si grandes qu'elles justifient le mot de « propagande » ?

M. Jean Dyrac, vice-consul chargé des intérêts français au Cambodge, va être nommé chevalier de la Légion d'honneur en raison de la dignité et du cou-

M. Rame rapporte ce qu'il a vu. C'est aussi ce qu'a fait Patrice de Boer, qui se trouvait avec lui à l'ambassade et dans le convoi. Pour sa part, notre envoyé spécial n'a pas vu de cadavre d'exécution. Mais il est difficile de soutenir qu'il a cherché à présenter comme « naturelle » l'évacuation de Phnom-Penh, alors qu'il a écrit notamment (le Monde du 10 mai) : « Parmi les événements que nous n'avons pas compris, il y a eu l'évacuation totale des hôpitaux, qui s'effectuait, à la chute de la ville, environ vingt-cinq mille blessés et malades, dans des conditions sanitaires effroyables — parfois des patients partageaient leur lit avec le cadavre d'une femme morte depuis plusieurs jours — manquant de médicaments et de médicaments. Combien de ceux partis sur un lit à roulettes ont sur un brancard sont morts en route ? (...) »

En dehors des malades chassés des hôpitaux, combien de gens n'ont pas supporté leur longue marche sur les routes, à cause de leur santé, de leur âge ? Nul ne le saura jamais, même si des estimations ont déjà été faites, allant parfois jusqu'à cent mille morts. Mais il est impossible d'en avoir la preuve. Il est surprenant que les gens qui ont pris les routes nationales 1, 4 et 5 — les principales voies de l'évacuation — n'aient vu que quelques morts, souvent des militaires. Nous n'avons rien vu non plus pendant trois jours et demi de route entre Phnom-Penh et le front. On est loin de ces milliers de cadavres pourrissant au soleil aux portes de la ville dont certains ont parlé, que personne n'a vu de ses propres yeux, mais dont ils ont eu vent par le truchement d'un ami, d'une connaissance (...).

M. Rame non plus n'a vu personne être tué devant lui. Lui non plus n'a pas vu les milliers de cadavres dont certains ont parlé. Où est la propagande ?

Voici les principales phases de l'affaire du Mayaguez depuis mercredi après-midi. En raison du double décalage horaire entre, d'une part, la France et le Cambodge et, d'autre part, la France et les Etats-Unis, les heures données sont celles de Paris. En fait, l'opération américaine a été menée de jour, jeudi matin.

MERCREDI
MERCREDI APRES-MIDI : le gouvernement thaïlandais demande et obtient le retrait des quelque mille « marines » américains qui avaient été envoyés à la base d'Utapao pour prendre part à l'opération contre la marine khmère.
16 h. 48 : le Pentagone annonce la destruction par l'aviation de trois bateaux khmers à proximité du lieu de mouillage du « Mayaguez ».
17 h. 48 : le Pentagone indique que le destroyer « Holt » se trouve près de l'îlot de Koh-Tang. L'attaque est justifiée par des indications « selon lesquelles les Khmers s'apprêtent à transporter les restes américains sur l'île ».
18 h. 28 : démarche américaine auprès de M. Waldheim, le secrétaire général de l'ONU est prié d'aider à la libération du navire et des marins américains.
20 h. 30 : le ministre thaïlandais des affaires étrangères qualifie d'acte de « piraterie » et de « folie » l'attaque aérienne américaine, et se déclare « sans tenir compte des conséquences qu'elle pourrait avoir pour la Thaïlande ».

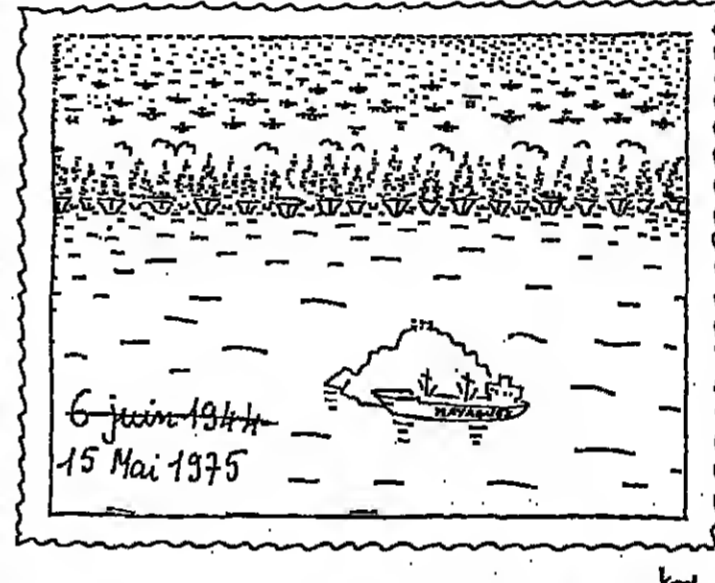
JEUDI
0 heure : M. Waldheim offre ses bons offices et demande aux deux

parties de s'abstenir de recourir à la force « pour faciliter le processus d'un règlement pacifique ».
0 h. 30 : M. Ford, après avoir réuni le Conseil national de sécurité, envoie aux leaders démocrates et républicains du Congrès. La commission des affaires étrangères du Sénat vote une motion soutenant l'action du président.
1 h. 55 : M. Ford est informé d'une émission de Radio-Phnom-Penh annonçant que le gouvernement khmer va libérer le « Mayaguez ».
2 h. 30 : la Maison Blanche annonce que les « marines » se sont empa-

rés du « Mayaguez », et qu'un message urgent a été adressé aux autorités khmères ; les opérations seront arrêtées dès que Phnom-Penh aura notifié que les membres de l'équipage seraient relâchés. Ordre est donné aux « marines » de débarquer sur l'île de Koh-Tang pour libérer les marins ; les avions de « Coral Sea » doivent appuyer l'opération.
2 h. 40 : le Pentagone indique que le « Mayaguez » a été évacué. Les « marines » rencontrent une certaine résistance sur l'îlot.
4 h. 30 : selon le Pentagone, environ trente marins ont été récupérés

par un destroyer américain près de Koh-Tang. Ils se trouvaient à bord d'un bateau khmer échoué sur un radeau blanc. Les autres marins sont recherchés. L'aviation, décollant du porte-avions « Coral Sea », a attaqué l'aérodrome de Ream, proche de Sihanoukville.
5 h. 30 : les trente-neuf marins du « Mayaguez » ont été récupérés. On apprend qu'ils avaient été, dans un premier temps, débarqués sur l'îlot.
5 h. 40 : M. Ford déclare dans un message radiodiffusé : « Suivant mes ordres, les forces des Etats-Unis ont pris pied cette nuit à bord du bâtiment du commerce américain « Mayaguez » et ont débarqué sur l'île de Koh-Tang dans le but de sauver l'équipage et le bâtiment qui avaient été saisis illégalement par les forces cambodgiennes. Elles ont aussi mené des attaques de soutien contre des installations militaires voisines.

J'ai été informé que le bateau a été récupéré intact et que l'équipage entier a été sauvé.
« Les forces qui ont mené cette mission avec succès sont toujours sous le feu ennemi, mais se préparent à se retirer.
« Je veux exprimer ma satisfaction et celle du pays tout entier aux unités et aux hommes qui ont participé à ces opérations pour leur courage et leur sacrifice ».
7 heures : Le Pentagone indique que ce sont quarante hommes qui ont été retrouvés, et non trente-neuf comme on l'avait dit auparavant. Les « marines » ont détaché de l'îlot où se trouvaient les Américains ont perdu trois hélicoptères.
8 h. 40 : Une source militaire de Bangkok parle de la perte de quatre hélicoptères.



(Dessin de KONE.)

LA VISITE DU VICE-PRÉMIER MINISTRE CHINOIS

M. Teng Hsiao-ping se félicite de la politique française vis-à-vis du tiers-monde

M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre de Chine populaire, accompagné de M. Potkowski, ministre d'Etat, est reçu ce jeudi 15 mai à Lyon. Dans l'après-midi, il devrait visiter les usines Berliet avant de se rendre à Niamey. Il passera la nuit à l'hôtel de la Baume, près des Baux, qu'il visitera vendredi. Recevant mercredi les représentants de la presse étrangère, M. Marchais a évoqué la visite de M. Teng Hsiao-ping et vivement critiqué l'appui du P.C. chinois aux « rétrogrades » de l'Europe occidentale, et en opposition formelle au marxisme-léninisme.

Le second et dernier entretien de M. Giscard d'Estaing et Teng Hsiao-ping, accompagné des deux délégués mercredi après-midi, a été principalement consacré aux problèmes économiques et au développement. L'homme d'Etat chinois — dont le pays se considère comme faisant partie du tiers-monde — a chaleureusement approuvé la politique française de coopération et de coopération avec les pays en voie de développement. M. Teng Hsiao-ping a rappelé notamment que la Chine avait approuvé l'initiative française pour une conférence sur l'énergie. Il a regretté que cette conférence ne se tienne pas, mais a ajouté que la Chine approuverait toute renouveau de ce projet.

La Chine, qui vit en économie relativement fermée, n'a cependant pas l'intention de participer à une éventuelle conférence internationale tout entière.

Une visite de M. Sauvagnargues à Pékin

La discussion de la veille sur les rapports avec les superpuissances (U.R.S.S. et Etats-Unis) n'a pas été reprise, mais il semble que les problèmes politico-stratégiques mondiaux aient été évoqués en cours de déjeuner en petit comité et à la chinoise a offert au président de la République à la résidence de l'ambassadeur de Chine, à Neuilly. Les relations bilatérales ont été

discutées au cours d'un entretien de trois quarts d'heure entre les deux ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Chiao Kuan-hua. Les deux ministres ont notamment précisé la façon d'organiser l'avenir leurs consultations politiques. M. Chiao Kuan-hua s'arrêtera à Paris en allant aux Nations unies l'automne prochain. M. Sauvagnargues ira à Pékin avant la fin de l'année. Le ministre chinois s'est montré très désireux d'accroître les échanges de tous ordres — commerciaux, techniques, culturels — avec la France. Il a demandé que des programmes lui soient proposés.

M. Teng Hsiao-ping a terminé la journée de mercredi par un dîner offert par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale. Parmi les cent dix invités (dont M. Chiao et neuf autres membres du gouvernement), la présence de M. Ballanger, président du groupe parlementaire communiste, a été remarquée.

Évoquant dans son discours les négociations qu'il avait menées à Pékin en 1964 et qui ont abouti à l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, M. Edgar Faure a notamment déclaré :

« C'est peut-être la plus grande fierté de ma carrière que d'avoir été choisi par le général de Gaulle comme son représentant personnel. (...) En reconnaissant la personnalité de la Chine, nous avons rétabli le dialogue entre la Chine et le monde occidental. (...) En reconnaissant que la Chine et la France ont des intérêts communs, nous avons rétabli le dialogue international tout entier. »

M. Teng Hsiao-ping, dans sa réponse, a rappelé l'établissement des relations franco-chinoises en 1964, et ajouté que depuis cette date les rapports franco-chinois « ont connu un développement satisfaisant. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les échanges entre les deux pays sur les plans politique, économique, scientifique, technologique et culturel ont pris de nouvelles dimensions ».

MAURICE DELARUE.

La France est le seul pays capitaliste que le Chinois moyen associe à l'histoire du mouvement révolutionnaire

De notre correspondant

Pékin. — Que pense des entretiens sino-français la Chine de la rue ? M. Li ou M. Chang, l'équivalent, à Pékin, de notre M. Dupont, est un homme aux pensées un peu inaccessibles ; il n'est pas question de l'interviewer au cours de l'entretien. Des réflexions lui et le fournisseur quand même un peu plus d'indios : M. Li pense que le voyage du vice-premier ministre est une très bonne chose, que l'amitié répond aux intérêts des deux peuples et aux nécessités historiques. En fait de phrases n'en attendez pas beaucoup plus.

Si l'opinion a pu se diviser sur l'opportunité d'un voyage à Pékin de M. Nixon ou de M. Tanaka, elle approuve unanimement le départ pour Paris de la délégation gouvernementale. La France et son gouvernement ne suscitent pas la méfiance.

M. Li ou M. Chang, s'il a quelque occasion de côtoyer les étrangers, se rend bien compte que les Français n'occupent pas en son pays la dernière place dans la hiérarchie des amitiés. Les touristes français viennent sans doute par leurs difficultés très loin derrière les Japonais et peut-être cadent-ils le pas aussi aux Américains. Mais, en Europe, ils bénéficient apparemment d'une certaine préférence lorsqu'il s'agit d'octroyer les visas.

A Pékin, un groupe français se distingue éminemment d'un autre par la tendance de ses membres à la dispersion, les difficultés d'encadrement pour les guides, les retards aux rendez-vous et par une proportion relativement élevée de geuchistes qui mènent la vie dure aux interprètes tout en montrant une forte propension à la fraternisation, puis à l'irritation, lorsque la réserve chinoise les a maintenus quelque peu à distance.

Pour le Chinois moyen, la France est aussi le pays de Gaule, un patriote antifasciste. L'homme de la rue et même certains cadres se sont longtemps figuré et se figurent encore peut-être que la peuple fran-

çais est gaulliste dans sa majorité électorale.

La France est aussi le seul pays capitaliste que M. Li ou M. Chang associe directement à l'histoire du mouvement ouvrier. C'est que tout Français est un tant soit peu euroclérical de la glorieuse des Communards, même s'il est venu pour signer un contrat ou s'il enseigne à l'Ecole de guerre.

S'il a participé aux études politiques, aux réflexions sur la nécessité de diviser l'adversaire, d'exploiter ses contradictions, de soutenir toutes les indépendances face aux Super-Grands, le citoyen de base comprend éminemment aussi l'importance que son gouvernement attache à l'amitié avec la France. De la solidité des liens noués avec celle-ci dépend le succès d'un très important chapitre de la politique étrangère chinoise. Les bonnes relations avec la France promettent de bons rapports avec l'Europe, et des liens étroits avec l'Europe assurent des positions plus confortables face aux Etats-Unis et à l'U.R.S.S.

L'art des alliances appartient à la tradition chinoise. Dans l'esprit du public, le voyage de M. Teng précède d'un solide réalisme : ce qui caractérise la France d'aujourd'hui, ce n'est pas la puissance d'un mouvement révolutionnaire dans la tradition des Communards, mais la volonté d'indépendance de ses classes dirigeantes et de son gouvernement bourgeois.

ALAIN SOUC.

« Les investisseurs font état, le 14 mai, des entretiens qui ont eu lieu entre M. Teng Hsiao-ping et M. Giscard d'Estaing et Chirac. La presse française », écrit l'organe du gouvernement soviétique dans un bref article de son correspondant à Paris, « remarque que M. Teng soulève dans son discours des déclarations de renforcement de l'Europe occidentale, afin de faire pièce aux pays socialistes d'Europe orientale, et notamment à l'U.R.S.S. »



مكتبة الأمل

EUROPE

DEUX COMMÉMORATIONS

IL Y A VINGT ANS

Le traité d'État restaurait la pleine indépendance de l'Autriche

Il y a vingt ans, le 15 mai 1955, le traité d'État rendait, sur la base d'une neutralité librement consentie, la souveraineté à l'Autriche. Cet anniversaire a été célébré jeudi matin à Vienne, dans la grande salle des fêtes de la Hofburg, en présence de représentants des quatre puissances signataires : M. Vassili Kouznetsov, premier vice-ministre des affaires étrangères pour l'U.R.S.S., M. Lévy, attorney général (ministre de la justice) des États-Unis, Lord Shepherd, lord du sceau privé, pour la Grande-Bretagne, et M. Pierre Abelon, ministre de la coopération. Dans l'après-midi, le Parlement autrichien a tenu une séance extraordinaire. A l'origine, le gouvernement autrichien avait l'intention d'inviter pour cette commémoration les ministres des affaires étrangères des quatre pays intéressés. Mais ce projet n'a pu se réaliser en raison de difficultés de calendrier invoquées, semblé-t-il par les Français et les Américains. MM. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères lors de la signature du traité

d'État, et Lalonde, à l'époque haut commissaire français en Autriche et actuellement ambassadeur à Vienne, assistaient aux cérémonies. A quelques jours de ces festivités, deux événements diplomatiques vont illustrer les résultats de la politique de « neutralité active » que même aujourd'hui l'Autriche.

Le 19 mai, MM. Kissinger, Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, auront une entrevue à Vienne. Les 1^{er} et 2 juin, les présidents Ford et Sadate se rencontreront à Salzburg.

Une seule fausse note : dans une déclaration publiée à l'occasion du vingtième anniversaire du traité d'État, le gouvernement yougoslave a accusé l'Autriche « de ne pas avoir rempli les dispositions fondamentales du traité concernant la Yougoslavie et de poursuivre une politique d'assimilation ethnique forcée des minorités slovènes et croates ». Belgrade ou en outre exprimé son inquiétude au sujet de la « renaissance du nazisme et du chauvinisme grand-allemand en Autriche ».

De notre correspondante

Vienne. — En visite à Moscou en 1958, le chancelier autrichien Julius Raab demanda à brève-pourpoint à Nikita Khrouchtchev : « Pourriez-vous nous expliquer comment, en fin de compte, nous avons obtenu le traité d'État ? » M. Khrouchtchev déclara alors que son pays avait voulu accomplir un « acte de longue portée témoignant de sa volonté de paix ».

Cette entrevue se déroula trois ans après que les quatre puissances occupantes (U.R.S.S., États-Unis, Grande-Bretagne, France) eurent signé, le 15 mai 1955, dans la salle de marbre du Belvédère à Vienne, le traité d'État. La question du chancelier montrait que les Autrichiens s'étonnaient encore d'avoir pu retrouver leur indépendance. Ce sentiment n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. Pour ce pays annexé par Hitler en 1938, effacé de la carte du monde durant sept ans, la marche vers la souveraineté fut longue et difficile. Elle ne dura pas moins de dix ans. Son

abouissement marque une étape importante dans les rapports Est-Ouest : pour la première fois l'Union soviétique — avec la seule exception de l'Azerbaïdjan d'Iran — acceptait de retirer ses troupes d'un territoire occupé par ses armées.

À la fin de la deuxième guerre mondiale la plupart des Autrichiens espéraient que la complète souveraineté de leur pays serait une question de semaines, au plus de quelques mois. La « déclaration de Moscou » de novembre 1943 ne reconnaissait-elle pas l'Autriche comme « première nation indépendante victime de l'agression hitlérienne » et ne promettait-elle pas de la rétablir « libre et indépendante » ? Les événements devaient décevoir cette attente car s'il s'agissait d'une affaire autrichienne, il s'agissait aussi et surtout d'un problème international.

Un enjeu de la guerre froide

Le premier projet de traité prit corps en 1947. Mais la guerre froide entre les deux blocs avait déjà commencé et l'Autriche était même devenue l'un des principaux enjeux de projets tactiques et politiques qui n'excluaient pas sa division. Les hommes d'État autrichiens — Léopold Figl était alors chancelier — ont cherché à repousser cette menace, en orientant vers l'Ouest qu'avait prise le pays dès les premières élections législatives de 1945 ; d'autre part, le peuple autrichien avait opté pour un système politique et économique organisé selon le modèle occidental.

La mort de Staline, en 1953, suscita un nouvel espoir pour l'Autriche. Le Kremlin orientait très sensiblement vers une poli-

tique d'ouverture vers l'Ouest. Les Autrichiens surent profiter de ce « réchauffement ». Dès l'année suivante, à la conférence de Berlin, l'ancien chancelier Figl, alors ministre des affaires étrangères, accompagné de son secrétaire d'État Bruno Kreisky, se déclara prêt à assurer que l'Autriche ferait tout pour résister à toute pression militaire ou qu'elle ne tolérerait pas l'installation de bases étrangères sur son territoire. Le terme n'avait pas été proposé, mais l'Autriche avait opté pour une stratégie de « neutralité volontaire », par ce biais, d'être suggérée par l'Autriche.

Le 14 avril 1955 une délégation autrichienne composée du chancelier Raab, du vice-chancelier

LE REVIREMENT SOVIÉTIQUE

En acceptant de signer le traité d'État, l'Autriche a été libérée de 56.000 hommes contre 15.000 Américains, 2.800 Britanniques et 540 Français. — Moscou consentait à repousser brutalement sur sa position. Ce revirement se manifesta le 3 février 1955, le jour même — ce n'est sans doute pas une coïncidence — où Hongrie relevait au pouvoir un Mikhaïl Krouchtchev « dépourvu d'expérience ». Dans les premiers jours, le ministre des affaires étrangères, qui restait M. Molotov, demanda des « garanties adéquates contre un nouvel Anschluss ». Admettro que de telles « garanties » fussent concevables ouvrait la porte au règlement.

Dans une situation internationale très tendue — le Kremlin menait un combat d'arrière-garde contre la ratification des accords de Paris et le réarmement allemand — ce revirement fit sensation. Pour Jean Chaviv, alors ambassadeur à Vienne durant quelques mois décisifs, « le haut commissariat soviétique donnait, à propos rompus, l'impression d'être disposé à examiner une formule de compromis ». Le diplomate français était l'un des très rares à penser qu'existait du côté russe « un certain désir d'allègement » (1).

En fait, il semble bien que le Kremlin entendait faire miroiter à l'Allemagne la perspective d'un « neutralisme réajusté » à l'européenne. La formule retenue avait, en outre, l'avantage d'ouvrir une brèche militaire et logistique dans le dispositif allié en Europe. Toutefois, au vu de l'attitude de l'Autriche, il est évident que « Pour qu'une solution autrichienne fut possible en Allemagne, il

fallait mettre celle-ci dans la situation de se voir offrir l'Autriche avant la conclusion du traité d'État, c'est-à-dire la laisser désigner démocratiquement un gouvernement qui négocierait avec les Alliés les conditions de la paix. Une telle formule aurait conduit à n'en pas douter, à la disposition du régime communiste de zone orientale » (2).

Une « crise de Berlin » à Vienne fut très dramatique. Ne disposant même pas d'un aérodrôme, les Alliés occidentaux étaient condamnés, si on les soumettait à un blocus terrestre dans la capitale autrichienne, à céder immédiatement ou se battre. On conçoit donc leur soulagement lorsqu'ils consentirent l'apurement donné par Moscou au traité d'État, sur le plan purement militaire, le calcul des Russes était d'ailleurs être justifié de façon satisfaisante. La petite république alpine, perpétuellement neutre, qu'ils consentaient à voir naître devant leur épargner des désagréments. Dans ses mémoires, le général Murphy raconte que, pendant la rébellion hongroise d'octobre 1956, ses interlocuteurs, au département d'État, le suppliaient de rattacher les insurgés par avion : « Or, pour atteindre la Hongrie, il fallait passer par l'Autriche, qui, neutre, déclarait sans équivoque s'opposer à tout survol de son territoire » (3). Le traité de 1955 était aux Deux Grands de sérieuses complications.

(1) Jean Chaviv, « Commentaires » (Payard), tome III, page 123.
(2) André Fontaine, « Histoire de la guerre froide » (Payard), tome II, page 147.
(3) Un diplomate parmi les guerriers » (Laffont), page 454.

Schaerf, du ministre Figl et de M. Kreisky se rendit à Moscou. Les négociations, qui durèrent quinze jours, se terminèrent par un succès total. L'accord, connu sous le nom de « memorandum de Moscou », contenait l'engagement de l'Autriche d'adopter une politique de neutralité sur le « modèle suisse ». Les Soviétiques promettaient de retirer leurs troupes d'occupation au 31 décembre 1955 au plus tard. Ils demandaient un titre de dédommagement pour les « biens allemands » le paiement en six ans de 150 millions de dollars et la

La neutralité permanente

Le Conseil national autrichien (Parlement) a voté, le 25 octobre 1955, après que le dernier soldat allié eut quitté le territoire national, la loi constitutionnelle relative à la neutralité permanente de l'Autriche, dont voici le texte : Article premier

(1) En vue de la maintenance permanente de son indépendance et de son territoire, l'Autriche proclame par la présente loi librement et de sa propre volonté sa neutralité permanente, dans le sens de la loi constitutionnelle relative à la défense par tous les moyens dont elle dispose.

(2) A cette fin, l'Autriche s'abstient de toute alliance militaire et de toute participation à une organisation de ce genre, de tout engagement de son territoire de bases militaires d'États étrangers.

Art. II Le gouvernement fédéral est autorisé à créer une législation appropriée.

livraison annuelle d'un million de tonnes de pétrole pendant dix ans. Le vote était ouvert. Le 15 mai 1955 les quatre puissances occupantes signaient le document. L'Autriche avait désormais retrouvé son entière souveraineté.

Le 15 septembre 1955, le dernier soldat des troupes d'occupation quittait le territoire. Dans le même temps le Conseil national autrichien faisait entrer la neutralité permanente de son pays dans la Constitution.

Un facteur de stabilité

Comparer devant le chancelier Bruno Kreisky, dernier survivant autrichien des négociations du traité — la neutralité de son pays à celle de la Suisse ou de la Suède — n'est pas sans intérêt. Le monde est en droit d'attendre de lui : une politique de paix active.

En pouvant depuis cinq ans, M. Kreisky a cherché à illustrer dans la pratique cette conception. Une « relation spéciale » est née, mais il doit aussi répondre à ce que le monde est en droit d'attendre de lui : une politique de paix active.

En suivant cette voie, l'Autriche actuelle ne s'écartera-t-elle pas un peu trop du « modèle suisse » envisagé par Yorgine ? Mais celui-ci n'est-il jamais été initié ? Alors que la Confédération se tient toujours à l'écart de l'Organisation des Nations unies, la République autrichienne en est devenue membre dès le mois de décembre 1955 et elle y a joué depuis lors un rôle actif, notamment sur le plan humanitaire. Vienne espère aujourd'hui devenir la troisième ville-siège de l'ONU après New-York et Genève. Ainsi s'affirmerait la politique autrichienne de « neutralité active » dont le fondement repose sur la recte du réel sur soi et la volonté de participer sans être partisan.

ANITA RIND.

Au moment où ils célèbrent l'anniversaire de l'organisation

La plupart des pays membres du pacte de Varsovie s'inquiètent du nationalisme de la Roumanie

Les pays membres du pacte de Varsovie ont célébré avec discrétion le mercredi 14 mai le vingtième anniversaire de leur organisation. Jusqu'en 1954 les pays communistes n'étaient pas entrés dans le pacte par des traités bilatéraux qui restaient en vigueur et qui furent d'ailleurs renouvelés par la suite. Le lendemain de la signature du pacte de Varsovie, les ministres des affaires étrangères des quatre Grands signèrent à Vienne avec leur collègue autrichien le traité d'État qui consacrait la restauration de l'indépendance de l'Autriche.

Vienne. — Que se passe-t-il à l'intérieur du pacte de Varsovie, l'Organisation militaire des pays de l'Est ? Comment explique-t-on que le vingtième anniversaire de la signature du traité ait été célébré, le mercredi 14 mai, avec une telle modestie ? Les pays membres (1) avaient d'abord envisagé, semble-t-il, de marquer l'événement par une rencontre à un niveau très élevé. Or, en fin de compte, ce sont les présidents de leurs Parlements que les pays membres se sont contentés d'envoyer à Varsovie pour l'occasion. Autant dire que l'événement est écaillé.

Différents arguments sont avancés pour expliquer pareille discrétion. À l'approche de la conclusion de la conférence sur la sécurité et la coopération européenne, dit-on notamment, l'U.R.S.S. et ses alliés n'auraient pas voulu trop attirer l'attention sur leurs activités militaires. Cette absence de manifestations éclatantes serait toutefois moins déconcertante si les festivités organisées la semaine dernière pour le trentième anniversaire du 8 mai 1945 n'avaient pas, elles non plus, revêtu l'ampleur attendue.

On ne peut manquer, en réalité, d'être frappé par le caractère réduit de la concentration entre les pays socialistes depuis plusieurs mois en matière de politique étrangère. A notre connaissance, seule une réunion des vice-ministres des affaires étrangères a eu lieu, les 19 et 20 mars à Varsovie, depuis le début de l'année. Les diverses rencontres dans le cadre de la préparation de la conférence des P.C. européens ou la réunion idéologique, tenue le 4 mars à Prague, ne peuvent supplanter entièrement cette absence de coordination car leur but en est différent et les participants n'y ont jamais les mêmes. En revanche, les problèmes soulevés, à l'occasion de ces débats permettent de se faire une idée, dans une certaine mesure, sur les raisons de l'espèce d'immobilisme qui paraît entraver, depuis quelque temps, la stratégie globale des pays de l'Est.

La principale querelle paraît opposer une fois de plus les Roumains aux autres membres du pacte. Divers commentaires parus notamment dans la presse tchécoslovaque ont remarqué, ces dernières semaines, que les éléments s'opposant « au renforcement de l'unité des pays socialistes » étaient inspirés par des « vues nationalistes ». Dans ces critiques plus ou moins voilées, une place particulière était ée donnée aux déclarations faites à deux reprises par M. Frigyes Puga, ministre hongrois des affaires étrangères. En premier lieu parce qu'il revient souvent aux Hongrois de dénoncer le « nationalisme » attribué à leurs voisins, et ensuite parce que M. Puga passe pour être un homme de confiance des Soviétiques.

Soulignant devant le congrès de son parti à la mi-mars, la « grande importance de la politique étrangère coordonnée des pays socialistes », M. Puga affirmait : « Le parti et le gouvernement hongrois et toutes ses forces visent à créer une coupure entre l'Union soviétique et les autres pays socialistes. L'antisoviétisme, même s'il est camouflé sous les couleurs les plus rouges, apporte toujours de l'eau au moulin des forces antisoviétiques encore plus précises. M. Puga écrivait le 7 avril dans le Magyar Hirlap, organe officiel du gouvernement hongrois : « Nous sommes d'avis que l'orientation d'un pays vers le socialisme ne peut pas être durable si ce pays ne s'appuie pas en politique étrangère sur la communauté des pays socialistes, sur l'Union soviétique. Si les dirigeants d'un pays socialistes n'observent pas cette règle, ils s'isolent eux-mêmes de la communauté socialiste, s'ils poursuivent une politique étrangère déviante de celle appliquée par cette dernière, cela a un jour ou l'autre une influence négative sur leur politique intérieure et menace en dernière analyse la construction du socialisme dans leur pays. » Le ministre hongrois ajoutait que « l'exemple le plus éclatant de ce

De notre correspondant

comportement est la politique étrangère des dirigeants socialistes ». Peut-on jurer que Puga était le seul destinataire de cette mise en garde ? N'existe-t-il pas dans l'esprit de son auteur d'exemples moins éclatants, plus proches et presque aussi pernicieux ? Le relatif isolement de la Roumanie est en tout cas apparu publiquement à l'occasion du onzième congrès du parti hongrois, en mars. M. Brejnev avait alors rencontré tous les autres chefs de parti de la communauté socialiste, à l'exception de M. Ceausescu qui n'était tenu à l'écart de cette manifestation. L'originalité de la ligne poursuivie par la Roumanie en politique extérieure ne cesse de se manifester ces temps-ci : coopération étroite avec le groupe des soixante-dix pays du tiers-monde, notamment dans le cadre de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, alors que les Soviétiques se montrent très réservés quant aux objectifs actuels de cette institution ; voyages récents de M. Ceausescu au Japon, aux Philippines, au Pakistan, en Jordanie, autant de pays où les positions de Moscou ne sont pas particulièrement affirmées ; tentative d'élargir la conférence de Genève sur le Proche-Orient à tous les pays de la zone géographique proche, donc aussi à la Roumanie ; coup de chapeau au non-alignement dans la communauté signée le 5 mai avec M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol.

Cet honnêteté prend un relief particulier alors qu'est célébré le vingtième anniversaire du pacte de Varsovie. Schöler, l'organe du P.C. de Bucarest, a publié, le 8 mai, un éditorial réclamant « une démocratisation profonde des rapports inter-nationaux » et affirmant « la nécessité de la création d'un ordre mondial véritablement nouveau qui rem-

place à tout jamais le droit de la force par la force du droit ».

Cette activité autonome et les pleidoyers contrastent avec les efforts des autres membres du pacte en vue du renforcement de l'unité autour de l'U.R.S.S. et du rôle politique de l'organisation. Ainsi le général Martin Dzur, ministre tchécoslovaque de la défense, vient-il d'écrire dans le rôle dirigeant « l'Unité » : « Le rôle dirigeant joué par l'U.R.S.S. dans l'organisation du traité ». Et ce n'est sans doute pas par hasard qu'il a émis le principe de « non-alignement » et de « neutralité pronée en 1955 par les « opportunistes de droite ». D'autre part, un certain nombre de voix s'élevaient pour affirmer que le rôle de l'organisation — en tant qu'instrument politique — prend une importance toujours plus grande.

Ces jugements donnent un certain crédit aux rumeurs sur la dérive de quelques pays de doter le pacte d'un secrétaire général. Un tel organe contribuerait évidemment à accroître la cohésion entre les membres. Mais il est concevable que la Roumanie puisse voir sa menace pour leur politique d'indépendance. Il serait, en tout cas, paradoxal qu'à l'approche de la conclusion de la conférence sur la sécurité et la coopération européenne, le traité de Varsovie prévient les pays de l'Est de la création, en Europe, d'un système de sécurité collective le traité perd immédiatement sa force ?

MANUEL LUCBERT.

(1) Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle conclu le 14 mai 1955 à Vienne entre l'Albanie, la Bulgarie, Hongrie, la République démocratique allemande, la Pologne, la Roumanie, l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Un observateur chinois est présent. La R.D.A. n'a participé conjointement au traité qu'à partir janvier 1955. Après l'intervention militaire en Tchécoslovaquie, l'Albanie se retire de l'organisation.

OUVERTURE AVRIL 1975

VACANCES A DEAUVILLE*



Avec l'acquisition d'un mois de haute saison (mai, juin, juillet, août, septembre) nous vous offrons gratuitement un mois de moyenne saison.

Exemple de prix pour un studio de 4 personnes :
mai + avril 26.400 F
juin + mars 27.200 F
septembre + octobre 24.000 F

* Au "CASTELNORMAND", vous bénéficiez des services hôteliers : petit déjeuner, repas froids, entretien journalier, réservations, salons de détente, etc.

* Au "CASTELNORMAND", vous payez seulement le temps de séjour dont vous profitez pleinement.

* Au "CASTELNORMAND", vivez sans états!

CRÉDIT JUSQU'À 70 %
* en plein centre, à 200 m du casino.
54, rue du général-Leclerc. Visite sur place tous les jours.
Réalisation PRODOMO S.A. et JACQUES BOTTARD

Ben pour une documentation gratuite en couleurs. A envoyer à : PRODOMO S.A., 7 place de Valois 75001 Paris - TEL.: 231.80.26 + 233.85.45 +.

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Tél. : _____

100.000 exemplaires
15 éditions étrangères

un succès mondial

Rayard

سكنا من الأمل

EUROPE

Portugal

Le Conseil de la révolution nomme un nouveau chef d'état-major de l'armée de l'air

Une vingtaine d'entreprises sont nationalisées

L'Élysée a fait connaître, le 14 mai, les dates de la visite officielle que fera au Portugal le général Francisco de Costa Gomes...

La « confiance » maintenue par le Conseil de la révolution au général Mendes Dias...

Une séance de « dynamisation culturelle » à Dijon

De notre correspondant

Dijon. — « Quelle est votre appartenance politique ? » La question-piège n'a pas surpris l'orateur qui s'adressait à quelque cinq cents Français...

L'orateur savait que des bruits avaient couru parmi la colonie portugaise d'un « commando de communistes » s'apprêtant à « endoctriner » les travailleurs de la région...

TENSION DANS LES RAPPORTS INTERALLEMANDS

Bonn rend des gardes-frontières de l'Est responsables de la noyade d'un enfant dans la Spree

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral allemand a vivement protesté, le mercredi 14 mai, contre l'attitude des gardes-frontières est-allemands qui ont, le 13 mai, empêché les pompiers de Berlin-Ouest de secourir un enfant tombé dans la Spree...

M. MARCHAIS : un accord militaire existe-t-il entre la France et l'Allemagne ?

M. Georges Marchais et la direction du P.C.F. ont reçu à déjeuner mercredi 14 mai les représentants de la presse étrangère. A cette occasion, le secrétaire général du parti communiste a proposé à ses convives de « mener l'enquête pour découvrir s'il n'existe pas déjà un accord militaire avec la République fédérale d'Allemagne qui servirait de base à la force atomique française »...

Grande-Bretagne

Des députés travaillistes de gauche accusent les partisans du « oui à l'Europe » de mener une « campagne de panique » contre l'économie

Londres (A.F.P.). — La campagne préférentielle s'accroît en Grande-Bretagne. Mardi 13 mai, trois des principaux dirigeants politiques britanniques, le ministre de l'Intérieur, M. Roy Jenkins (travailliste), l'ancien leader du parti conservateur, M. Edward Heath, et le chef du parti libéral, M. Jeremy Thorpe, ont participé, mardi 13 mai, à une réunion de l'association British in Europe...

SI VOUS MESUREZ 1 m 80 OU PLUS (Jusqu'à 2 m 10) SI VOUS ETES FORT JOHN RAPAL GRANDES TAILLES

La Chine est à l'ordre du jour ! LA LIBRAIRIE LE PHÉNIX

la met à votre portée Livres, albums d'art, manuels de langue, ouvrages pour enfants, reproductions de peinture, disques, signets, affiches, papiers découpés...

700 000 exemplaires + 15 éditions étrangères un succès mondial la chine quand s'éveillera...

Depuis 25 ans, nous avons compris que la meilleure façon de construire, c'est de s'intégrer à l'environnement.

Avec nos associés, nous avons beaucoup construit Avec la CORI, nous avons beaucoup vendu

AYANES LUVILLI 2

AFRIQUE

L'ANGOLA AU BORD DE L'INDÉPENDANCE

III. — Cabinda et le feu des torchères

De notre envoyé spécial GILBERT COMTE

Six mois avant l'accession de l'Angola à l'indépendance, des affrontements meurtriers ont déjà à plusieurs reprises opposé les mouvements de libération...

Quif Oil Corporation, filiale de la Gulf Oil Corporation américaine. L'année dernière, cette riche réserve classa le territoire au quatrième rang des producteurs africains d'hydrocarbures...

prendre une variété de séparatisme rendus plus honorables par leur défection. Cette effervescence politique n'incita cependant pas le M.P.L.A. à sortir de sa clandestinité forestière ni même à interrompre la guérilla.

Un verdict sans appel

Dès 9 heures du matin, la guerre civile aux villages, l'assaut de la capitale sous les rayons d'un soleil cru, une crise grave, aux conséquences peut-être comparables à celles de l'insurrection hispanique...

L'article 3 des accords conclus en janvier par le gouvernement de Lisbonne avec les principaux partis nationalistes, à l'exception du FLEC, tranche la question en une seule phrase, et sans appel: «L'Angola constitue une entité unique et indivisible...»

Vers la même époque, M. Luis Ranque Franque et son FLEC réclamaient aussi une entière émancipation politique. Mais les rigueurs de la guérilla séduisaient peu ces tempéraments pacifiques...

Les colonisateurs instantanés abandonnèrent cette région de la province de Namibe, où ils n'y affirmèrent cependant leur puissance qu'en 1885, soit trois cents ans plus tard qu'à Luanda.

L'aventure d'Alexandre Taty

Ce renoncement à l'action directe indisposa quelques belliqueux du FLEC. L'un d'eux, Alexandre Taty, ancien fonctionnaire des P.T.T. à Luanda, rejoignit Holden Roberto à Léopoldville. A ses yeux, celui-ci ne pouvait mener à bien son projet de Front national de libération de l'Angola — F.N.L.A. —

Apparition du M.P.L.A.

La logique, l'intérêt bien compris, recommandaient évidemment d'unir en un seul bloc deux colonies tout juste séparées, par 80 kilomètres. Mais les tribus de l'endroit, jalouses de leurs particularismes, proches par la langue, les coutumes, des Villes de Pointe-Noire déjà sous domination française...

Le gaullisme n'est pas mort LEO HAMON La révision "Voilà un livre écrit avec le cœur sur la main et la main sur le cœur..."

BOUCHARA c'est facile d'être à la mode à ce prix. 7F le mètre TOILE COTON POLYESTER 15F le mètre TOILE FLAMMÉE UNIE

A CANNES au calme, dans un parc avec piscine RESIDENCE CLUB "L'ABADIE" A SERVICES COMPLETS

Des nouveaux imperméables qui ne pèsent que 800 grammes! Si vous craignez les ondées printanières, mais que vous ne voulez pas vous charger d'un vêtement lourd...

LES NOUVEAUX 4510 ARRIVENT mini-calculatrices scientifiques 498 T.T.C. 98 TTC

La débacle A Luanda, le nouveau gouverneur général Rosa Coutinho, en coquetterie avec le M.P.L.A., n'approuvait guère le séparatisme vif de la réserve. Le cesse-le-feu conclu à l'automne avec les principaux mouvements nationalistes...

L'Extrême-Orient: n'en rêvez plus. Partez! JALTOUR Bangkok. 12 jours à Bangkok et dans le Sud-Est Asiatique: 3750 Francs. Pour en savoir plus sur les voyages JAL, découpez ce bon et retournez-le à Japan Air Lines 75, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris.

AMÉRIQUES



VIASA
 VENEZOLANA INTERNACIONAL DE AVIACION S.A.
 KLM - Agent Général pour la France
 36 bis, avenue de l'Opéra, 75002 Paris - Réservation passage : Tél. 296.57.19

Les États-Unis devant la crise II. — Le monde fermé des sans-emploi

De notre correspondant HENRI PIERRE

La montée du chômage, en plongeant certaines branches industrielles comme l'automobile dans la marasme, a créé aux États-Unis un climat d'audace profonde et ravivé certains problèmes sociaux (« le Monde » du 15 mai). Dans le second article, notre correspondant décrit le monde des sans-emploi.

Détroit. — En règle générale, la bureaucratie américaine fonctionne bien, mais à un rythme très lent — elle n'est battue que de justesse sur ce terrain par la bureaucratie soviétique — et d'une manière impersonnelle, désincarnée, sans ces réactions individuelles anarchoïques, ces discussions violentes avec les administrés ou ces explosions de colère qui allument — on pense évidemment à l'Italie, à la France ou à l'U.R.S.S. — permettent de régler des problèmes « à la Kafka » et de sortir des situations bloquées. Le poussa en fiche du chômage a encore aggravé les habituels problèmes d'administration.

Les bureaux de bienfaisance, submergés par les demandes de secours, ont dû recourir en hâte un personnel non qualifié qui a été rapidement dépassé par l'avalanche de la « paperasserie ». D'un de longs et insupportables retards. Dans cet imparfait et même mauvais administratif, il faut compter au moins deux mois avant de toucher l'allocation-chômage, après avoir rempli une bonne douzaine de formulaires — la 428 R bien, la 402 blanc et d'autres — roses ou verts — accompagnés des attestations de tous les employeurs. Travail ingrat, et tout aussi laborieux que celui imposé aux bureaucrates, aux prises avec cinq textes réglementaires différents. Le problème administratif devient un cauchemar pour les

ayants droit sur « food stamps », aux bons d'alimentation, dernière tranchée avant la misère officielle, la prise en charge par des organisations de bienfaisance, publiques ou privées, les soupes populaires, etc. Les postulants sont nombreux. Une foule hétéroclite attend des heures avant d'accéder sur guichets de cette administration de la gêne. En plus des chômeurs, elle s'occupe des économiquement faibles de toute nature, des étudiants des rebâtis, et des « grands blessés » de l'inflation.

Pour obtenir la carte autorisant l'achat de biens, il faut produire une série de documents : quittance de loyer, extrait de compte bancaire, pièces d'état civil, carte d'identité, et bien sûr le permis de conduire, le document d'identité le plus demandé. Celui qui a enfin établi sa qualité d'« indigent » peut acheter des biens pour un volume et un prix qui varient avec la situation de la famille et les ressources financières. Un couple, auquel il reste 150 dollars de revenu disponible par mois, paiera 33 dollars des biens représentant 84 dollars d'achats. Dans les mêmes conditions, une famille nombreuse obtiendra 210 dollars de biens pour 42 dollars. Pas question de acheter du tabac, de l'alcool, même des détergents, ou d'autres frivolités. Seulement des produits alimentaires de base.

Près de dix-huit millions de personnes bénéficient ainsi de ce programme qui coûte à l'État fédéral plus de 5 milliards de dollars. Curieusement, un nombre à peu près égal d'Américains s'abstiennent de faire valoir leurs droits, soit par ignorance, soit parce qu'ils refusent de subir l'humiliante épreuve administrative. En revanche, il y a beaucoup de tricheurs, qui donnent de faux renseignements et l'on dit que la Mafia fait déjà circuler de faux bons. En un mot, l'administration des « food stamps » fonctionne mal, tandis que les ayants droit, plus amers et impatientes que les autres « défavorisés », se plaignent : « Je ne demande pas la charité, j'ai payé mes impôts. C'est trop compliqué. Pourquoi m'oblige-t-on à revenir chaque mois ? »

Tous déclarent souffrir dans leur dignité, s'estiment humiliés par l'attitude de commisération regardés des préposés. Certains, las d'attendre, épuisés par les exigences de l'administration, abandonnent aux organisations de charité, qui distribuent nourriture et vêtements et se montrent beaucoup moins regardantes sur la qualité des documents fournis. C'est ainsi qu'ici et là sont réparties des « bread lines », les soupes populaires qu'on croyait disparues à jamais.

Tristes et traumatisés

Mais c'est autour des bureaux de chômage, dans la grande banlieue, qu'on sent mieux la tristesse et l'apathie résignée. La foule des chômeurs qui dès l'aube (certains même ont passé la nuit dans des sacs de couchage), attendent l'ouverture des locaux, est docile et muette. Très peu lisent, les conversations sont réduites à un minimum. On ne se livre pas, on ne se « raconte » pas comme on le ferait à Paris, à Rome ou à Moscou. Quelques Noirs déformés, légèrement ébriés ou simplement débordants de vitalité, parlent haut, rient même, et se donnent force bourrades. Ce sont les « vétérans » du chômage : ils connaissent bien ce bureau des « derniers embauchés, premiers renvoyés » et n'en sont pas à leur première file d'attente. Mais leur bonne humeur de « peules » offense les novices, ceux qui pour la première fois font une expérience qui les marquera profondément. Ceux-ci ne peuvent pas croire la chance de faire multicolore, le bonnet ou la casquette à longue visière, les grosses bottes. Ces « cadres », ces techniciens sont soigneusement habillés : costume de fiancée ou veston de sport de bon ton. Mais ici des tâches luisantes, à des manches effilochées, trahissent la mauvaise qualité ou la fatigue de l'étoffe usée jusqu'à la trame. Ceux-là, issus de la classe moyenne, sont dévalorisés, traumatisés même par la longue attente, les questionnaires qu'il faudra sûrement

remplir à nouveau dans quelques jours.

À la fin de la journée, pendant qu'on ramasse les mégots jetés sur le pavé, ils parlent, mais orgueil ou pudeur, davantage de malheur des autres que de leur propres difficultés. « Moi, j'ai eu de la chance, mais même, j'ai un ami qui, etc. » Et c'est un récit de directeurs d'entreprises devenus menuisiers, charpentiers, chausseurs de bas, de « cadres » à la recherche de petits jobs distillant leurs diplômes et expériences antérieures pour décrocher un emploi en dessous de leurs qualifications, et un revenu bien inférieur à ce qu'ils gagnaient auparavant.

Il est vrai que pour les chefs de famille, bien installés dans l'existence, le chômage est traumatisant. Ils ne peuvent ni régler les traites mensuelles de leur maison, ni envoyer leurs enfants au collège. Ils perdent leur statut social. La chute est sévère pour ces déclassés, mais lesquels on compte de nombreux dépressifs, des violents, des cas psychiatriques, et même des suicidaires. Le *New York Times* publie récemment une caricature ressemblant un couple arrivant de une réunion mondaine, et accusé par l'hôte de s'être « bien servie dans le merveilleux menu d'un grand-emploi ». Humour qui peut-être, mais exprimant la réalité, si on en croit un psychologue cité par l'hôte de la soirée. Ce médecin estime que le chômage peut devenir un « malade psychologique avec symptômes aussi clairement définis que dans un cas d'oreillon ». Le chômeur, ajoute-t-il, se isole, rejeté par les autres, compris par ses proches. Et c'est pourquoi les sans-emploi se rassoient entre eux pour parler sans sujet qui les intéresse, et qui annule les autres. Aussi dans les « parties », on les voit tout comme les joueurs de football, dit-on, se détournent leurs coéquipiers blessés. Ils sont malheureux.

Prochain article :

UNE BLESSURE EN PROFONDEUR



« Les autobus, ils devraient avoir la priorité ! »

Ils commencent à l'avoir. Sur les voies les plus encombrées : couloirs réservés, lignes pilotes.

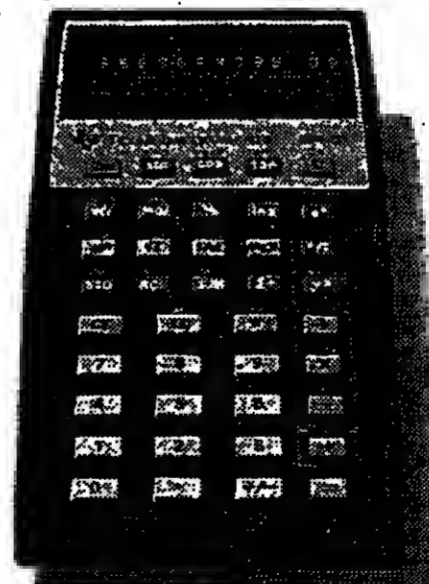
La circulation dans Paris ne s'arrange pas. Et pourtant il y a des lignes où les bus vont plus vite. Et plus régulièrement. Ce sont les lignes pilotes. Les lignes pilotes, ce sont des lignes pour lesquelles des couloirs réservés ont été accordés sur plus de la moitié de leur parcours. Ces couloirs, ce sont des voies dont les autobus disposent en priorité. Alors ils

roulent mieux. Plus vite. Plus régulièrement. Les couloirs réservés permettent les lignes pilotes. Et sur les lignes pilotes les autobus font mieux leur travail : faciliter vos déplacements. C'est peut-être pour cela que l'année dernière, les autobus de la région parisienne ont enregistré 25 millions de voyages en plus.

RATP

DES HOMMES QUI ONT A CŒUR DE FACILITER VOS DÉPLACEMENTS.

MAINTENANT, IL EXISTE UNE REGLE A CALCUL ELECTRONIQUE A FONCTIONS FINANCIERES STATISTIQUES ET SCIENTIFIQUES.



La SR-51 de Texas Instruments possède de multiples fonctions. Nous avons choisi de vous parler de ses performances. La SR-51 est une règle à calcul électronique toutes fonctions : il en a plus de 100.

La SR-51 peut réaliser des sommes de produits sans l'emploi de la mémoire. Son clavier algébrique est muni de 45 touches.

La SR-51 possède des fonctions statistiques telles que valeur moyenne, variance et écart type et la fonction de régression linéaire. La SR-51 a aussi la racine carrée, la racine n-ème, les logarithmes et l'exponentielle automatiques.

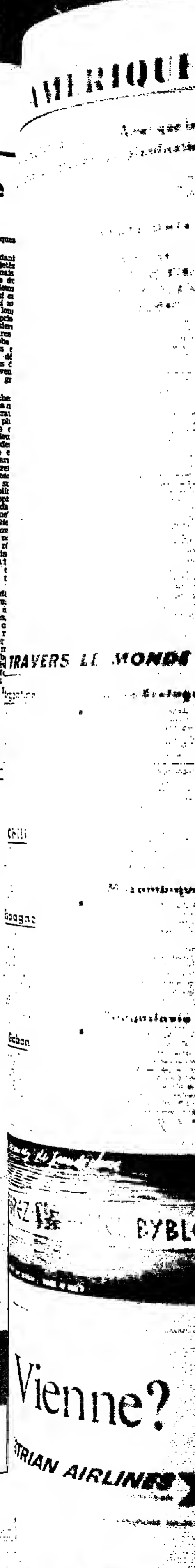
Avec ses 3 mémoires, le stockage est très souple. Tout ce que vous voulez dicter à n'est qu'un aspect des possibilités de la SR-51.

Inventeur du premier circuit intégré, Texas Instruments pouvait se permettre de réaliser une calculatrice électronique avec 3 grandes fonctions différentes. Maintenant les statisticiens, les financiers et les scientifiques peuvent utiliser la même machine : la SR-51 de Texas Instruments.

SR-51, la première calculatrice électronique qui a plus de 100 fonctions scientifiques.

EN VENTE CHEZ LES SPECIALISTES TEXAS INSTRUMENTS.
TERAL 26 ter rue Traversière Paris 12^e 307 87-74
COMEB 43 rue du Moulin-des-Prés Paris 13^e 580 66-90

كنا من الالاحل



AMÉRIQUES

DIPLOMATIE

la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) crée un groupe de planification

La Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) crée un groupe de planification

Port-of-Spain (A.F.P.). — M. Eric Williams, premier ministre de Trinidad et Tobago, a affirmé « la volonté et la capacité des pays latino-américains de résoudre par eux-mêmes leurs propres problèmes », en déclarant, à mercredi 14 mai, la dix-septième session de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), qui s'ouvrira pendant dix jours à Port-of-Spain.

Pour le premier ministre, les pays membres de l'Organisation des États-Unis, qui n'appartiennent pas à la région « n'ont aucune justification » pour demander à participer aux groupes d'étude ou de travail régionaux. M. Williams a fait allusion à la protestation des États-Unis, soutenus par la France, la Grande-Bretagne, le Canada et les Pays-Bas, qui exigent de ne pas pouvoir participer au groupe de planification économique pour l'Amérique latine, dont la création a été décidée mardi par la conférence. Les délégués sont également convenus de créer un « conseil des Caraïbes », qui regroupera les ministres de l'économie de tous les pays de la région, avec ceux de la Guyane, du Suriname et de la Guyane française. M. Williams s'est enfin prononcé pour un règlement pacifique du différend qui oppose le Guatemala à Belize, en préconisant un développement économique commun, sous l'égide des autorités de la CEPAL. Intervenant au cours de la séance, le représentant français, M. Gabriel Lissé, s'est prononcé en faveur d'une coopération plus grande entre les départements français des Antilles et les pays de la région, mais s'est déclaré attaché à la citoyenneté française, au niveau de vie et à un régime social dont bénéficient les habitants de ces

États-Unis

NEW-YORK RISQUE D'ÊTRE BIEN TOT EN ÉTAT DE CESSATION DE PAIEMENTS

New-York (A.F.P., Agéfi). — Classée depuis déjà plusieurs années parmi les villes américaines qui sont, sur le plan social, à peu près ingouvernables, New-York se trouve aussi dans une situation financière catastrophique, proche de la cessation de paiement. Le président Ford a refusé le mercredi 14 mai un prêt de la ville. M. Abe Beame, l'aide exceptionnel de 1 milliard de dollars que celui-ci demandait pour permettre à New-York de faire face à ses échéances immédiates. La position de principe du gouvernement fédéral est qu'il ne lui appartient pas de réparer les erreurs de gestion des municipalités, si grandes et prestigieuses qu'elles puissent être. Mais M. Beame lui, devrait trouver le moyen de rembourser 1,35 milliard de dollars de dettes d'ici au 30 juin. Sinon il lui faudra soit admettre l'insolvabilité de la ville soit suspendre le paiement des fonctionnaires, qui ont fait savoir que dans ce cas ils cesseraient le travail. Sans attendre la réponse de M. Ford, M. Beame avait annoncé lundi que la ville de New-York émettait pour 280 millions de dollars d'obligations à court terme.

En visite à Paris

LE PREMIER MINISTRE MAURICIEN SERA REÇU PAR M. CHIRAC

Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice, arrivé mercredi 14 mai à Paris, devait être, le jour même, l'hôte de déjeuner de M. Lyzard Achille-Fould, secrétaire d'État aux postes et télécommunications. Dans le courant de l'après-midi, Sir Seewoosagur a eu un entretien avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, puis il a été l'hôte à dîner de M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion. Jeudi, le premier ministre mauricien devait rencontrer M. Yves Bourges, ministre de la défense, qui donnera un dîner en son honneur. Enfin, vendredi après-midi, Sir Seewoosagur Ramgoolam sera reçu à l'hôtel Matignon par M. Jacques Chirac.

M. GISCARD D'ESTAING RECEVRA LE CHAH D'IRAN LE 20 MAI ET M. KISSINGER LE 27

M. Valéry Giscard d'Estaing recevra, le mardi 20 mai, pour un déjeuner privé, le chah d'Iran et la chahbanou. Les souverains iraniens feront escale à Paris au retour d'un voyage en Amérique. D'autre part, le chef de l'État s'entretenra avec M. Henry Kissinger, dans la matinée du 27 mai. Cette rencontre aura lieu à l'occasion d'une réunion à Paris de l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle participera M. Kissinger.

RECONCILIATION. — C'est par erreur, dans le Monde du 13 mai, que nous avons omis M. de Tricornot de Rose, représentant permanent de la France au conseil de l'Afrique nord de la liste des ambassadeurs de France en service au ministère des affaires étrangères. M. de Rose a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France le 23 septembre dernier.

En dépit des conséquences de l'accord avec Israël

La Communauté s'efforce de poursuivre le « dialogue euro-arabe »

La Communauté européenne s'efforce de poursuivre le « dialogue euro-arabe » ou plus précisément d'éviter que sa reprise prévue pour le 10 juin, ne soit ajournée à la suite de la signature de l'accord préférentiel entre la Communauté et Israël.

A Luxembourg

M. SCHMIDT S'AVOUE « SCEPTIQUE » AU SUJET DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Luxembourg (A.F.P.). — Le chancelier Schmidt a fait, mercredi 14 mai, une visite officielle au Luxembourg, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le grand-duc Jean et M. Thorn, premier ministre et ministre des affaires étrangères.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ces entretiens, M. Schmidt a déclaré que « le développement de l'intégration européenne est largement fonction des bonnes relations franco-allemandes » et mentionné à ce propos les « excellents contacts » qu'il entretenait avec le président Giscard d'Estaing. Le chancelier ouest-allemand a déclaré encore n'être ni optimiste ni pessimiste, « mais que le dialogue euro-arabe est le meilleur des dialogues », et qu'il n'a jamais été interrompu, « ce qui est un fait ». « Les mille années d'histoire nationale des pays membres de la Communauté ne peuvent pas être supprimées par la volonté de quelques hommes politiques », a estimé M. Schmidt. Il a ajouté que les progrès à faire vers l'intégration européenne ne devraient pas être plus ambitieux que ce que la réalité le permet, car « trois générations au moins auront encore à se préoccuper de ce problème de l'intégration ».

A la conférence du traité de non prolifération

LE MEXIQUE PROPOSE UN DÉSARMEMENT PROGRESSIF DES PUISSANCES ATOMIQUES

Nations unies, Genève (A.F.P.). — Sept États qui n'ont ni signé ni ratifié le traité de non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.) ont été admis, mercredi 14 mai, comme observateurs à la conférence sur l'examen des résultats de ce traité, ainsi que la Ligue des États arabes et l'Organisation pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL).

Parmi ces États, Israël, l'Algérie, Cuba, l'Argentine, le Brésil et l'Espagne ont été acceptés sans difficultés particulières. En revanche, l'admission de l'Afrique du Sud a provoqué la protestation des pays africains. Le délégué du Zaïre a parlé de « provocation ». La veille, le Mexique avait présenté à la conférence des propositions de désarmement des puissances atomiques. Aux termes de ce texte, soutenu par huit autres pays (Ghana, Maroc, Nigeria, Pérou, Roumanie, Soudan, Yougoslavie et Zaïre), les trois puissances nucléaires ayant signé le traité (U.R.S.S., États-Unis et Grande-Bretagne) devraient s'engager à suspendre leurs essais souterrains pour dix ans dès que deux autres pays auront signé cet accord. S'engageant à prolonger ce moratoire de trois ans chaque fois que cinq nouveaux pays auront signé le traité, et le rendre définitif dès que les autres États nucléaires l'auront ratifié. En outre, le Mexique propose que l'U.R.S.S. et les États-Unis diminuent de moitié les « piges » adoptés le 24 novembre dernier à Vladivostok au sujet du nombre d'avions et de fusées transportant des bombes atomiques (deux mille quatre cents) et des fusées à têtes multiples (mille trois cent vingt). Il demande enfin que ces deux pays s'engagent à réduire ces « piges » de 10 % chaque fois que dix nouveaux États signeront le traité.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

LE FILS D'UN IMPORTANT LEADER SYNDICAL a été retrouvé assassiné à Buenos-Aires. Il s'agit de M. Alfredo Ungaro, vingt et un ans, dont le père, M. Estanislao Ungaro, ancien secrétaire général de la C.G.T. argentine et responsable du syndicat des typographes de la capitale, est emprisonné depuis le 31 octobre dernier pour son opposition à la direction nationale orthodoxe de la confédération péroniste.

Chili

LE CONTRE-AMIRAL ARTURO TRONCOSO a été nommé ministre de l'éducation, au remplacement du contre-amiral Hugo Castro, qui prend le commandement de la marine. — (A.F.P.)

Espagne

UNE CONFÉRENCE, que devait prononcer M. Maurice Duvayer le mardi 13 mai à Madrid sur le thème de « l'Europe méditerranéenne », a été interdite au dernier moment par les autorités. Le professeur de Paris-I avait, cependant, déjà prononcé une conférence à l'université, et avait été interviewé par la télévision.

Gabon

M. ALBERT-BERNARD BONGO, président de la République gabonaise, accompagné de M. Léon Meblame, premier ministre, est arrivé jeudi 15 mai à Paris, venant de Libreville, pour un séjour privé.

Grande-Bretagne

LE PARTI COMMUNISTE BRITANNIQUE a lancé un appel au premier secrétaire du parti communiste de Tchécoslovaquie, M. Husak, pour que M. Dubcek ne fasse l'objet d'aucune poursuite administrative. Dans un document qu'il vient de rendre public, le P.C. de Grande-Bretagne demande également que tous les délégués politiques de 1975 soient amnistiés. Le document précise que « le P.C. de Grande-Bretagne reste d'avis que les divergences dans les États socialistes doivent faire l'objet de mesures politiques et non administratives ». — (A.F.P.)

Mozambique

LE MOZAMBIQUE a été admis, mercredi 14 mai, sans opposition ni abstention, à l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), dont l'assemblée annuelle est réunie à Genève. C'est la première organisation de l'ONU où siège l'ancienne colonie portugaise, dont l'admission sera définitive le 25 juin, jour de son indépendance formelle. — (A.F.P.)

Yougoslavie

M. ALEXANDER GRILJICHEKOV, membre du comité exécutif et secrétaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie et M. L. Obradovitch, chef de la section internationale, sont partis le 14 mai pour Moscou à l'invitation du comité central du P.C. soviétique pour examiner « des problèmes communs », annonce l'agence Tanoug.

Vacances de grande dame
STROPEZ HOTEL BYBLOS
PHONE (94) 82.00.04 TELEX 47 235 F

Vienne?
AUSTRIAN AIRLINES
Les horaires les plus pratiques en Europe et vers le Proche-Orient
Austrian Airlines 12, rue Auber, Paris - Téléphone 266-34-66



Paris Jo'burg par SAA:
Au départ, vous serez séduit par nos horaires. A l'arrivée, vous serez conquis par notre service.



Pour vous rendre en Afrique du Sud, vous nous choisirez peut-être parce que les horaires de nos vols sont les plus agréables : bénéficier d'une nuit de repos à bord d'un véritable palace volant, c'est un avantage appréciable quand on veut arriver frais et dispos pour profiter pleinement de son séjour.

ainsi qu'une large sélection de circuits individuels et de séjours à forfait.
Pour un voyage d'affaires ou d'agrément, comme pour l'expédition de votre fret, faites confiance à SAA.
Personne ne connaît l'Afrique du Sud aussi bien que South African Airways.

Mais chez South African Airways, nous ne nous contentons pas de vous transporter d'un aéroport à un autre. Tous nos efforts tendent vers un seul but, que votre voyage se déroule dans les meilleures conditions : avec nos services exclusifs "Gold Medallion" (classe économique) et "Blue Diamond" (première classe), à l'image de la traditionnelle hospitalité sud-africaine ; avec nos délicieux repas ; avec notre sélection de grands crus français et sud-africains ; avec le confort incomparable de nos quadricoptères Boeing 707 et 747, qui relient directement la France à l'Afrique du Sud.
Et n'oubliez pas que SAA, c'est également un réseau intérieur couvrant toute l'Afrique Australe,

SAA
South African Airways
Vous êtes chez vous
12 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS - TEL. 742 17.42
49 RUE DU PRÉSIDENT-ED-HERRIOT 69002 LYON - TEL. 37.85.80

EXISTE UNE ÉLECTRONIQUE ANCIÈRES ÉLECTRONIQUES

Import de vos colis

POLITIQUE

Plusieurs cadres P.S. quittent le parti

M. Louis Destrem, élu membre du comité directeur du parti socialiste sur la liste présentée par le C.E.R.E.S. lors du congrès de Pau en février dernier, qui a donné sa démission du P.S. Il y a quelques jours à la suite de divergences d'avis avec les dirigeants nationaux de sa tendance (le Monde du 3 mai), a officiellement demandé son adhésion à la Fédération de la Haute-Garonne du P.C.F. S'adressant à un délégué national du P.S., cette demande a été soumise à la ratification du comité central du P.C.F. Le comité central, composé par deux autres militants socialistes membres du C.E.R.E.S. a été publié par le supplément départemental de l'Unité dimanche. Elle indique notamment : « Le parti socialiste, notre pratique, notre expérience nous ont conduit à constater, aujourd'hui, à conclure qu'il est resté et restera un parti réformiste. Il a, certes, toute sa place dans l'Union. Il doit être associé pleinement à la construction du socialisme, mais il n'est pas pour autant apte à mener sans faillir le combat de classe à assurer un rôle d'avant-garde. En fait, on peut dire que la venue et le maintien du courant réformiste sur des positions de plus en plus inacceptables avec la collaboration de classe, ne précèdent, en dernière instance, que de l'instabilité, de l'achoppement, de l'impasse de la classe ouvrière et du parti d'avant-garde. Ce parti-là, c'est le parti communiste français. »

Dans « les Informations »

A ces départs s'ajoute celui de M. Eric Hirtzmann, secrétaire général du Centre d'études pour le socialisme (tendance réformiste du P.S.), qui était menacé d'exclusion en cas où il aurait republié le bulletin de son courant : « Socialisme 2000. M. Hirtzmann a décidé, « pour préserver sa liberté d'expression », de ne pas renouveler son adhésion au parti socialiste, formation dans laquelle il militait depuis dix-huit ans. Il a pour avis le délégué national adjoint des Jeunes socialistes S.F.I.O., ancien membre du comité directeur, il avait été élu le 22 avril des formations de l'Assemblée nationale qu'il occupait depuis 1969.

Un autre membre de la tendance réformiste du P.S., M. Christian Chauvel, député de Loire-Atlantique, rompt totalement avec le P.S. et a rejoint M. Mitterrand. Le comité directeur du P.S. avait déjà considéré que M. Chauvel s'était placé « hors du parti » pour avoir refusé de rompre sa collaboration avec M. André Morice, président du Centre républicain au sein du conseil municipal de Nantes.

M. Morice, ancien groupe socialiste de l'Assemblée nationale a refusé la demande d'appartenance de M. Chauvel, qui siège dans le conseil municipal des députés non inscrits.

M. PONIAWSKI MET EN GARDE LES CENTRISTES

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire les Informations, M. Max Lejeune, député de la Seine, président du groupe des réformateurs, a demandé au gouvernement, mercredi 14 mai, à l'Assemblée nationale, que le caractère officiel du 8 mai soit décidé sans consultation avec les anciens combattants et victimes de guerre.

M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a rappelé que, dans le passé, il était déjà intervenu sur ce point. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

M. Bord a ajouté que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

Les suites de l'« affaire du 8 mai »

Une manifestation de protestation contre la suppression des cérémonies commémoratives officielles du 8 mai 1945 était prévue jeudi 15 mai, à 19 heures, place Charles-de-Gaulle, à Paris. De nombreuses associations politiques, syndicales, et des personnalités de la Résistance et du monde littéraire et artistique avaient appelé à ce rassemblement. Le parti communiste a rappelé, mercredi, qu'il approuvait « tout son soutien » à cette

initiative, et la C.G.T. et les travailleurs de la région parisienne « à s'y joindre. »

On a encore enregistré, mercredi, de nombreuses protestations dans les salons politiques que de la part des associations. A l'Assemblée nationale, la question, déjà abordée la veille à la suite d'une initiative des députés communistes, a été de nouveau évoquée à l'occasion d'une question de M. Max Lejeune à laquelle a répondu M. André Bord.

elle se trouvait réduite à néant ? C'est donc avec douleur que nous évoquons la fin de la guerre.

Non, les Allemands n'ont pas lieu, aujourd'hui, de fêter cette date. Le 8 mai 1945 représente une date contradictoire dans l'histoire allemande, mais notre histoire nous ne faisons pas de la date du 8 mai 1945 une date allemande, même celle des jours sombres. Nous ne prenons pas la fuite devant notre histoire.

Mme Beate Klarsfeld, militante antifasciste allemande, a adressé à la presse dans laquelle on lit notamment : « Le 8 mai 1945 n'est véritablement pas resté en France comme une victoire sur le peuple allemand, le 8 mai 1945 était célébré comme la défaite d'une idéologie monstrueuse. (...) Par contre, la suppression de la commémoration du 11 novembre est tout indiquée, (...) cet épouvantable massacre était réellement une guerre fratricide entre deux peuples alliés, connaissance de nationalisme chrétien par des capitulés insatiables et imprudents. »

M. ANDRÉ BORD : la tentative de politisation échouera

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a rappelé que, dans le passé, il était déjà intervenu sur ce point. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

M. Bord a ajouté que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

M. FASSEAU : comme au temps de la monarchie

M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour la paix, a déclaré : « M. Giscard d'Estaing agit comme au temps de la monarchie absolue, sans aucune consultation et au gré de son inspiration ; cela lui permet de susciter avec succès l'art de la diversion. »

Sur le fond, cette décision est insuffisante, car si l'on compte sur elle pour faire cesser l'Europe, il y a de quoi s'inquiéter, et elle est scandaleuse, car on ne peut effacer dans l'histoire la victoire sur le fascisme.

M. Giscard d'Estaing devrait aller au bout de son raisonnement ; donner le 11 novembre, supprimé le 8 mai, et remplacer la commémoration de l'appel du 18 juin par celle de la bataille de Waterloo.

Mme BEATE KLARSFELD : un about électoral majeur pour les sociaux-démocrates allemands

Mme Beate Klarsfeld, militante antifasciste allemande, a adressé à la presse dans laquelle on lit notamment : « Le 8 mai 1945 n'est véritablement pas resté en France comme une victoire sur le peuple allemand, le 8 mai 1945 était célébré comme la défaite d'une idéologie monstrueuse. (...) Par contre, la suppression de la commémoration du 11 novembre est tout indiquée, (...) cet épouvantable massacre était réellement une guerre fratricide entre deux peuples alliés, connaissance de nationalisme chrétien par des capitulés insatiables et imprudents. »

« Da fait, les Allemands ont été très sensibles à l'initiative du président français. (...) Ils ne l'ont pas du tout ressentie comme un acte de faiblesse et une intention de gommer de l'histoire les terribles atrocités de l'expérience hitlérienne. »

« Ajoutons que Valéry Giscard d'Estaing, bien qu'appartenant à la famille des chrétiens et des chrétiens, a prouvé qu'il avait une politique allemande personnelle et interventionniste en soutenant très démonstrativement les sociaux-démocrates de son ami Helmut Schmidt. Il apporte ainsi aux sociaux-démocrates, force de progrès et de paix, un atout électoral majeur pour 1976. »

UN MANIFESTE DE L'UNION PROGRESSISTE

L'Union progressiste, dont la présidence est assurée par M. Pierre Coe, ancien ministre du Front populaire, a publié un manifeste politique « pour la victoire de la démocratie, pour l'union des forces populaires. »

Elle réaffirme, en préambule, son attachement à l'union de la gauche, dont la participation de la classe ouvrière, et par conséquent du P.C.F., qui rassemble les éléments les plus dynamiques, peut seule assurer le succès.

Le manifeste de l'Union progressiste récapitule les propositions des amis de M. Pierre Coe, en trois grands chapitres : « Défendre et élargir les libertés », « bâtir une démocratie économique et sociale », « Assurer l'existence et la paix entre les peuples. »

La fusillade de Puteaux

LE P.S. DEMANDE LA SUSPENSION DE M. CECCALDI-RAYNAUD

La Fédération des Hauts-de-Seine du parti socialiste souligne la portée du jugement rendu par le tribunal de Puteaux dans l'affaire de la fusillade de Puteaux et de la condamnation des inculpés et de M. Ceccaldi-Raynaud, reconnu civilement responsable des agissements des partisans (le Monde du 6 mai).

Elle renouvelle en conséquence sa prise de position du 3 mars 1971, demandant la suspension du maire de Puteaux, M. Ceccaldi-Raynaud, « afin de rendre une vie normale à cette localité ». Outre le jugement intervenu depuis, cette prise de position, renouvelée le P.S., s'appuyait notamment sur le fait que parmi les agresseurs, tous collaborateurs du maire de Puteaux, figuraient des résistants, des ouvriers, des employés du maire de Puteaux.

Le communiqué du conseil des ministres

Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil des ministres, du mercredi 14 mai, réuni au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing :

● FRANCE ET GUATEMALA

Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Guatemala a été approuvé.

● PENSIONS ALIMENTAIRES

Le conseil a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice. Il est prévu qu'en cas d'échec de l'une des voies de recours de droit commun les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs. Les dispositions de recouvrement publiées devront être appliquées par le procureur de la République, qui constatera la réalité des droits du créancier et l'échec de sa démarche pour en obtenir le règlement. Les sommes à recouvrer sont au maximum de 10 % du revenu fiscal de 1974. (Lire page 30.)

● ASSURANCE-MALADIE

Un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins et auxiliaires médicaux a été approuvé. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, chirurgiens-dentistes, les sage-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale, le 22 octobre 1971. (Lire page 40.)

● PÊCHE FLUVIALE

Un projet de décret relatif aux attributions de permis de pêche de la vie en matière de pêche fluviale a été adopté. A l'exception de la production du poisson en vue de la consommation, qui continue de relever du ministère de l'Agriculture, le ministre de la Pêche, de la culture et de la forêt a la responsabilité de la gestion de la pêche fluviale, y compris celle qui relève jusqu'à présent du ministère de l'Équipement.

● MUSIQUE ET DANSE

Un projet de décret portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse a été approuvé. Ce poste sera créé par transformation d'un poste existant. (Lire page 32.)

● FRANCE ET IRAN

Le ministre de l'Économie et des Finances a rendu compte de la visite en Iran et des travaux de la commission franco-iranienne. Après avoir procédé à un examen de l'état des échanges commerciaux entre les deux pays, la commission a passé un revue les projets en cours de discussion, prévu des propositions d'organismes pour la régulation des échanges et création de nouveaux domaines de coopération en matière de transports, d'assurances, de sociétés d'investissement, de formation professionnelle et de coopération dans les pays en voie de développement.

● INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le ministre de l'Industrie et de la recherche et les secrétaires d'Etat

Le communiqué du conseil des ministres

Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil des ministres, du mercredi 14 mai, réuni au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing :

● FRANCE ET GUATEMALA

Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Guatemala a été approuvé.

● PENSIONS ALIMENTAIRES

Le conseil a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice. Il est prévu qu'en cas d'échec de l'une des voies de recours de droit commun les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs. Les dispositions de recouvrement publiées devront être appliquées par le procureur de la République, qui constatera la réalité des droits du créancier et l'échec de sa démarche pour en obtenir le règlement. Les sommes à recouvrer sont au maximum de 10 % du revenu fiscal de 1974. (Lire page 30.)

● ASSURANCE-MALADIE

Un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins et auxiliaires médicaux a été approuvé. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, chirurgiens-dentistes, les sage-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale, le 22 octobre 1971. (Lire page 40.)

● PÊCHE FLUVIALE

Un projet de décret relatif aux attributions de permis de pêche de la vie en matière de pêche fluviale a été adopté. A l'exception de la production du poisson en vue de la consommation, qui continue de relever du ministère de l'Agriculture, le ministre de la Pêche, de la culture et de la forêt a la responsabilité de la gestion de la pêche fluviale, y compris celle qui relève jusqu'à présent du ministère de l'Équipement.

● MUSIQUE ET DANSE

Un projet de décret portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse a été approuvé. Ce poste sera créé par transformation d'un poste existant. (Lire page 32.)

● FRANCE ET IRAN

Le ministre de l'Économie et des Finances a rendu compte de la visite en Iran et des travaux de la commission franco-iranienne. Après avoir procédé à un examen de l'état des échanges commerciaux entre les deux pays, la commission a passé un revue les projets en cours de discussion, prévu des propositions d'organismes pour la régulation des échanges et création de nouveaux domaines de coopération en matière de transports, d'assurances, de sociétés d'investissement, de formation professionnelle et de coopération dans les pays en voie de développement.

● INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le ministre de l'Industrie et de la recherche et les secrétaires d'Etat

Le communiqué du conseil des ministres

Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil des ministres, du mercredi 14 mai, réuni au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing :

● FRANCE ET GUATEMALA

Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Guatemala a été approuvé.

● PENSIONS ALIMENTAIRES

Le conseil a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice. Il est prévu qu'en cas d'échec de l'une des voies de recours de droit commun les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs. Les dispositions de recouvrement publiées devront être appliquées par le procureur de la République, qui constatera la réalité des droits du créancier et l'échec de sa démarche pour en obtenir le règlement. Les sommes à recouvrer sont au maximum de 10 % du revenu fiscal de 1974. (Lire page 30.)

● ASSURANCE-MALADIE

Un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins et auxiliaires médicaux a été approuvé. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, chirurgiens-dentistes, les sage-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale, le 22 octobre 1971. (Lire page 40.)

● PÊCHE FLUVIALE

Un projet de décret relatif aux attributions de permis de pêche de la vie en matière de pêche fluviale a été adopté. A l'exception de la production du poisson en vue de la consommation, qui continue de relever du ministère de l'Agriculture, le ministre de la Pêche, de la culture et de la forêt a la responsabilité de la gestion de la pêche fluviale, y compris celle qui relève jusqu'à présent du ministère de l'Équipement.

● MUSIQUE ET DANSE

Un projet de décret portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse a été approuvé. Ce poste sera créé par transformation d'un poste existant. (Lire page 32.)

● FRANCE ET IRAN

Le ministre de l'Économie et des Finances a rendu compte de la visite en Iran et des travaux de la commission franco-iranienne. Après avoir procédé à un examen de l'état des échanges commerciaux entre les deux pays, la commission a passé un revue les projets en cours de discussion, prévu des propositions d'organismes pour la régulation des échanges et création de nouveaux domaines de coopération en matière de transports, d'assurances, de sociétés d'investissement, de formation professionnelle et de coopération dans les pays en voie de développement.

● INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le ministre de l'Industrie et de la recherche et les secrétaires d'Etat

Le communiqué du conseil des ministres

Le communiqué suivant a été publié à l'issue du conseil des ministres, du mercredi 14 mai, réuni au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing :

● FRANCE ET GUATEMALA

Un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre la France et le Guatemala a été approuvé.

● PENSIONS ALIMENTAIRES

Le conseil a adopté un projet de loi sur le recouvrement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice. Il est prévu qu'en cas d'échec de l'une des voies de recours de droit commun les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs. Les dispositions de recouvrement publiées devront être appliquées par le procureur de la République, qui constatera la réalité des droits du créancier et l'échec de sa démarche pour en obtenir le règlement. Les sommes à recouvrer sont au maximum de 10 % du revenu fiscal de 1974. (Lire page 30.)

● ASSURANCE-MALADIE

Un projet de loi relatif aux conventions entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins et auxiliaires médicaux a été approuvé. Ce projet prévoit essentiellement que les conventions conclues par les caisses avec les médecins, chirurgiens-dentistes, les sage-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention médicale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale, le 22 octobre 1971. (Lire page 40.)

● PÊCHE FLUVIALE

Un projet de décret relatif aux attributions de permis de pêche de la vie en matière de pêche fluviale a été adopté. A l'exception de la production du poisson en vue de la consommation, qui continue de relever du ministère de l'Agriculture, le ministre de la Pêche, de la culture et de la forêt a la responsabilité de la gestion de la pêche fluviale, y compris celle qui relève jusqu'à présent du ministère de l'Équipement.

● MUSIQUE ET DANSE

Un projet de décret portant création d'un poste d'inspecteur général de la musique, de l'art lyrique et de la danse a été approuvé. Ce poste sera créé par transformation d'un poste existant. (Lire page 32.)

● FRANCE ET IRAN

Le ministre de l'Économie et des Finances a rendu compte de la visite en Iran et des travaux de la commission franco-iranienne. Après avoir procédé à un examen de l'état des échanges commerciaux entre les deux pays, la commission a passé un revue les projets en cours de discussion, prévu des propositions d'organismes pour la régulation des échanges et création de nouveaux domaines de coopération en matière de transports, d'assurances, de sociétés d'investissement, de formation professionnelle et de coopération dans les pays en voie de développement.

● INVESTISSEMENTS PUBLICS

Le ministre de l'Industrie et de la recherche et les secrétaires d'Etat

M. ANDRÉ BORD : la tentative de politisation échouera

M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a rappelé que, dans le passé, il était déjà intervenu sur ce point. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

M. Bord a ajouté que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. Il a déclaré : « Au nom du groupe des réformateurs, je tiens à préciser que le caractère officiel du 8 mai ne peut être décidé que par le gouvernement, et non par les anciens combattants. »

M. FASSEAU : comme au temps de la monarchie

M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'Union des jeunes pour la paix, a déclaré : « M. Giscard d'Estaing agit comme au temps de la monarchie absolue, sans aucune consultation et au gré de son inspiration ; cela lui permet de susciter avec succès l'art de la diversion. »

Sur le fond, cette décision est insuffisante, car si l'on compte sur elle pour faire cesser l'Europe, il y a de quoi s'inquiéter, et elle est scandaleuse, car on ne peut effacer dans l'histoire la victoire sur le fascisme.

M. Giscard d'Estaing devrait aller au bout de son raisonnement ; donner le 11 novembre, supprimé le 8 mai, et remplacer la commémoration de l'appel du 18 juin par celle de la bataille de Waterloo.

Mme BEATE KLARSFELD : un about électoral majeur pour les sociaux-démocrates allemands

Mme Beate Klarsfeld, militante antifasciste allemande, a adressé à la presse dans laquelle on lit notamment : « Le 8 mai 1945 n'est véritablement pas resté en France comme une victoire sur le peuple allemand, le 8 mai 1945 était célébré comme la défaite d'une idéologie monstrueuse. (...) Par contre, la suppression de la commémoration du 11 novembre est tout indiquée, (...) cet épouvantable massacre était réellement une guerre fratricide entre deux peuples alliés, connaissance de nationalisme chrétien par des capitulés insatiables et imprudents. »

« Da fait, les Allemands ont été très sensibles à l'initiative du président français. (...) Ils ne l'ont pas du tout ressentie comme un acte de faiblesse et une intention de gommer de l'histoire les terribles atrocités de l'expérience hitlérienne. »

« Ajoutons que Valéry Giscard d'Estaing, bien qu'appartenant à la famille des chrétiens et des chrétiens, a prouvé qu'il avait une politique allemande personnelle et interventionniste en soutenant très démonstrativement les sociaux-démocrates de son ami Helmut Schmidt. Il apporte ainsi aux sociaux-démocrates, force de progrès et de paix, un atout électoral majeur pour 1976. »

M. JEAN MASSEDES NOMMÉ GOUVERNEUR DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Jean Massédès, sous-préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, a été nommé par le conseil des ministres du 30 avril, gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de M. Jean Brochard, nommé sous-préfet de Rochefort.

En 1915 à Belleville-sur-Loire (Rhône), licencié en droit, ancien commissaire de police, M. Jean Massédès entre en 1949 dans le corps préfectoral comme secrétaire général de la Haute-Savoie. Il occupe ensuite, de 1951 à 1961, le poste de secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles.

En janvier dernier, un fort mouvement de protestation avait été déclenché à Saint-Pierre-et-Miquelon. Soulevé par les syndiqués et le conseil municipal, il avait pu être apaisé qu'à la suite de directives émanées de Paris en deux lettres signées, soit par deux des ministres de la République, soit par M. Clusabert, gouverneur du territoire.

Le conseil municipal de Saint-Sébastien-sur-Loire (Gironde) a été dissous par le conseil des ministres du 14 mai. M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur,

M. JEAN MASSEDES NOMMÉ GOUVERNEUR DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Jean Massédès, sous-préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, a été nommé par le conseil des ministres du 30 avril, gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de M. Jean Brochard, nommé sous-préfet de Rochefort.

En 1915 à Belleville-sur-Loire (Rhône), licencié en droit, ancien commissaire de police, M. Jean Massédès entre en 1949 dans le corps préfectoral comme secrétaire général de la Haute-Savoie. Il occupe ensuite, de 1951 à 1961, le poste de secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles.

En janvier dernier, un fort mouvement de protestation avait été déclenché à Saint-Pierre-et-Miquelon. Soulevé par les syndiqués et le conseil municipal, il avait pu être apaisé qu'à la suite de directives émanées de Paris en deux lettres signées, soit par deux des ministres de la République, soit par M. Clusabert, gouverneur du territoire.

Le conseil municipal de Saint-Sébastien-sur-Loire (Gironde) a été dissous par le conseil des ministres du 14 mai. M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur,

M. JEAN MASSEDES NOMMÉ GOUVERNEUR DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

M. Jean Massédès, sous-préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles, a été nommé par le conseil des ministres du 30 avril, gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de M. Jean Brochard, nommé sous-préfet de Rochefort.

En 1915 à Belleville-sur-Loire (Rhône), licencié en droit, ancien commissaire de police, M. Jean Massédès entre en 1949 dans le corps préfectoral comme secrétaire général de la Haute-Savoie. Il occupe ensuite, de 1951 à 1961, le poste de secrétaire général pour l'administration de la police de Versailles.

En janvier dernier, un fort mouvement de protestation avait été déclenché à Saint-Pierre-et-Miquelon. Soulevé par les syndiqués et le conseil municipal, il avait pu être apaisé qu'à la suite de directives émanées de Paris en deux lettres signées, soit par deux des ministres de la République, soit par M. Clusabert, gouverneur du territoire.

Le conseil municipal de Saint-Sébastien-sur-Loire (Gironde) a été dissous par le conseil des ministres du 14 mai. M. Michel Poniatowski, ministre de l'Intérieur,

UN MEETING DU P.C.

Pour protester contre la suppression des cérémonies commémoratives de la victoire du 8 mai 1945, le parti communiste français avait organisé, mardi 13 mai dans la salle des fêtes de la rue Saint-Dominique à Paris, un meeting au cours duquel M. Giscard d'Estaing, ancien ministre du bureau politique, a notamment déclaré : « L'appel à l'oubli que constitue la décision de M. Giscard d'Estaing est un fait fâcheux que les dirigeants du pays veulent remettre leurs pas dans les pas du passé. (...) La réconciliation entre les peuples français et allemand ne passe pas par l'oubli des politiques réactionnaires des deux pays. Elle passe par la solidarité de combat des forces démocratiques de France et de la République fédérale, par l'amitié et la coopération avec la République démocratique allemande. » M. Ley Yarmu, membre du comité central du P.C. d'Alsace-Lorraine, participait à ce meeting.

LE PRÉSIDENT SCHEEL : nous n'avons pas lieu de fêter cette date...

M. Walter Scheel, président de la République fédérale, évoquait en ces termes, le 8 mai dernier dans l'église de l'université de Bonn, la signification de la date du 8 mai pour ses concitoyens (le Monde du 8 mai).

« Le 8 mai n'a pas seulement marqué la fin de la dictature hitlérienne, ce fut aussi celle du Reich, et le Reich n'était pas l'œuvre de Hitler. C'était l'état des esprits de l'Allemagne, pour les générations d'Allemands, c'était la patrie qu'ils aiment, comme chaque homme au monde aime sa patrie. »

« Devions-nous nous réjouir parce qu'un dictateur s'en était emparé ou parce que désormais

LE PRÉSIDENT SCHEEL : nous n'avons pas lieu de fêter cette date...

M. Walter Scheel, président de la République fédérale, évoquait en ces termes, le 8 mai dernier dans l'église de l'université de Bonn, la signification de la date du 8 mai pour ses concitoyens (le Monde du 8 mai).

« Le 8 mai n'a pas seulement marqué la fin de la dictature hitlérienne, ce fut aussi celle du Reich, et le Reich n'était pas l'œuvre de Hitler. C'était l'état des esprits de l'Allemagne, pour les générations d'Allemands, c'était la patrie qu'ils aiment, comme chaque homme au monde aime sa patrie. »

« Devions-nous nous réjouir parce qu'un dictateur s'en était emparé ou parce que désormais

M. JOBERT : le président s'est trompé

M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, a déclaré, mercredi 14 mai, à l'Assemblée nationale, que le président de la République n'avait pas le droit de reconnaître qu'il s'est trompé à propos du 8 mai.

M. Jobert a ajouté qu'il y

De nouvelles réactions des associations d'anciens combattants

« La victoire du 8 mai 1945 n'est pas une victoire commémorative, a déclaré, lors d'une conférence de presse, le 14 mai, M. André Leroy, président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), en dénonçant la décision du président de la République de ne plus célébrer officiellement l'anniversaire de la capitulation allemande.

« Cette décision est inacceptable dans la forme et dans le fond, a ajouté M. Leroy. Dans la forme, elle est illégale, il n'est pas du ressort du président de la République d'annuler la loi votée par le Parlement, en dehors de toute régularité constitutionnelle. »

Les dirigeants de la Fédération ont affirmé qu'ils n'accepteraient jamais « un tel reniement » ni la fusion de deux anniversaires — « une signification si particulière » — deux ans même « fête du souvenir ». Le F.N.D.I.R.P. a appelé ses adhérents à participer nombreux à la manifestation qui aura lieu à 19 heures, ce jeudi 15 mai, à l'Arc de triomphe.

D'autre part, de nombreuses associations ont publié des communiqués dans lesquels elles s'élèvent contre la suppression de la commémoration officielle de l'armistice du 8 mai 1945 : l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, la Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre, les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, l'Amicale des vétérans orphelins, ascendants et victimes de guerre de Monteville, l'Association générale des mutilés de la guerre et du union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunis, l'Association française Buchenwald et combattants, l'Association des déportés internés résistants et patriotes de Paris, l'Association républicaine des anciens combattants, l'Association nationale des cheministes anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre, l'Amicale des veuves, orphelins et ascendants de guerre, l'Association des déportés du travail et réfractaires de la région parisienne, la Fédération nationale des anciens de la Résistance, le Syndicat national des enseignants de second degré, l'Association nationale des déportés et internés résistants et patriotes de la Seine-Saint-Denis, la Fédération nationale des déportés du travail, la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance, l'Union des intellectuels indépendants, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Mouvement de la paix, la Fédération nationale André-Magasin, les Anciens de la résistance juive, etc.

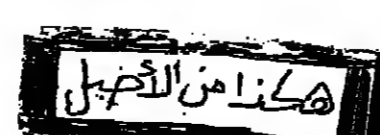
De nouvelles réactions des associations d'anciens combattants

« La victoire du 8 mai 1945 n'est pas une victoire commémorative, a déclaré, lors d'une conférence de presse, le 14 mai, M. André Leroy, président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), en dénonçant la décision du président de la République de ne plus célébrer officiellement l'anniversaire de la capitulation allemande.

« Cette décision est inacceptable dans la forme et dans le fond, a ajouté M. Leroy. Dans la forme, elle est illégale, il n'est pas du ressort du président de la République d'annuler la loi votée par le Parlement, en dehors de toute régularité constitutionnelle. »

Les dirigeants de la Fédération ont affirmé qu'ils n'accepteraient jamais « un tel reniement » ni la fusion de deux anniversaires — « une signification si particulière » — deux ans même « fête du souvenir ». Le F.N.D.I.R.P. a appelé ses adhérents à participer nombreux à la manifestation qui aura lieu à 19 heures, ce jeudi 15 mai, à l'Arc de triomphe.

D'autre part, de nombreuses associations ont publié des communiqués dans lesquels elles s'élèvent contre la suppression de la commémoration officielle de l'armistice du 8 mai 1945 : l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, la Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre, les combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, l'Amicale des vétérans orphelins, ascendants et victimes de guerre de Monteville, l'Association générale des mutilés de la guerre et du union nationale des mutilés, réformés et anciens combattants réunis, l'Association française Buchenwald et combattants, l'Association des déportés internés résistants et patriotes de Paris, l'Association républicaine des anciens combattants, l'Association nationale des cheministes anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre, l'Amicale des veuves, orphelins et ascendants de guerre, l'Association des déportés du travail et réfractaires de la région parisienne, la Fédération nationale des anciens de la Résistance, le Syndicat national des enseignants de second degré, l'Association nationale des déportés et internés résistants et patriotes de la Seine-Saint-Denis, la Fédération nationale des déportés du travail, la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance, l'Union des intellectuels indépendants, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, le Mouvement de la paix, la Fédération nationale André-Magasin, les Anciens de la résistance juive, etc.



ARMÉE

CORRESPONDANCE

Un jugement curieux

Nous avons reçu le lettre suivante de M. Joël Dupuy de Méry, président du Comité de soutien à l'Armée...
Car le fond du problème est là. Il y a bien sûr des aménagements à apporter au service national...

Intéressant, plus stimulant, et qu'il ne serve pas seulement à réduire les chiffres sur le chômage des jeunes!
Et surtout, mon colonel, cessez de brandir l'épouvantail détraqué du fascisme! C'est étonnant de la part d'un homme qui se veut de progrès et d'évolution...

Des précédents, comme les sanctions prises à l'encontre du capitaine Gérard Delas ou la disgrâce de son vice-amiral d'escadre Antoine Sanguetti à la suite de la publication par le Monde de leurs articles, incitent la rédaction de votre journal à respecter l'anonymat des cadres militaires qui nous écrivent, lorsqu'ils le souhaitent (N.D.L.R.).

Où bien Dupuy ou bien l'armée rouge

Répondant au colonel dont nous avons publié la lettre dans le Monde le 2 mai, M. E. Fischer, lieutenant de réserve, chargé d'enseignement à l'université de Nancy-II nous écrit:

L'anonyme à cinq galons a bien plus raison qu'il ne le croit quand il soutient que notre régime sociopolitique n'est pas le plus favorable à l'entretien d'une armée apte à combattre...

L'arme nucléaire peut être un instrument de chantage et de représailles dont la gauche aurait tort de se défaire

estime la revue du CERES

Dans le dernier exemplaire du supplément de ses Cahiers, le Centre d'études de recherches et d'éducation socialistes (CERES) publie sous le titre « Défense et socialisme » un article qui est en fait une condamnation des notes de la soumission caducique pour l'armée française...

La défense nationale — ou tout autre organisme en tenant lieu — devant être étendue. Mais il devra en être de même à tous les échelons régionaux, départementaux et locaux...

Permanente, elle doit être capable à tout instant de faire réfléchir un régime par trop agressif sur les intérêts de la France et en faisant peser sur lui la menace d'un empiètement sans profit et des représailles sans concessions...

Les amiraux Le Franc et Wolff et le général Fleuret reçoivent leur quatrième étoile

M. de l'Étoile est promu ingénieur général de première classe
Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général Marcel Bigeard, secrétaire d'État à la défense...

siège aérienne, le général de brigade aérienne Saint-Martin; commissaire général Eugène; pénitencier de brigade aérienne, les colonels Desjoubert et Martin; commissaire général, le commissaire colonel Thuret...

L'Égypte achète à la France quarante-deux hélicoptères

L'Égypte a passé commande à la France de quarante-deux hélicoptères légers Galleo SA-341 qui ont été livrés en coopération franco-britannique...

L'Union soviétique ait mis un embargo sur ces livraisons d'hélicoptères à l'Égypte ainsi que sur d'autres matériels militaires à cause du non-paiement par Le Caire de ses précédents contrats avec Moscou...

Rivages
Des expéditions jeunes et des SUPERCHARTERS
MARCOC 22 jours : 1.050 F
TURQUIE 23 jours : 1.050 F
SINTRAÏ 23 jours : 1.250 F

PROCÉDÉ S.A.I.R.E.S.
la seule solution contre le bruit
En voiture, quoi de plus agréable que de pouvoir écouter à volonté la radio ou son enregistrement préféré...

Bucarest?
Austrian Airlines
Les horaires les plus pratiques en Europe et vers le Proche-Orient
Austrian Airlines 12, rue Auber, Paris - Téléphone 266-34-66

EFF et EUROFRANCE
RACHÈTEZ VOTRE AUTORADIO de 100 à 300 F
pour l'achat d'un combiné radio-cassette stéréo
et nos prix discount:
AUTORADIO
Autoradio BLAUPUNKT OFFENBURG
Puissance: 4 W - PO, GO - 3 stations prélogées
Avec son kit de montage... 238 F

GUY DE SAINT-AUTIER

habiter au sommet de la colline avec la mer pour horizon...

et si c'était cela le bonheur?

nice, deux fois capitale

Quatrième ville de France, Nice a su devenir à la fois capitale touristique et capitale régionale du midi méditerranéen.

C'est sur la colline de La Lanterne, dominant le site grandiose de la Baie de Nice, que se construisent les **Belles Terres**.

Avec les avantages d'une ville en pleine activité, près des loisirs et des distractions qu'offre cette capitale régionale, mais surtout dans le calme d'un des quartiers les plus résidentiels.



une région plus que privilégiée

La Côte d'Azur, tous et toutes en ont chéri les attraits : la douceur de son climat, ses paysages toujours contrastés entre la mer et la montagne, sa végétation aussi où se mêlent lavande, oliviers, pins, garrigue et maquis.

Sans oublier l'arrière-pays et ses promenades, mais aussi les golfes, les baies et bien sûr les plages renommées.

Domicile ou vacances, la Côte d'Azur vous offre le maximum.




Le carnaval de Nice : une fête de renommée internationale

une architecture pour le sud

Trois immeubles en étoile qui regardent la mer : tous les living et leurs vastes loggias donnent sur la Méditerranée.

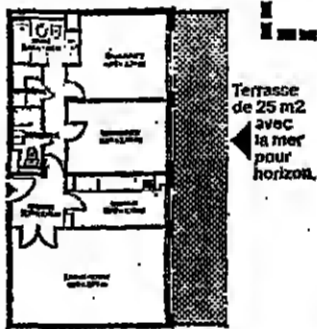
Des chambres, vous découvrirez les montagnes enneigées de l'arrière-pays ou votre grande et magnifique oliveraie.

Du studio au 5 pièces : des appartements conçus pour la vie au soleil.

Une vie pratique aussi : un mini shopping-center qui regroupe plusieurs commerçants est à votre disposition, à la lisière du programme.



Vue cavalière de la montagne des Belles Terres



sports et loisirs...

En rentrant le soir, troquez costume de ville et attaché-case contre short blanc et raquette.

Résidence d'été ou résidence principale, vous apprécierez jour après jour le plaisir de vivre aux **Belles Terres**.



Face aux jardins : le court de tennis

voilà votre piscine

Face à la mer, votre piscine en bas de chez vous : elle est remarquable tant par sa forme originale que par ses grandes dimensions.

Lés petits non plus n'ont pas été oubliés : un grand bassin leur est réservé et permet de les laisser barboter à leur guise en toute sécurité.

Enfin, sur une île, un pool-house, lieu de détente et de repos vous accueille avec vos amis.



Une piscine remarquable tant par ses dimensions que par sa forme originale et son pool-house

voilà votre piscine

♣♣♣ oui... mais combien ?


Voici un exemple de prix. Nous vous laissons juger.

Aux **Belles Terres**, un magnifique 3 pièces de 72 m² + 25 m² de terrasse coûte : 342.000 F, en prix fermes et définitifs, bien sûr.

voire seul vis-à-vis : la méditerranée

Droit devant vous, la mer jusqu'au large, perpétuellement offerte à votre regard. C'est cette immensité de bleus si particuliers, que vous contemplez jour après jour.

Tranquillement et paisiblement depuis votre balcon : on ne se lasse jamais de regarder la Méditerranée.



Depuis votre balcon : une vue à jamais inoubliable

Si vous ne pouvez venir ce prochain week-end, envoyez-nous votre carte de visite. Vous recevrez gracieusement une documentation complète.

les Belles Terres à nice

234, avenue de la Lanterne / (93) 87 08.25

Pour vous renseigner à Paris appelez Gégic, 52, Champs-Élysées / 256 98.98



مكتبة من الأمل



MÉDECINE

Spécialiste de la lutte contre le cancer

LE PROFESSEUR PIERRE DENOIX DEVIENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SANTÉ

Sur la proposition de Mme Simone Veil, ministre de la santé, le conseil des ministres du mercredi 14 mai a nommé M. Pierre Denoix directeur général de la santé publique, en remplacement de M. Pierre Charbonneau, qui occupait ces fonctions depuis 1970 et qui est appelé à d'autres responsabilités, que le porte-parole du gouvernement n'a pas précisées.

(Né le 28 octobre 1912 à Paris, le docteur Pierre Denoix a fait ses études à la faculté de médecine de Paris. Chirurgien des hôpitaux de Paris depuis 1948, il était directeur de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif depuis 1958. Il est professeur titulaire de la chaire de clinique carcinologique de la faculté de médecine de Paris.)

Le docteur Denoix est membre de l'Académie de chirurgie, président de l'Union internationale contre le cancer depuis 1972. Ses activités en carcinologie, orientées vers la clinique, la recherche et l'organisation de la lutte contre le cancer, le professeur Denoix s'est intéressé à l'admission hospitalière et à l'architecture de la réalisation d'un centre hospitalier ultra-moderne à l'Institut Gustave-Roussy. Lors de sa leçon inaugurale (le mardi du 10-11 juin 1975), le docteur Denoix avait montré tout l'intérêt qu'il attachait à la médecine hospitalière et à la médecine sociale.)

PUBLIÉS AU « JOURNAL OFFICIEL »

Quatre textes lèvent les derniers obstacles réglementaires à l'application de la loi sur l'avortement

Quatre décrets et un arrêté relatifs à l'application de la loi sur l'interruption de grossesse du 17 janvier 1975 sont publiés au Journal officiel de ce jeudi 15 mai. Ils complètent ou précisent certaines dispositions de la loi.

● L'AIDE MÉDICALE : un décret précise dans quelles conditions une femme, qu'elle soit assurée sociale ou non, peut bénéficier d'une aide financière en cas d'interruption de grossesse. L'admission à l'aide médicale est prononcée par le préfet après enquête sur les ressources de l'intéressée. Le décret du préfet peut faire l'objet d'un recours devant la commission départementale de l'aide sociale.

● LA CONSULTATION SOCIALE PRÉLIMINAIRE à laquelle la femme doit recourir avant de prendre sa décision : un décret mentionne plusieurs catégories d'organismes habilités à donner cette consultation (services sociaux publics et privés) et établit les critères auxquels doivent souscrire les organismes agréés. Ces organismes doivent, entre autres, être sans but lucratif, à vocation sociale et capables d'assurer une permanence ou moins hebdomadaire.

A la suite de cette consultation (que la loi a prévue obligatoirement sous forme d'entre-prise particulier soumis au secret professionnel), une attestation portant la signature manuscrite de la personne qui a procédé à l'interruption et de l'organisme agréé sera délivrée à la femme.

Le décret précise que l'agrément des établissements, centres ou organismes est accordé par le préfet après consultation d'une commission dont la composition est fixée par arrêté (celui-ci devrait être prochainement publié au Journal officiel).

● LES CONDITIONS D'AVORTEMENT POUR LES FEMMES ÉTRANGÈRES : un décret fixe les conditions de résidence que doivent remplir les femmes étrangères afin de pouvoir interrompre volontairement leur grossesse en France. Elles devront justifier d'une résidence régulière d'au moins trois mois être en possession d'un titre de séjour ou d'un document en tenant lieu (carte de résidence ordinaire ou privilégiée, carte de séjour temporaire, etc.).

quement plus d'autres précisions réglementaires pour ce qui concerne le droit à l'interruption de grossesse. Il appartient désormais aux préfets de faire preuve de la plus grande diligence s'ils ont réellement la volonté de faire appliquer les textes de manière efficace. Il va de soi, par exemple, que l'admission à l'aide médicale sur décision du préfet n'aura de sens que si cette décision parvient à l'intéressée avant la huitième ou la dixième semaine de la grossesse par exemple.

Mais si l'accès à l'avortement ne comporte plus d'obstacles réglementaires, il reste maintenant à obtenir les mêmes facilités dans la pratique de l'acte lui-même. Pour le moment, un certain nombre d'établissements hospitaliers et de centres de services se proposent de pratiquer de tels actes. Or le décret concernant les conditions particulières d'agrément des établissements d'avortement prévus par la loi n'est pas encore publié. On précise au ministère de la santé qu'il devrait être dans les toutes prochaines semaines. On a cette fois toutes raisons de le croire, dans la mesure où sur les autres points tous les engagements ont été tenus dans les délais. — M. A.-R.

N GYNÉCOLOGUE DE ROUEN EST POURSUIVI POUR REFUS D'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Le chef du service gynécologique de l'hôtel-Dieu de Rouen, le professeur Claude Duval, a été cité à comparaître, le 14 mai, devant le tribunal correctionnel de la ville pour non-assistance à personne en danger.

À la suite d'une plainte déposée par une jeune femme de vingt ans, Mme Françoise Capron, qui reproche son refus de pratiquer à sa personne une interruption de grossesse.

Mme Capron a déposé plainte, plaignant les conditions dans lesquelles sa demande d'interruption de grossesse a été repoussée, de semaine en semaine, et finalement refusée sans que le médecin l'ait examinée. Elle estime l'attitude du médecin « non seulement humiliante, mais aussi susceptible de lui faire courir des risques graves ».

Ses avocats plaident qu'« en refusant d'examiner Mme Capron au début de la loi du 17 janvier, le médecin s'est mis volontairement dans l'impossibilité de prendre connaissance et d'apprécier le degré de cet état susceptible de lui faire courir des risques graves ».

ÉDUCATION

● Manifestation d'enseignants Paris. — Environ deux mille enseignants de la région parisienne ont manifesté, mercredi 14 mai, de la Bastille au Palais-Royal, à l'appel des sections de la Fédération de l'éducation nationale et de l'interprofessionnelle (FEN, S.G.T., C.F.D.T., F.O.) des personnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et des bibliothèques. Ce défilé, organisé dans le cadre de la semaine d'action de la FEN, avait pour but de protester contre la politique d'austérité en matière d'éducation nationale. Une large bande de manifestants, en tête du cortège, portait le ton aux slogans repris par les manifestants : « Non aux projets Haby, Mazaud, Soisson ; Non aux coupes, à la réduction des effectifs ; Non à la dégradation des conditions de travail ».

Le groupe d'étude sur l'éducation et la formation, qui rassemble des députés des trois partis à la majorité, s'est réuni, mardi 13 mai, sous la présidence de Jacques Legendre, député du Nord (U.D.R.) pour faire le point sur les propositions de modification du système éducatif du ministre de l'éducation, M. René Haby. Le groupe se félicite notamment de la politique de concertation mise en œuvre par M. Haby, « attitude positive, même si elle se heurte à des oppositions partielles et conservatrices ». Réaffirmant la « nécessité d'une modernisation du système éducatif », le groupe « souhaite qu'un accord aussi large que possible soit trouvé au Parlement » quand y seront déposées les propositions de M. Haby, « et se déclare « convaincu de l'existence, en tout état de cause, d'une majorité acquise à l'idée d'une rénovation sérieuse et déterminée à la faire aboutir ».

● Réunions de ministres de l'éducation. — La conférence annuelle des ministres de l'éducation nationale des pays d'expression française se réunit, à Paris ce jeudi 15 mai et vendredi 16 mai. Elle est ouverte par M. Pierre Abelin, ministre français de la coopération. D'autre part, les ministres de l'éducation des vingt et un pays du Conseil de l'Europe se réunissent, à Stockholm du 10 au 12 juin.

Le dossier-guide prévu par le code de la santé publique et relatif aux droits, aides et avantages garantis par la loi aux familles, aux mères célibataires ou non et à leurs enfants ainsi qu'aux possibilités offertes pour l'adoption d'un enfant à naître est publié au Journal officiel. Il est précisé que ces dossiers (dont le prototype a été réalisé par la Direction de l'action sociale du ministère de la santé) sont adressés aux préfets qui doivent les compléter en y adjoignant les adresses de centres et organismes de planification d'éducation, d'information familiale de leur région ; les préfets devront les adresser à leur tour, aux médecins, aux établissements d'hospitalisation publics ou privés et à tous les centres, établissements et organismes concernés. L'ensemble de ces opérations devra être terminé au plus tard le 15 janvier 1976. Ce dossier-guide publié en annexe de l'annuaire de l'éducation, sera publié le 10 mars dernier.

L'ensemble de ces dispositions, publié dans les délais qu'avait prévus Mme Veil, n'appelle prati-

ANGLETERRE Spécial étudiants 3 semaines 1080F Log et Repas Autocours anglais général 41,2 h de cours par semaine Intensive drills cours de discussion rapide Anglais commercial prep diplôme British Chamber Activités sportives, club privé, etc. Séjours amicaux pour élèves du secondaire et adultes documentation spéciale. British European Centre 5, rue Richelieu, 75002 Paris 6. Tél. 260.13.34

ÉCOLE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION CONCOURS D'ADMISSION 1^{re} SESSION 4 et 5 JUIN 1975 2^e SESSION 17 et 18 SEPTEMBRE 1975 Collège Sainte-Barbe établissement d'enseignement privé fondé en 1460 4, rue Valentin, 75005 Paris. 033-43-97

Le Monde de l'éducation Le numéro de mai est paru une école vivante esd soufflot examens d'entrée (niveau "Terminale") 20 MAI 4 JUIN et 26 JUIN Hâtez-vous de vous inscrire ou demandez une documentation à notre "Service Examens" (Bacheliers : entrée sur titres) esd soufflot Un enseignement "sur mesure" Des méthodes dynamiques. L'école la plus appréciée des employeurs. Débouchés assurés. Préparation : BTSS (Bilingue - Trilingue) Secrétariat Européen, etc. Ecole des Secrétaires de Direction (enseignement privé) 15 rue Soufflot 75005 PARIS Tél. 326 44 40

Pour une fois les enfants font faire une bonne affaire à leurs parents. LA NORMANDIE SOUS "CONTRAT PRIX BLOQUÉS"

Table with 7 columns: Residence du Pré à Villers-sur-Mer, Les Munoirs à Courseulles-sur-Mer, Saint Michel à Cabourg, Les Embrens à Ouistreham, L'Essoutage à Honfleur, Cap Cabourg à Cabourg, La Caserie à Touques. Each cell contains property details like 'STUDIO 22 m² - rez-de-chaussée avec bloc cuisine 59 000 F' and photos of the properties.

Le contrat "prix bloqué" : Sa première vertu : vous permet de choisir votre appartement au prix amiable - bloqué - au meilleur (autrement dit moins cher). Son avantage : pendant que vous réunissez les fonds nécessaires à votre part personnelle, votre appartement prend de la valeur. Un petit 5 % à la réservation : Une condition légère et facile à remplir : un petit 5 % du prix total et vous bloquez le prix. Un crédit jusqu'à 80 % : Exceptionnellement vous pouvez bénéficier d'un prêt de 80 % sur 18 ans par exemple pour acquies votre résidence sur la côte normande. Des sites bien choisis : Dans chacune des stations balnéaires, les résidences Jacques Ribourel offrent la plage à portée des plus jeunes, à proximité de tous les sports. Le confort "du mieux vivre" : Construction soignée, d'après les dernières normes du pays. Isolation phonique et thermique poussées. Parking en sous-sol. Ascenseur. Cuisine toute équipée (réfrigérateur, plaque à four, table à cuisson, four double, placards, etc.). Balcons ou loggia. Chauffage électrique intégré.

Jacques Ribourel: 71, av. Raymond Poincaré 75116 Paris - Tél: 704 55 89

Retournez cette demande de documentation à Jacques Ribourel 71 av. Raymond Poincaré 75116 Paris Bureau de vente: Paris: 71 av. Raymond Poincaré, Tél. 704.55.89 (du lundi au samedi). Villers-sur-Mer: 28 bd Pire Chevillet, Tél. 16 (31) 87.03.89 Et sur place. Nom: Prénom: Adresse: Profession:

LIQUIDATION TOTALE
chez
VOG
34, rue Tronchet, Paris 9^e

TOUT DOIT DISPARAITRE
dans les jours qui viennent
Ouvert de 10h à 19h

marcel clément

combat pour l'espérance

1966-1975... une analyse vivante... des résurrections d'Apocalypse.

Éditions ALBATROS
14, rue de l'Armoirique
Paris-14^e

RELIGION

A L'INSTITUT « LUMEN VITAE »

Les étudiants protestent contre le silence de la direction après la démission du théologien Gustavo Gutierrez

« L'affaire Girard-Lumen Vitae continue ! » C'est par ces mots que s'ouvre une lettre envoyée le 18 avril aux directeurs de l'Institut international de Bruxelles par l'assemblée générale des étudiants pour protester contre le « silence volontaire de la direction au sujet de la démission de Gustavo Gutierrez ».

Celui-ci, théologien péruvien, auteur du livre traduit en français sous le titre *Théologie de la libération*, paru en 1974 aux éditions Lumen Vitae, écrit à la direction en janvier 1975 pour lui annoncer que, en désaccord avec l'exclusion de Giulio Girard, qu'il qualifie de « injuste et inacceptable », il ne viendrait pas à l'Institut, déclarant les étudiants dans un texte adopté par 45 voix pour et 3 abstentions. « Et, le 15 mars encore, il confirme sa décision. Pourquoi la direction de Lumen Vitae n'a-t-elle attendu le 14 avril, jour prévu pour l'ouverture de la session sur le thème de la libération, pour en informer les étudiants ? Ce silence constitue un abus de pouvoir ».

Cette démission de Gustavo Gutierrez intervient en même temps que celle de M. Michel Ségurier, directeur du centre INOPEP de Paris, et de M. Michel Sauvage, professeur de théologie, et allonge la liste des démissionnaires, qui comprend M. Roovers, le chanoine Houtart et Paulo Freire (*le Monde* du 27 février).

Par ailleurs, un groupe de professeurs de l'Institut avait adressé une lettre à la congrégation de la Compagnie de Jésus, réunie récemment à Rome.

De leur côté, les directeurs de l'Institut ont annoncé que « la mesure prise par la provincial des jésuites touche uniquement l'inscription de nouveaux étudiants pour la première année de l'Institut international de catéchèse et de pastorale. Elle ne vise en aucune manière la seconde année de cet Institut (...) ni les activités organisées par les deux autres départements, à savoir l'école supérieure catéchétique et le centre d'éducation permanente ». Le retrait de douze bourses d'étude, enfin, par l'organisme romain Aide à l'Église en détresse est interprété comme un appui du Vatican à la direction de l'Institut. — A. W.

SPORTS

CYCLISME

Le sabordage de Merckx

Trois compétitions par étapes importantes se sont terminées dimanche 11 mai : le Tour de Romandie, où le modeste Francisco Galdos a surpris la totalité des favoris, dont Merckx et Zoetemelk ; le Tour d'Espagne, perdu par Lass et Ocaña au profit de l'inattendu Tamaran ; enfin, les Quatre Jours de Dunkerque, la seule de ces trois épreuves qui ait donné lieu à un résultat cohérent.

Eddy Merckx n'a pas pour habitude de capituler et de perdre quatorze minutes en l'espace d'un après-midi sur des adversaires éliminés au classement général. Sa conscience professionnelle et sa vigilance sont notoire. Si, pour une fois, il a laissé se développer une « échappée-lobster », c'est, dit-on, parce qu'il était las de supporter tout le poids de la course : il aurait volontairement provoqué le naufrage du peloton pour faire un exemple et confondre ses rivaux directs, qui, selon ses propres termes, se réfugièrent dans une attitude passive. Même si sa version des événements est parfois contestée, même si elle ne paraît pas absolument convaincante, les observateurs tiennent son échec pour accidentel. Le Récit de Lais

Ocaña dans la Vuelta leur semble, en revanche, plus sérieux, car il pourrait s'agir des limites actuelles du champion espagnol, qui a subi en permanence la loi de l'opposition.

Confirmation de Danguillaume

La victoire obtenue par le jeune Belge Freddy Maertens dans la région de Dunkerque a d'autant plus d'impact qu'elle coïncide avec la défaite spectaculaire des grandes vedettes du cyclisme, et d'autant plus de signification qu'elle sanctionne un affrontement de qualité.

Parmi les faire-valoir du routier flamand, il convient de mentionner Jean-Pierre Danguillaume, Thèvelet et le Néerlandais Schuiten, vainqueur la saison passée du Grand Prix des nations. Cette épreuve nerveuse empruntant un parcours difficile a confirmé tout le bien que l'on pensait de Danguillaume, déjà très remarqué à l'occasion de Paris-Bourges (*le Monde* du 6 mai) ; elle a mis une fois de plus en évidence les progrès de Tourangeau dans tous les compartiments qui composent le cyclisme sur route et il n'est pas superflu de rappeler que le meilleur routier français du moment a perfectionné son bagage en participant depuis deux ans au Six Jours de Grenoble, c'est-à-dire en pratiquant son métier d'une manière méthodique et intelligente.

Ces Quatre Jours de Dunkerque nous ont, d'autre part, restitué un Yves Edouard conforme à ce qu'il était voilà trois ans, au nous éclairer sur les raisons profondes de sa métamorphose. On aurait employé ce terme pour qualifier le fichtelien relayé de Raymond Poulidor, classé vingt-huitième. A trente-neuf ans passés, le doyen de la corporation reporte tous ses espoirs à la Tour de France, qui sera treizième de sa carrière. Il a, en guise de choix, choisi son objet et s'est convaincu, avec l'âge, la nécessité de mesurer ses efforts.

JACQUES AUGENDRE.

● M. Valère Giscard d'Estaing assistera le 20 juillet à l'arrivée de la dernière étape du Tour de France cycliste. Il remettra « maillet jaune » au vainqueur l'épreuve.

BASKET-BALL

En championnat d'Europe groupe B

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE NE DISPUTERA PAS LA PHASE FINALE

Six équipes participeront du 21 mai à Hagen (R.F.A.) la finale du championnat d'Europe, groupe B, de basket-ball. Les poules qualificatives, qui se disputent actuellement, permettent de penser que la phase finale mettra en présence la Pologne, l'Autriche ou la France, la Roumanie, les Pays-Bas, la Suède ou la Grèce.

Mercredi 14 mai, la France bat l'Algérie par 117 à 61, ne servant ainsi ses chances de terminer dans les deux premiers de son groupe. Le match qu'elle va disputer le 15 mai contre l'Autriche (troisième du groupe) paraissait décisif.

Les premières journées de ce championnat ont été marquées par les déboires de l'équipe d'Allemagne fédérale, qui se trouve éliminée de la phase finale. Double déconvenue pour les sportifs allemands et pour les organisateurs qui comptaient sur la présence de l'équipe nationale à Hagen pour attirer les spectateurs.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL — Dynamo Kiev (U.R.S.S.) a remporté la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant Ferencváros (Hongrie) par 3 à 0, mercredi 14 mai, à Bâle. C'est la première fois qu'un club soviétique remporte une coupe d'Europe de football.

Le même jour à Wels (Autriche), l'équipe de France amateurs a battu celle d'Autriche par 2 à 1.

RUGBY — Le Comité olympique sud-africain non racialement (SANROC) et le Mouvement contre le racisme, l'apartheidisme et pour la paix (M.R.A.P.) protestent une nouvelle fois contre la tournée que l'équipe de France de rugby doit faire en Afrique du Sud au mois de juin. Ils estiment que le fait, pour les Français, de rencontrer une équipe multiraciale composée de joueurs de couleur — ne modifiera en rien le régime d'apartheid en vigueur dans ce pays.

AMERIQUE DU NORD. PARTEZ A L'AVENTURE. PAS AU HASARD.

"VACANCES A CONSTRUIRE" UNE NOUVELLE FAÇON DE DECOUVRIR L'AMERIQUE.

Pour découvrir l'Amérique, il faut être libre. Libre de partir quand vous voulez, d'aller où vous voulez, comme vous voulez. Mais comment faire de cette aventure une bonne aventure ?

Air France a négocié les tarifs les plus avantageux avec des hôteliers, des loueurs de voitures, des transporteurs aériens et des compagnies d'autocars.

Vous n'avez plus qu'à construire votre voyage en établissant votre itinéraire, en déterminant vos durées de séjour, en choisissant vos moyens de transport.

Avec la petite brochure Air France-Jet Tours, c'est facile.

A Paris, vous achetez des chèques-échange. En Amérique, vous les donnez contre telle ou telle chambre, contre tel ou tel transport. C'est moins cher, c'est simple, c'est sûr. Et c'est souple : vous voulez retarder votre départ de 3 jours ? Faites-le.

Vous voulez prolonger votre séjour ? Vous pouvez. Vous voulez changer d'itinéraire, de moyen de transport, ou d'hôtel ? Personne ne vous en empêche.

Vive la liberté.

PARTEZ QUAND VOUS VOULEZ.

Pour traverser l'Atlantique, vous avez le choix entre tous les horaires et tous les tarifs Air France : les tarifs normaux, les tarifs excursions, le tarif Apex (Réservation et paiement 2 mois à l'avance - frais d'annulation en cas de report) ou le tarif jeune.

Vous pouvez donc déterminer en toute liberté l'itinéraire principal de votre voyage, votre date d'arrivée et votre ville d'entrée en Amérique du Nord : Montréal, New York, Chicago, Boston, Washington, Houston, Los Angeles.

ALLEZ OÙ VOUS VOULEZ.

En Amérique du Nord, trois grandes chaînes d'hôtels (1000 hôtels au total) vous attendent : Quality Inn, Travelodge (100 F la chambre - 2 grands lits doubles - tarif unique pour 1, 2, 3 ou 4 personnes) ou Hilton (130 F la chambre pour 1 ou 2 personnes en hôtel première catégorie, 160 F en catégorie luxe).

Choisissez une, deux ou les trois chaînes selon leur localisation, selon les types de service que vous attendez ou selon votre préférence pour tel ou tel style d'hôtellerie. C'est ça, la liberté.

VOYAGEZ COMME VOUS VOULEZ.

Vous n'allez pas en Amérique du Nord pour rester au même endroit. Air France a donc sélectionné pour vous trois grands moyens de transport.

Selon votre programme, votre budget et le temps dont vous disposez, utilisez l'un ou l'autre ou les trois à la fois.

Vous pouvez louer une voiture pour vous promener et pour rayonner autour des villes. Nos accords avec Hertz et Europcar (National, Tilden) vous permettent de bénéficier des meilleures conditions. Un exemple : 610 F prix forfaitaire pour louer 8 jours "une belle américaine", kilométrage illimité.

Vous pouvez prendre le car pour les longues distances. Air France vous propose le réseau de Continental Trailways qui couvre tous les territoires des USA et du Canada avec un forfait kilométrage illimité : 15 jours, 600 F ; 1 mois, 850 F etc.

Vous pouvez prendre l'avion pour les très longues distances ou les déplacements rapides. Vous aurez 20% de réduction sur les tarifs intérieurs, par exemple sur les lignes d'American Airlines, United Airlines et Eastern Airlines.

En voiture, en car ou en avion, partez à l'aventure.

Pour découvrir l'Amérique du Nord, Air France vous recommande ce nouveau style de "Vacances Jet Tours".

Renseignez-vous auprès de votre Agent de voyages ou d'Air France ; ils sauront vous conseiller et vous donneront la brochure "Vacances à construire".

Jet tours AIR FRANCE

سكننا من الأمل

ACTES
du Congrès de Mars

Honeywell Bull

LE PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vendredi 16 Mai 1975

Madame, Monsieur et cher Client,

Vous venez d'apprendre la fusion prochaine des activités d'informatique générale de la COMPAGNIE HONEYWELL BULL et de la COMPAGNIE INTERNATIONALE pour l'INFORMATIQUE. Cette information aura d'autant plus retenu votre attention que vous êtes utilisateurs d'ordinateurs HONEYWELL BULL ou CII ou que vous le serez bientôt. Et vous vous demandez quelle répercussion cet événement aura dans vos rapports avec le constructeur que vous avez choisi.

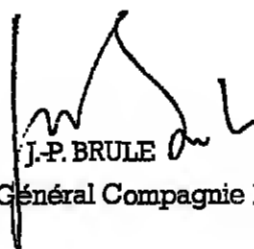
Vos investissements seront protégés : les produits actuels de HONEYWELL BULL et de CII continueront à être commercialisés ; les deux gammes seront ensuite progressivement intégrées.

Cette fusion est logique :

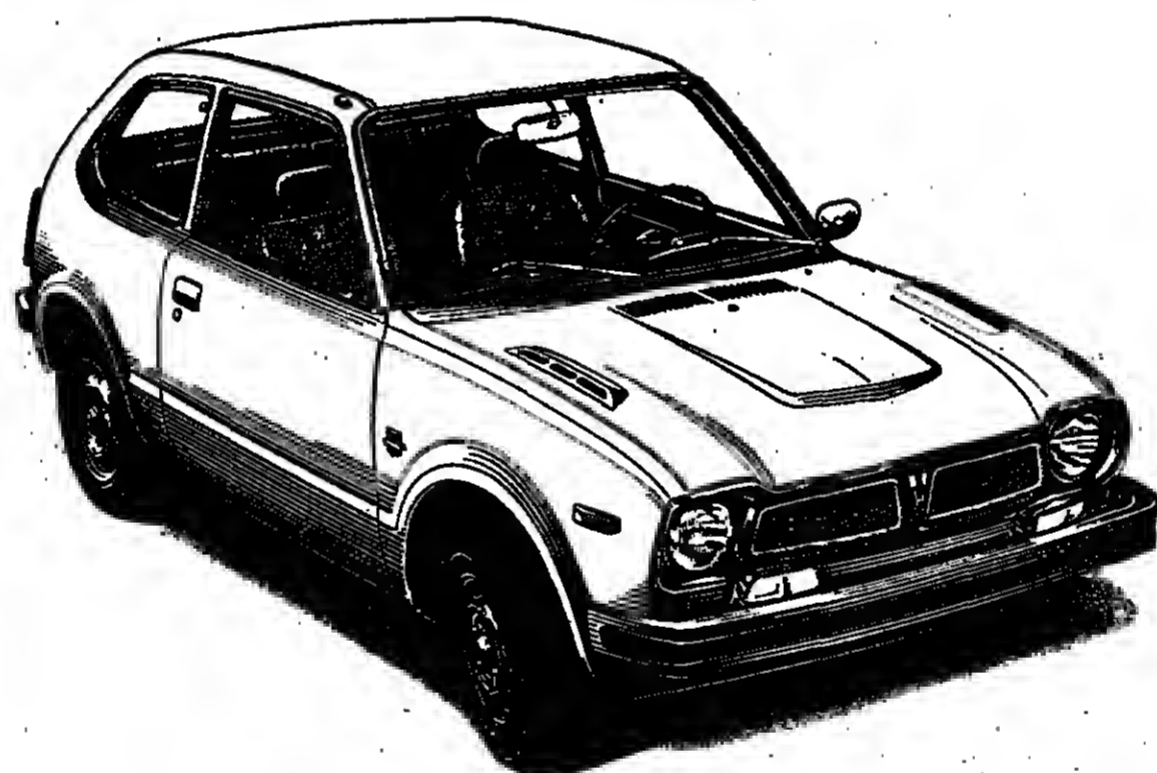
- Nous avons été des pionniers de l'informatique en France et les Pouvoirs Publics apportent leur soutien au développement de cette industrie de pointe.
- L'industrie informatique est mondiale ; la technologie et le marché américain y ont un poids déterminant : les constructeurs français décident d'unir leurs expériences et leurs ressources et optent pour l'association avec un partenaire américain.
- Le nouveau groupe ainsi constitué fait connaître son dessein d'ouverture vers d'autres partenaires européens.

Dans le passé, vous avez fait confiance à l'une ou l'autre société. Vous pouvez maintenir cette confiance au nouveau groupe : il tiendra les engagements pris.

Pour bâtir l'avenir, nous sommes mieux armés, ce nouveau défi nous le gagnerons avec vous.



J.-P. BRULE
Président-Directeur Général Compagnie Honeywell Bull



Voici notre gamme.

Un seul et même moteur.

Mais un moteur si tranquillement puissant, 1169 cc, si robuste, 5500 tours/mn (pas plus) à 145 km/h, si économique, 6,5 litres d'essence à 90 km/h et si simple

— n'importe quel garagiste s'y retrouve instantanément — qu'on ne voit vraiment pas pourquoi il faudrait en inventer un autre. Ou, comme certains, en fabriquer plusieurs versions.

Une seule et même mécanique.

Mais une mécanique qui pense avant tout à votre sécurité. La Civic est une traction avant, à 4 roues indépendantes, équipée d'un double circuit de

freinage en diagonale. Sa structure est monocoque, son polygone desustentation maximum, et son centre de gravité très bas, ce qui lui assure sa tenue de route fantastique. Pourquoi modifier tout ceci pour le seul plaisir de vous mettre devant un faux choix?

Une seule et même carrosserie.

Mais une carrosserie qui abrite un très vaste habitacle (le moteur est placé transversalement à l'avant) où 4 personnes voyagent à l'aise, qui ne mesure que 3,54 petits mètres, dont le hayon arrière permet de la transformer en break immédiatement et dont le profil est tout spécialement étudié pour

résister aux caprices du vent et traverser la mode. Alors, pourquoi la modifier?

Une seule voiture, une seule idée. Donner à tous les Français la possibilité de se faufiler en ville et d'aller en famille de la ville à la campagne sans risque et sans fatigue.

Sans doute est-ce pour cela, tout cela, que plus de 300.000 Civic naissent aujourd'hui chaque année dans le monde. Equipées en série d'une boîte mécanique ou d'une transmission automatique. C'est là un premier véritable choix. Et puis des Civic blanches, des grises, des orange, des bleu-ciel, des brunes

pour satisfaire le goût de chacun.

Enfin deux prix. 14.215 F en version boîte mécanique (1) et 15.535 F en version transmission automatique (1).

Stupéfiant, n'est-ce pas?

Vous le voyez, vous avez un très large choix. Mais une seule certitude : celle d'acquiescer le meilleur modèle de la gamme Honda. Votre Civic.

(1) Prix TTC au 1^{er} mai 1975 + frais de transport et de mise en route

HONDA
CIVIC

Honda-Franco 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.

هنا من الأهل

Le Monde DES LIVRES

SAN ANTONIO

Le baladin à la langue merveilleuse

* SAN ANTONIO : « JE LE JURE ! » Stock, 204 p., 12 pages, 6,10 F.

« J'ai honte d'écrire ce que j'écris, honte de l'argent que j'ai gagné... On ne peut pas me couronner, mais on me découvre. Et ça me chagrine le caviar à gamberge. » On parle ainsi ? San Antonio, bien sûr, en alternance avec Frédéric Dard, son père spirituel. Il lance simultanément deux livres sur le marché : son dernier « poler » (la cent dixième ?), Maman, les petits bateaux et la jure ! une contesalon à bâtons rompus enregistrée par la journaliste Sophie Lannes. Dans ce double miroir, la Janus de nos lettres se tire la langue, se ciligne de l'œil, se roule dans ses contradictions. D'une part, un homme de bonne volonté, un censeur vigilant qui se juge trossard, jousseur, qui déteste son « image de marque », qui bat sa coulpe, rougit de sa fortune et répète : « Je fais semblant d'être généreux, d'avoir du talent, de penser » ; d'autre part, un monstre sacré qui jubila : « J'ai tous les droits, je bombarde, je pilonne, je rase-nuita dans les bords caennobourgs. J'aurais essayé de pondre des bouquins bien torchés, ja ma serais rasé avant d'écrire, ja serais passé à côté de moi. »



Portrait de San Antonio.

C'est l'histoire, la bateleur de la Foire du Trône que le public d'abord, les critiques ensuite, ont hissé au rang de best-seller de phénomènes linguistiques. L'autre, l'auteur de romans plus conventionnels et de pièces de théâtre, a dû s'incliner devant son tonitruant alter ego. La rage au cœur ? N'axagérons rien. Qui vit de sa plume (et qui a cravé de faim) se console aisément de tirer à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires. Mais le succès n'a suffi pas toujours à rassurer celui qu'il comble.

« Du génie, moi ? protesta l'auteur qui gagnait. Mais à côté du cri de Céline, ja ne pousse que des plaintes de chatot qui a envie de pisser. »

N'empêche que le voir porta, que le torrent d'argent imaginaire fouetta les sangs, que le vulgairité même attire, agresse, hypnotise. C'est la comédie décapotée, ahuri ou révolté, aucun lecteur ne niera l'efficacité de cette prose. Elle nous charrie, ou propre comme au figuré, réduisant l'histoire, le sujet, ou simple rôle de tremplin. Accrochez vos ceintures ! San Antonio va parer la mur de la logique et du goût. Mais, s'il raconte n'importe quoi, il ne s'exprime pas pour autant n'importe comment. Les mots qu'il forge

ont une raison d'être, une étymologie ou une musique qui les dote d'un relief particulier. Il ne s'agit pas de retrouver la langage parlé, il faut en imposer un autre plus varié, plus rapide, plus neutre, qui condense plusieurs termes en un seul, comme les Suisses romands qui disent « il pleige » lorsqu'il tombe un mélange de pluie et de neige. Ainsi naissent les « esprits qui se biscornent », « les Italiens qui s'anspaghettent » et les « curés qui bourdellent leurs ouailles ».

Ceux qu'enchantent les à peu près du baladin à la langue merveilleuse seront comblés par Maman, les petits bateaux, dont l'époustouflant vocabulaire jette un voile pudique sur les innombrables passages scabreux : « Ella ma dagoberte la scoubie, j'ai le grand hygiolosa qui s'innerve... » Ceux qui voudraient surprendre l'écroulé au repos, à l'heure un peu méditative où il tenta de faire la part de tirer les leçons de son enfance, de ses frasques, de ses deux mariages, de ses espoirs déçus, de son écrenante gloire, découvriront dans ja le jure ! un semblable, un frère, un ami.

GABRIELLE ROLIN.

UN NUMÉRO DES CAHIERS DE L'HERNE

Koestler et l'infini

Le numéro 27 des « Cahiers de l'Herne » (460 p., 75 F) est consacré à l'écrivain hongrois Arthur Koestler. Réalisé sous la direction de Pierre Debrey-Riszen, ce Cahier réunit des témoignages et des études de Claude Spach, de Claude Bourdet, de Pierre de Ladarès, de Robert Kanters, de Max-Olivier Boland, de Louis Pauwels, de Cy-

thia Koestler entre autres, ainsi que plusieurs inédits de l'auteur du « Zéro et l'infini », qui fête cette année son sixante-dixième anniversaire.

Nous avons demandé à Gérard Guégan, jeune romancier et actuel directeur des éditions du Sagittaire, de retracer ici sa découverte de Koestler.

Nous sommes injustes avec les Anglois. Nous les accusons sans cesse de nous tirer en arrière et de freiner par là même notre irrésistible marche vers la lumière. Mais il suffit de les relire pour constater à quel point ils anticipent nos destins. Ainsi, au moins de trente ans, Stevenson annonce le terrorisme (le le Dynamiteur «), Chesterton en fait la critique (« le Nommé Judd ») et Conrad le synthétise (« Sous les yeux d'Occident »). Le Hongrois Arthur Koestler participe lui aussi de la littérature britannique et prend place dans un trio dont les deux autres pôles se nomment Orwell et Huxley.

Alors que ma famille, communiste, me pressait de rejoindre le bon camp, je lus avec infiniment d'appréhension « le Zéro et l'infini ». Ce devait être en 1956. Je partageais alors mes lectures avec un ami qui, depuis, n'a cessé de gravir les échelons de la hiérarchie du parti. Et, à dire vrai, je crois même que c'est ce roman de Koestler qui entraîna notre adhésion. Curieusement, nous n'entendions pas Koestler, dont on sait qu'il unifie les caractères de Boukharine, Radek et Trotsky, déclarer au jeune Richard, militant allemand qui doute du bien-fondé des mots d'ordre de son organisation : « Le parti, c'est l'incarnation de l'idée révolutionnaire d'ons l'histoire. L'histoire ne connaît ni scrupules ni hésitations, ni inertie et infatigable, elle coule vers son but. » Non, nous étions sourds. En revanche, lorsque le juge d'instruction Gletkin s'adressait à l'accusé, nous comprenions de quoi notre vie allait être l'arjue. Rappelez-vous : « Pour la première fois dans l'histoire, une révolution n'a pas seulement pris le pouvoir, mais elle l'a gardé. Nous avons fait de notre pays un bastion de l'ère nouvelle. Il recouvre le

sixième du globe et renferme le dixième de la population du monde. » L'exaltation ne se commande pas. Elle vous distingue des autres, les raisonnables, un point, c'est tout.

Plus tard, à l'hôpital Michel-Lévy à Marseille, j'obtins de la bibliothécaire qu'elle me portât des livres. Elle souhaitait que je combatte pour garder l'Algérie à la France. Et moi l'inverse. Elle voulait me convaincre et me prêter mon deuxième livre de Koestler, « la Lie de la terre », qu'elle n'avait sans doute pas lu moi, puisque le P.C.F.

vitérait l'auteur, ce ne pouvait m'être que bénéfique. L'odyssée à travers les prisons et les camps de concentration français des réfugiés étrangers antifascistes me fortifia dans mes convictions. Et longtemps l'opposai aux tiédes, aux sceptiques ce jugement de Koestler : « Un des défauts de la gauche française est qu'elle représente dans la vie de ses membres une sorte de péché de jeunesse, comme de faire des dettes ou d'avoir des maîtresses. »

GÉRARD GUÉGAN.

(Lire la suite page 25.)

LE NOUVEAU ROMAN DE NAVARRE : LE LIVRE D'UN CLAN.

« Les événements nous ont fait pénétrer dans un monde inconnu... »

Yves Navarre

killer

roman

FLAMMARION

« La seule liberté qui nous intéresse, celle des philosophes... »

Par les fenêtres grillagées du ccc Louis-le-Grand, le printemps 45 faisait entrer des rêves de sieste à Luxembourg. Le professeur lulle semblait lutter contre la somnolence en levant lutté ses sourcils d'acier. Mais l'ensemble de la classe de philo 3 « prenait vaillamment des notes, toute à l'honneur d'avoir pour autre l'auteur du manuel à la mode, toute à l'espoir de surprendre dans s propos les sujets du baccal, qu'il usait pour connaître à l'avance. Seuls quelques élèves du fond de la salle avaient pas résisté au cours sur « la vertu en tant que telle », et respoussaient forme, la tête dans les bras.

Nous avions des raisons. Soudain de nre service, à défaut d'engagements us glorieux dont nous n'avions pas gé, nous occupons nos nuits d'adolescents à accueillir les déportés retour Allemagne. Il s'agissait de les attendre à la gare de l'Est avec un bétér tout et de les convoyer vers l'hôtel Méthia, pour d'ultimes formalités et remise aux familles. Nous transportions les paquets de couvertures fines aux odeurs d'agonie, nous déions aux premières collations de merves américaines, aux aspersions poudre DDT, et aussi aux retro-uilles, quand les respécés et leurs veches u'étaient pas sûrs de se recon-ûtre, sous les masques de maigreurs, ou portions les plus époués dans « os as et sentions à travers la tolle ys, comme polsés de souffrance. s branches mortes de leurs os. Selon gaucherie propre au dévouement, à cause de l'hébété et de faible xds de ces squelettes vivants, nous ur parions comme à être enfants sés — ce qu'ils étaient devenus.

L'ube nous surprenait boulevard aspid, ivres de sommeil, de bière lde, de visions effarées et de craintes ubigues : les couvois s'épouantait xrs nuit, ils nous faudaient bienôt ourager à jamais les familles atroces dans le hall de l'hôtel et remonter ur nous-mêmes à la fièvre, de veillr plus titillement que sur des exas — tout en jouant les receveurs de ux autobus à plates-formes !

PROFESSEURS et premiers de classes voyaient dans ces nuits à l'ubéité des prétextes de lances. Nous n'avions pas conscience nous-mêmes d'assister à la plus grande nbe du siècle. Les alertes sévères : l'année précédente avaient, à peine

Sans chagrin ni pitié

« UNE CERTAINE FRANCE », de Philippe Ganier-Raymond

troublé les cours, poursuivis crânement dans les caves. Survenue pendant les vacances, la libération avait laissé intacte la sacro-sainte barrière entre l'école et la vie, dont la laïcité façon Vichy servait d'alibi. On s'était contenté de décrocher les portraits de Pétain, le brava pépé dispensateur des biscuits vitaminés. L'engagement des professeurs Marcel Déat et Georges Bidault vers des destins opposés était passé aux profils et pertes.

A plus forte raison, l'absence soudaine des élèves Weiss et Riskine, un matin de 1942, avait été mise tacitement, et non sans soulagement chez les bons élèves baptisés, au compte d'une mauvaise angine dont leurs parents auraient omis de les exuser. Riskine ! Premier parout, un vaite crâne de génie ! Il écrivait et polycopiait tout seul, avec une bizarre pâte bleutée, un roman à épisodes, intitulé l'Aiguille dans le genou. Pourquoi ce titre ? « Parce que ça fait mal », disait-il. « Comment l'aider ? », avait demandé tout haut son voisin de pupitre quand il fut sûr qu'il ne reviendrait pas. « En sachant aussi bien que lui vos orbes en mi », avait répondu le prof de grec, au nom du « devoir d'Etat », version universitaire — et commode — de la « Communauté des saints ».

Ce que Nourissier affirme dans Allomédie au sujet du lycée Saint-Louis était vrai, j'en témoigne, pour le proche « bar » grand : sauf exceptions mémorables, maîtres et élèves ont pitoyablement ignoré ce qui se passait, dans la rue, d'incompréhensible avec leur bel enseignement humaniste.

Il faut comprendre : comment les quelques milliers qu'ils étaient alors auraient-ils remonté le courant de l'opinion ? Car il s'agissait de courant majoritaire. Philippe Ganier-Raymond a raison de le rappeler dans Une certaine France, même si aucun des textes qu'il recueille n'est inédit et si l'intention polémique l'emporte ouvertement chez lui sur l'équilibre cher aux historiens.

C'est un fait à ne pas oublier en ces jours d'ultime commémoration que,

de toute l'Europe occupée, la France a été le pays le plus docile à la volonté nazie, et parfois le plus oppressé. Il n'y a eu nulle part des exécutants aussi zélés que le commissariat aux affaires juives et la brigade spéciale du commissaire David. Si la Belgique a eu son Degrelle et la Norvège son Quisling, aucune nation sous la botte n'a produit autant d'organisations collaborationnistes, et d'aussi disposées à se muer en polices parallèles contre des compatriotes. Les rafles de juifs de 1941 et 1942 ont

Par Bertrand Poirot-Delpech

été opérés sans la participation des Allemands, que beaucoup de détenus n'ont jamais vus avant le peloton d'exécution ou le train plombé.

En août 1942, le mois où le roi du Danemark menaçait avec succès de porter l'étoile jaune, c'est Vichy qui a demandé aux Allemands que les enfants de déportés juifs soient emmenés à leur tour. Nous avions anticipé sur les consignes de l'occupant en ce qui concernait l'étoile, le couvre-feu et le numerus clausus dans les professions libérales ou l'Université. Dès l'automne 1940, les mesures françaises de recensement et de discrimination étaient prêtes.

L'oin de modérer cette ardeur, la presse citée par Ganier-Raymond poussait au crime racial et semblait d'autant plus appréciée du public. La honte qui saisit à la lecture de certains articles vient moins de leur ignominie que de leurs tirages. Il faut savoir ou se souvenir que des dizaines, des centaines de milliers de Français ont approuvé — sinon c'est été le boycottage et la fin des journaux en question — que l'Appel titre : « Une

raffe, monsieur le préfet ! » (juin 1941) et jone à la polliquo-fiction avec « La mort du dernier juif » (juillet 1942) ; que Je suis partout suggère, entre autres plaisanteries, de jouer au « tennis-juif » dans la rue comme on jouait au « tennis-barbe » (juin 1942) ; que Je Française dénonce la « noble, étrange » des camps d'internement (janvier 1943), sans parler des Nouveaux Temps, du Matin, de Paris-Midi.

Avec le recul, les signataires comme le « professeur Montandon », passant pour les malades mentaux qu'ils étaient sans doute, et il est devenu presque comique de voir comment d'autres forcés, dont Céline, en « masquo » de faiblesses du fait de la persécution effective qui dépassait leurs vœux, se sont mis à dénoncer le sang juif de « Ben Montaigne », de Racine, Staline, Picasso... Dall (1)

Mais tous ne détraient pas à ce point. Ainsi Brasillach crachant sur Blum et la République au procès de Riom, ou Rebatet, dont les Décombrés (1942) furent un des gros succès sous l'occupation. Si on vaissait tant ce livre, qui ne trahissait pourtant pas spécialement sur la manière insultante de la droite d'alors, c'est, comme souvent, qu'on n'osait pas trop l'encenser pour son contenu. Quand quelqu'un dit sa « joie vengeresse » de retrouver une ville « nettoyée de ses juifs » ou son vœu d'un ghetto mondial, et qu'on partage au fond sa pensée, il est en effet plus sage de le louer pour son « talent ». L'esthétique a bon dos, dans ces cas-là. Elle ne sert même souvent qu'à cela.

Si l'opinion française a tardé à s'indigner du génocide, après avoir adhéré à ses prémisses, c'est que bien avant l'invasion de 1940 elle était aussi antisémite, et peut-être davantage, qu'entre-Rhin. En plus d'une tradition séculaire liée stérilement au christianisme, le terrain était ensemencé sans aucuns entrave, depuis l'affaire Dreyfus, par l'intelligentsia maurassienne, la mieux placée sur le marché des moyens d'expression.

Dès 1938, le futur commissaire aux

affaires juives, alors conseiller municipal, donc élu du peuple, réclamait impudemment pour Paris ce que Hitler n'avait pas encore osé à Berlin. Dans la ligne de l'Action française, qui criaient à la France « enjuivée », Brasillach croyait drôle de comparer les juifs à des singes, et Drieu leur laissait le choix entre l'exil ou une « assimilation » avec stages probatoires et limitation en nombre aux « leviers de commande ». Il faut l'admettre une bonne fois : s'il est vrai que les meilleurs ont tout donné pour battre l'idéologie raciste, il reste que toute une masse y a souscrit spontanément, viscéralement, sans vrai changement ni vraie pitié devant ses conséquences extrêmes. Et sans-on seulement, depuis la rumeur d'Orléans et les rantonades de Marseille, si elle en est guérie ?

MEME l'approche de la fin du Reich et des retournements de veste n'ont pas empêché beaucoup de Français d'applaudir aux crimes de 1944, telle l'exécution, au Mont-Valérien le 21 février, de vingt-trois communistes, dont vingt et un étrangers et onze juifs.

Dans l'espoir de dresser la population contre ces héros, les nazis avaient composé une affiche avec leurs portraits et leurs noms venus d'ailleurs, en titrant : « La libération par l'armée du crime. » A cette « affiche rouge », qu'Aragon a chantée — « parce qu'il prononce vos noms sans difficultés... », — Philippe Ganier-Raymond consacre, en même temps que son satirique de l'antisémitisme et comme en pendant, une enquête retraçant la vie exemplaire de chacun des jeunes fusillés.

Parce que certaines affiches furent lacérées ou couvertes de graffiti à la gloire de la Résistance, et parce que la manœuvre ne fut pas renouvelée, on a conclu un peu vite que les Parisiens s'étaient solidarisés avec les martyrs. Ganier-Raymond n'a pas tort d'en douter un peu.

« Est-ce vrai qu'on fusille les gens par vingtaines ? », a demandé un lycéen de première, à la fin d'une classe où il avait « séché » sur quelque ode d'Honoré.

« Vous feriez mieux de penser au bac ! », lui a-t-on répondu.

* « Une certaine France », l'antisémitisme 1940-1944, de Philippe Ganier-Raymond, Editions, 196 pages, 37 F.

* « L'Affiche rouge », de Philippe Ganier-Raymond, Fayard, 24 F.

ATUR ET CRITIQUE

L'Asie sans illusion

★ LE DIABLE VERT, de Muriel Carl. Mémoire de France, 316 pages, 35 F.

D'ABORD on est quelque peu inquiet pour avoir posé les yeux en premier lieu sur la « tabia des chapitres » : les Trois nuits de la pleine lune, Surabaya, Des fraises à la morphine, etc. De là à penser que Muriel Carl a rédigé quelque chose comme un guide de voyages... Puis on se souvient de son roman livre, *Fantôme*, et l'histoire est vite balayée.

Etrange personnage que cette jeune femme qui se fait scène et déclare dès la cinquième ou sixième page : « J'ai la déconade sur la langue. » Plutôt maligne, débrouillarde, dégoûtée, la curiosité nichée au fond des yeux, l'énergie toujours flamboyante, un don inné pour sa fougue dans toutes sortes de situations plus ou moins baroques, folles, et un regard sans bûche qui ne peinturait pas le réel.

L'Asie que Muriel Carl nous fait découvrir n'est pas l'Asie pour touristes émus. C'est une Asie ravagée par la civilisation survoltée de l'Occident, où la crasse et la poutillerie copulent avec la vénalité, la pourriture humaine, l'égoïsme sacré. Le Taj Mahal ne lui cache pas les sombres réalités.

A travers une succession d'anecdotes, où le sexe est loin d'être hanté, d'un air gracieux innocent Muriel Carl, mieux que certains sociologues sans doute, parce qu'elle sait voir et sait dire ce qu'elle voit, ce qu'elle pressent, dresse la portrait rude d'un continent qui ne cesse de fasciner de nombreux jeunes gens paumés dans les métropoles de la consommation et qui se persuadent que l'Éden brille là-bas, quelque part du côté de Bali ou de Surabaya.

A. L.

Le conte de l'ogresse aveugle

★ LES CONTES DE L'OGRESSE, de Nacer Khémir. Édition bilingue François Maspero, coll. « Votz », 91 dessins, 248 pages, 35 F.

MOMUNIRA a seize ans. Sabiha, quinze. Elles sont tunisiennes. La mère a réuni ses enfants. Elle leur raconte l'histoire de l'ogresse aveugle. « C'était une famille pauvre de sept filles. Un jour, le père voulut recevoir quelques amis chez lui et il rapporta à sa femme sept pains et sept poissons pour le repas... » Elle s'arrête un instant, cherche le ton, accorde la voix. Nous apprenons que les sept sœurs mangèrent le repas. Pour les punir, le père les jeta dans un puits. La plus jeune des filles découvrit au fond du puits un mince faisceau de lumière qui la mena jusqu'à une ogresse où une ogresse aveugle faisait du pain. Elle se fit adopter par celle-ci. Un jour, elle se débarrassa de la bête en le jetant dans le feu du four après lui avoir soufflé quelques aveux concernant le cachet du trésor... La ogresse devint paillard. Les sept filles du sultan découvrirent ce lieu, ils courèrent les jeunes filles et les épousèrent.



رشته البرونسة والسكينة والذكور والاشجار والشجر والاشجار

Ce conte, connu dans tout le village (il voyage avec les gens), est recréé et réinventé par la mère. Le merveilleux est dans la voix, dans le geste, dans le regard, dans la respiration orale propre à cette tradition qui joue avec la légende et l'illusion. Momunira et Sabiha dessinent les moments forts de ce récit qui échoie en petits morceaux suivant la vibration de la voix, musique nostalgique et maternelle. Le tracé en points fine compose des dessins qui possèdent le filou du rêve et l'irréalité de l'acume. Sans contour précis, ils s'évanouissent un peu comme les mots que la mère prononce à peine. Le texte, une écriture arabe simplifiée, est présenté comme un parterre sur lequel reposent les dessins.

Certes, nous ne savons plus écouter un conte. Le merveilleux a perdu de son éclat. La culture populaire ne fascine plus. L'imaginaire a désappris la part du rêve et de l'irrationnel. Seule la voix maternelle est capable encore de capter notre écoute et de nous faire croire aux histoires.

La télévision, introduite dans les campagnes maghrébines, fait taire, semble-t-il, les contes. Le mémoire garé par un vent matinal se sépare de la légende quand le regard neuf de l'enfant se pose sur les images médiocres d'une télévision au service d'une sous-culture.

Ce recueil de contes, dits par la mère, dessinés par ses filles, calligraphiés et mis en page par Nacer Khémir, le fils aîné, vient juste à temps pour témoigner que la culture du peuple tunisien est ignorée, voire étouffée, quand elle n'est pas confondue avec un folklore vidé de ses valeurs et touristique. La famille Khémir interroge d'une certaine manière la politique actuelle de l'État en matière de culture.

TAHAR BEN JELLOUN.

VIENT DE PARAITRE

- Essais
 - PHILIPPE D'IRIBARNE: *La Gaspiologie et la Dérive*. — De la voiture au vélo. Par l'auteur de *La Politique des bouillottes*, ancien conseiller de Georges Pompidou pour les questions de « qualité de la vie ». Un essai sur un autre mode de vie en train de naître. (Fayard, 160 p., 26 F.)
 - ROBERT BESSEDE: *La Crise de la conscience catholique dans la littérature et la pensée française à la fin du XIX^e siècle*. Une enquête littéraire qui s'inscrit avec la description du milieu social et intellectuel où s'élabore, vers la fin de siècle dernier, le projet d'un christianisme nouveau. (Kailash, 630 p., 80 F.)
- Romans français
 - PAUL GUTH: *Le Chat beauté*. — Le retour au roman, après douze ans de travaux historiques, de l'auteur de *Jeune la mince*. (Flammariion, 350 p., 40 F.)
 - GASTON BAISSSETTE: *Ces groupes de ma vigne*. — Le roman d'une lune de trente années, à partir de 1871, contre le phylloxera, dans le Bas-Languedoc. Par l'auteur de *l'Évangile de l'or et de Vin de feu*. (Julliard, 350 p., 37 F.)
- Études de l'étranger
 - PIERRE DEYON: *Le Temps des prisons*. — Un essai sur l'histoire de la délinquance et les origines de système pénitentiaire. (Ed. universitaires, 200 p., 39,95 F.)
 - ANDRÉ CHAMSON: *Le Reconquête, 1944-1945*. — Avec la 1^{re} armée, en compagnie du général de Lattre, de Malraux et de cent villages anonymes. (Plon, 222 pages, 30 F.)
 - PHILIPPE BERNARD: *La Fin d'un monde, 1914-1919*. — La France de la première guerre mondiale aux prises avec un monde qui s'écroule et avec ses illusions. (Coll. Points, le Seuil, 250 p., 10,40 F.)
 - JACQUES FINGLÉ: *Histoire des Espagnols*. — Les peuples et les États de la Péninsule accablés dans leur rétiné humaine par l'un des principaux artisans des relations culturelles et économiques entre la France et l'Espagne depuis les années 50. (Éditions universitaires, 418 p., 59,95 F.)
- Philosophie
 - JEAN TOUSSAINT DESANTI: *La Philosophie silencieuse ou Critique des philosophes de la science*. — L'auteur des *Idées métaphysiques* interroge le devenir du discours philosophique à travers la multiplication des techniques et l'achèvement des sciences. (Le Seuil, « l'Ordre philosophique », 288 p., 42 F.)
 - EDMUND HUSSERL: *Articles sur la logique*. — Des textes publiés entre 1890 et 1913 dans différentes revues par le père de la phénoménologie. Traduction et notes de Jacques English. (P.U.F., « Épiméthée », 592 p., 85 F.)
- Sciences humaines
 - ROBERT A. HINDE: *Le Comportement animal*. — Une synthèse de ce vaste domaine d'étude où se rencontrent psychologie, physiologie et



JEAN-LOUIS BORY

Voir les passants ou les miettes célibataires

Les trente dernières années de notre vie survoltées d'une façon romanesque et excitante

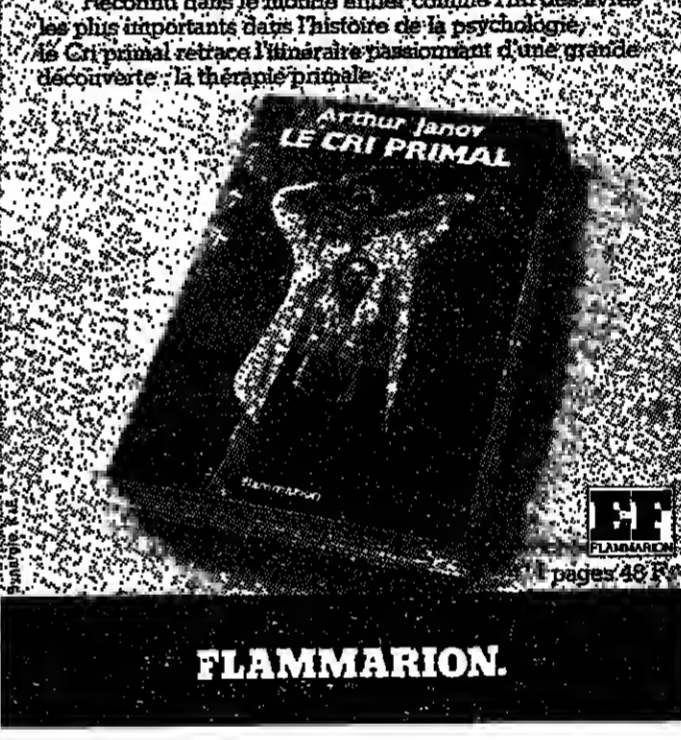
NOUVEL OBSERVATEUR

GALLIMARD

LE CRI PRIMAL

Arthur Janov.

UN TRAITEMENT POUR LA GUERISON DE LA NÉVROSE.



FLAMMARION.

Prix d'honneur.

MARIANNE VIVIEZ

Une famille comme une autre

Un talent rare, une tendresse contenue, une grande pudeur. Claudine Jardin - Le Figaro

L'originalité d'un style, l'audace d'un ton, la singularité d'une voix qui n'hésite pas. Jospine Duranteau - Le Monde

Un livre fort, dur, accusateur : la radiographie de «braves gens» empêtés d'un fils anormal. J.-P. Amette - Le Point

Roman 192 pages 25 F

EDITIONS DU SEUIL

Dans les « poche »

- GRAHAM GREENE : « Le Consul honoraire » (Livre de Poche, 418 p., 3 F.)
- DOMINIQUE LAPIERRE ET LARRY COLLINS : « O Jérusalem », 2 tomes (Livre de Poche, 418 p. chaque vol. 5 F.)
- ALBERTINE SARAZIN : « La Crèche », suite du « L'Évangile de l'or », de « l'Attire Saint-Just » et de « Voyage à Tunis », cinq nouvelles peu connues de l'auteur de « l'Attire » (Livre de Poche, 158 pages, 4,50 F.)
- ROGER GRANTIER : « Cinquante ans de littérature », 1927. (Folio-Gallimard, 328 p., 7,20 F.)
- FRANÇOIS CARADEC : « Histoire de la littérature de la littérature », La biographie du poète, l'évolution de sa pensée. (Gallimard - Idées, 388 p., 5,40 F.)

LIONEL CHOUCHON



la descente aux affaires

COLLECTION « LES IMPERTINENTS »

Pamphlétaire impitoyable, Lionel Chouchon devient, avec cette « Descente aux affaires », une sorte de « La Bruyère du business ». Il est aussi, faut-il le préciser, un impertinent.

plon

SCIENCES HUMAINES

UNE AUTRE VIE DANS LES CÉVENNES

Les silences des enfants fous

* NOUS ET L'INNOCENT, de Fernand Deligny. Textes choisis et présentés par Isaac Joseph. Maspero, coll. « Malgré tout », 144 p., 20 F. * CARREDES DE L'IMMOBILE, I. Recherches n° 18, 64 p., 15 F.

LE 14 juillet 1967, délaissent les lampions et les bols, une vieille voiture part vers les Cévennes. Sur la banquette arrière, Janmari, douze ans. Un enfant fou, jugé « irrécupérable » par les psychiatres. Il ne parle pas, n'a jamais parlé. Et sans doute ne parlera jamais. Le plus souvent, il se balance interminablement, d'un pied sur l'autre, les mains dans le dos, le regard errant. Parfois, il donne de violents coups de tête dans les murs. « Psychotique ». En d'autres temps, on l'aurait dit « sauvage », comme le « Victor de l'Aveyron » du docteur Itard, son frère jumeau sous le Directeur (1).

Un « radeau »

Au volant, un curieux bonhomme : Fernand Deligny. Dès 1936, jeune instituteur, il travaille dans des « classes de perfectionnement ». Puis à l'hôpital psychiatrique d'Armentières, dans ce « Pavillon 3 » (ce sera le titre de son premier livre) où se côtoient « arriérés » et délinquants. Après la guerre, il devient « éducateur », organise « le Grand Cortège », éphémère réseau d'entraide pour prévenir la délinquance. Sans subvention officielle, sans spécialité définie, sans doctrine reconnue, Deligny demeure un marginal. Se méfiant des institutions comme de la peste, il préfère « les Vagabonds efficaces » (2) aux adolescents « redressés ». Et la rocade des Cévennes aux établissements pour demeurés.

Les Cévennes, il y aura bientôt huit ans que cela dure. Deligny et six ou sept « permanents » y vivent, dans trois maisons éloignées de quelques kilomètres. Autour d'eux, en nombre variable, « des enfants aussi fous que des enfants peuvent l'être », « qui silencent comme le respirant », qui chahutent « là » en désespoir de cause. On les laisse à leurs gestes, « fleurs à la branche », à leurs balancements, leurs circuits en apparence insensés. Le langage ? « On leur fait la paix avec ça ». Ils vivent ailleurs.

La thérapie ? « Pas question de guérir », répond Deligny, provocant et péremptoire. Plus de pharmacopée, ni de psychanalyse pour ces enfants autistes, qui chahutent « là » en désespoir de cause. On les laisse à leurs gestes, « fleurs à la branche », à leurs balancements, leurs circuits en apparence insensés. Le langage ? « On leur fait la paix avec ça ». Ils vivent ailleurs.

Avec d'autres signes. Janmari décide de sa tâche du jour (laver la vaisselle, couper du bois, cuire le pain...) en jetant sur un banc un cube de pierre : suivent sa chute, il ira au four ou ailleurs. La pierre, seule, indique ce qu'il doit faire.

Une nuit, il ne peut dormir, pleure, geint. Deligny accourt. Janmari l'embrasse auprès d'une porte ébranlée, rajuste le coussin qui la bloque habituellement. Et se recouche rassuré. Un objet hors de son lieu coutumier, et c'est tout l'univers qui est dérangé.

Un jour, l'« irrécupérable »

apporte soudain un cendrier égaré depuis trois ans, le pose à l'endroit exact qu'il occupait autrefois sur le bureau. Il a suffi d'un geste imperceptible, d'un mouvement esquissé par l'un ou l'autre passant par là pour que l'objet soit rappelé, à l'insu des paroleurs.

Car c'est ainsi qu'ils se répètent, Janmari et les autres, dont le regard ignore le langage et son univers codé : à travers tout un réseau de lieux, de déplacements, d'objets, d'attitudes, où n'importe quoi (chaise ou corps) peut faire signe. Le premier numéro des « Cahiers de l'immobile » reproduit quelques pages de ce « in-vraisemblable grimoire de leurs trajets sans queues ni têtes ». Sur des feuilles de papier sont dessinés, à la mine de plomb, les parcours bien établis des adultes, ceux de leurs habitudes et de leurs occupations journalières, entre l'étable, la chambre et les parages. A l'encre de Chine, les trajets des « gamins », leur « ligne d'erre », empruntant de tout autres chemins, se nouant à l'écart. A force de les tracer, de les scruter, ces étranges cartes finiront bien par « dire » quelque chose. Mais quoi ? « Quelque chose » qui, justement, n'est pas de l'ordre du « dire », et qui remet en cause la suprématie de l'imprimé, l'imprésente parole.

« Faire bouillir les mots »

C'est là que la tentative silencieuse de Deligny revêt toute son importance. Loin d'être simplement une expérience « parallèle » comme il y en a tant, où se retrouvent à loisir les boy-scouts de

toutes obédiences, elle rend possible une sorte de « résistance » (à bien des sens, à Freud compris), une espèce de maquis défilant le pouvoir des mots. Malgré Jacques Lacan et quelques autres, Fernand Deligny soutient en effet que l'homme n'est pas essentiellement un être parlant : « L'humain n'est pas qu'un être de langage. » « Paradoxe régnant », la parole masque-rait cette « voie désertée, ensevelie » qu'empruntent, à l'écart des mots, les enfants fous.

Bien sûr, il ne s'agit pas, naïvement, de « condamner » le langage, fut-ce comme on condamne une porte. Mais plutôt de « s'en méfier », de le « voir venir de loin », et de ne prendre la parole que pour la remettre à sa place. « Les mots », écrit Deligny, il faudrait les faire bouillir longtemps avant d'en faire des chapellets. Il n'est pas question non plus de ramolir le « bon sauvage » d'aujourd'hui, mais de devenir attentif à la vie qui passe, autrement, à travers le corps de ces « enfants-là ».

C'est Isaac Joseph qui a choisi et assemblé les textes divers formant cette théorie-poème qu'est « Nous et l'innocent ». Il a rencontré Deligny au cours d'une enquête pour « Libération » et fut troublé, séduit. Pas sans raison : il y a, dans l'« étrangement belle » écriture de Deligny, du silence qui

ROGER-POL DROIT.

(1) U.G.E. 18-18.
(2) Ce texte a été réédité en volume, avec *Pavillon 3* et *La Grande Cortège*, dans la petite collection Maspero.

ENTRE SARTRE ET LÉVI-STRAUSS

Jean Pouillon, contrebandier structuraliste

* FECHES SANS FECHESISE, de Jean Pouillon, Maspero. Bibliothèque d'anthropologie, 352 pages, 40 F.

CET ouvrage réunit des articles échelonnés sur vingt ans. Il est donc naturel qu'il contienne tout un petit assortiment d'objets très dissemblables : Montaigne et Montesquieu, des villages du Tchad, des jeunes filles exotiques et des tonneaux de prétre, des fêtes, quelques groupements cannibales, des rituels vaudous, un vieil Indien hopi, une poignée de Tupis... Cette disparate n'est pourtant que de surface. Elle cache une ordonnance exacte. Les lignes du dessin ont beau s'éparpiller, si Pouillon les combine, en voit qu'elles forment un réseau bien organisé : tous les articles du volume tournent sans fin dans le même espace méthodologique, celui du structuralisme.

Deux maîtres, une passion

Il est devenu ordinaire de faire des mines si l'on parle du structuralisme. A cette théorie, on reproche tout à tour d'être à la mode et démodée. Double bévue que redresse ce livre. Il suffit que Pouillon manie ses microscopes, précise ses mises au point, établisse ses catalogues de différences, pour mesurer que le structuralisme est un appareil d'une finesse et d'une robustesse extrêmes. Quant à son supposé vieillissement, il est vrai que la mode se détourne du structuralisme, et qui ne s'en féliciterait ? Ce dé-

dain débarrasse le terrain des scores que déposent tous les engouements. La vérité est que le structuralisme déborde sa fortune journalistique : Pouillon en démonte les mécanismes dès 1956 et s'il y revient aujourd'hui, après vingt ans, il le fait avec la même fraîcheur et la même passion.

Un mot sur cette passion. Sans doute est-elle de Pouillon, mais elle puise aussi à d'autres sources. Il se trouve que Pouillon occupe un lieu insolite et exposé, quasi intenable, à la jonction de deux provinces extrêmement ennemies, le structuralisme et l'existentialisme. Disciple de Lévi-Strauss (il est secrétaire général de la revue *L'Homme*), Pouillon est un fidèle irremédiable de Sartre (il est du comité de rédaction des *Temps modernes*). Cette double appartenance le condamne à un grand écart perpétuel car Sartre et Lévi-Strauss, s'ils arpentent parfois d'identiques terrains, n'utilisent ni les mêmes voies, ni les mêmes véhicules. On pourrait opposer les deux œuvres terme à terme : synchronie en deçà de Lévi-Strauss, diachronie au-delà ; dialectique de ce côté-ci, analytique de ce côté-là ; histoire contre permanence ; système contre totalisation, etc. Les divergences sont à la fois constantes et radicales. Or, par distraction ou par infatigabilité, Pouillon a établi sa demeure au cœur de cet imbroglio, et habiter dans un noué gardien n'est-ce pas courir le risque d'être ou bien tranché, ou bien entortillé ?

Et il est vrai que le livre communique d'abord quelques

vertiges. Pouillon s'y adonne sous nos yeux à d'étranges besognes : quand le crépuscule descend, on devine sa silhouette occupée à franchir la barrière qui sépare le structuralisme de l'existentialisme. Il pioche dans les jardins de Sartre, ce qui ne l'empêchera pas, le lendemain, de grignoter quelques pensées sauvages de Lévi-Strauss. On nous le signale dans le champ existentiel quand nous l'imaginons en train de bricoler une petite structure. Et, s'il pique-nique dans les propriétés de Lévi-Strauss, c'est avec des vituelles qu'il a raffiné en douce chez Sartre, bref, on dirait d'un contrebandier perpétuel : une espèce d'apatride, un homme sans feu et sans lieu, un vagabond, sans domicile fixe. A surveiller.

Et la surveillance montre qu'il est tout à fait innocent. Mais, son mérite est de ne rien faire pour affaiblir les antagonismes. Il ne pousse jamais à la conciliation. Pas un instant il ne propose ses bons offices. Il procéderait plutôt au contraire. C'est, du reste, ce qui confère à son parallèle entre les deux œuvres (exercices académiques déjà presque aussi fortuits que le parallèle entre Racine et Corneille) un bel et rare éclat. Et qui lui permet de déceler que l'ineffable opposition entre les deux hommes avère à la fin une corrélation paradoxale.

Une curieuse bagarre

Il faut goûter les pages dans lesquelles cet observateur à l'œil rapide nous décrit, comme on décompose ou ralentit l'éclair d'un tour de cartes, la tumultueuse bataille qui se livre, dans les années 1960 (*la Critique de la raison dialectique*, du côté, *la Pensée sauvage*, de l'autre). Racontée par Pouillon, la querelle fascine. Et, comme Sartre et Lévi-Strauss n'utilisent pas les mêmes armes, on soigne à ce combat qui dressent, dans le cirque de Rome, des champion de même talent mais d'équipements incompatibles, un rétiair par exemple, armé de son filet (de son trident, contre un scutur maniant bouclier et épée. Curieux se bagarre, au terme de laquelle Sartre réussit à attraper à lasso Lévi-Strauss, au moment même où Lévi-Strauss est en train d'étrangler Sartre dans ses nœuds... le premier acceptant d'enrôler l'ethnologie structuraliste dans sa totalisante anthropologie, alors que le second, royal, consent à étudier l'existentialisme comme une doctrine intéressante dans la mythologie de ce temps.

Il y a quelque esca, de l'injustice aussi, à limiter ce livre à cet unique débat, aussi fondamental, aussi brillamment réglé soit-il. Car, à ne jamais oublier ces deux maîtres, Pouillon montre un excès d'humilité. Le travail qu'il a lui-même conduit depuis vingt ans en atteste, par exemple l'enquête sur le terrain, au Tchad, ou encore, plus récemment, les études qu'il consacre à des thèmes ressortissant à l'ethnologie et à la psychanalyse en même temps (il faut lire l'article sur le cannibalisme : « Manières de lit, manières de table, manières de langage »). Dans tous les cas, l'agilité de Pouillon, sa lucidité, l'élégance de son exposé séduisent.

GILLES LAPOUGE.

ACHETEZ UN LOGEMENT NOUS PRÊTONS.

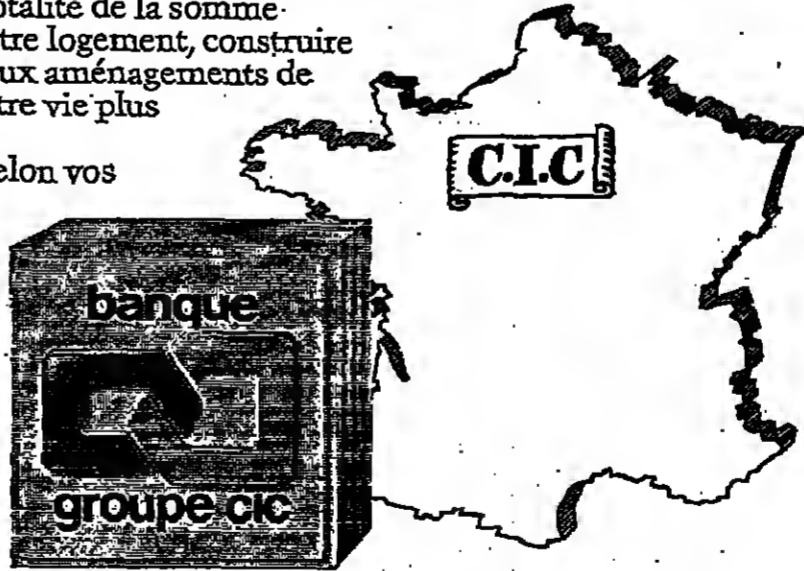


Si l'argent vous manque pour être vraiment chez vous, vous pouvez penser aux prêts immobiliers du CIC, dont les taux viennent de baisser. Les prêts immobiliers, c'est notre affaire et nous n'avons jamais cessé de prêter. Vous n'êtes pas

obligés d'avoir épargné la totalité de la somme nécessaire pour acquérir votre logement, construire votre maison ou procéder aux aménagements de votre foyer qui rendront votre vie plus agréable et plus facile.

Nous pouvons vous aider selon vos besoins et vos projets.

Dans chaque succursale du CIC, un spécialiste peut étudier votre cas personnel et vous conseiller.



CIC. CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

On peut demander davantage au CIC.

MAISON D'ÉDITION A CÉDER

Au catalan, 30 titres en exploitation, dont une vingtaine en pleine diffusion ; des ouvrages variés, originaux ; des essais historiques, philologiques, littéraires ; quelques romans et recueils de poèmes ; des ouvrages politiques et tribunes contemporaines (tendance progressiste) ; des manuscrits prêts à être édités, dont un est le dernier et seul ouvrage existant d'un des plus grands écrivains de notre temps, décédé il y a peu ; un autre, des mémoires « soviétiques » d'une haute personnalité de rang international ; aussi une encyclopédie scolaire de type tout à fait nouveau ; des collections en cours ou à créer ; un important fichier de souscripteurs et correspondants ; des rapports de co-édition avec plusieurs éditeurs étrangers. Cette maison d'édition est à céder par son propriétaire pour des raisons d'opportunité personnelle, et non pas suite de difficultés financières. D'ailleurs l'acquéreur éventuel aura intérêt à garder le directeur actuel comme directeur littéraire. Il veut se débarrasser des tâches commerciales, techniques et de gestion. Si l'on est intéressé par cette offre, écrire d'urgence à « Le Monde » Publication, n° 9.642.

سكنا من الأمل

Pouillon document

Handwritten notes in French, including the name 'Gilles Lapouge' written vertically.

Alh avec Tirage limité, offert Quin

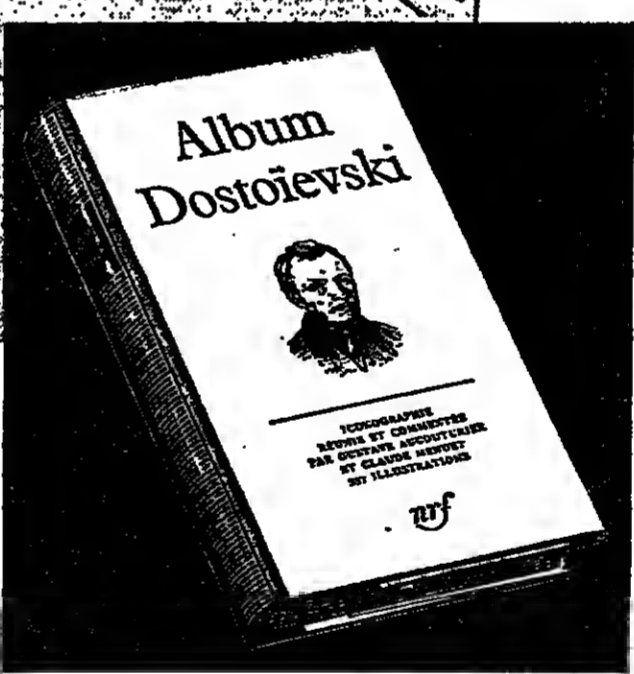
GREVISSE Savoir accorder Le Participe passé Règles Exercices Corrigés 96 pages, 12 F DUCULOT

S
ET LEVI-STRA
PR STRUCTURAL

Pour la première fois ces documents sortent d'U.R.S.S.



Page de carnet de Dostoïevski.



Album Dostoïevski avec plus de 300 documents inédits

Tirage limité, offert gratuitement par votre libraire pour l'achat de 3 volumes.

Quinzaine de la Pléiade

du 10 au 24 mai 1975

GALLIMARD

GREVIS
Savoir
Le
Parti
passé
Docu

80117 777

HISTOIRE

* Werner Maser : Hitler inédit. 262 pages, 45 F.

Werner Maser, historien du nazisme, auteur d'une biographie de Hitler, a rassemblé pour ce Hitler inédit de nombreux documents...

* Léonard Tushnet : les Comptables de la mort. 316 pages, 33 F.

Dans la chronique de la « solution finale », riche de crimes et de tragédies, les « Juifs » occupent une place à part.

* Madeleine Colin : Ce n'est pas d'aujourd'hui. 246 pages, 20 F.

« Plus de muscles, rien que des nerfs... Ça mange moins, ça coûte moins cher... » C'est en ces termes que le Journal des postes, télégraphie, téléphonique, commentait, en 1932, la décision de l'administration des P.T.T. d'utiliser des femmes de préférence aux hommes dans ses bureaux.

* Fernand et Maurice Pelloutier : la Vie ouvrière en France. 344 pages, 35 F.

La Vie ouvrière, parue en 1900, est le dernier livre de Fernand Pelloutier, organisateur des premières Bourses du travail et figure de proue du syndicalisme français dans son âge héroïque.

* Y. Garland et C. Nières : les Révoltes bretonnes de 1675. 212 pages, 24 F.

Dans la longue liste des soulèvements populaires du XVII^e siècle, les révoltes bretonnes de 1675, urbaines (contre l'application des nouveaux édits sur le « papier timbré », le tabac et le vaisseau d'étain) et rurales (symbolisées par le bonnet, rouge ou bleu), occupent une place prestigieuse.

* Emile Namer : l'Affaire Galilée. 265 pages, 14,15 F.

Plus qu'un procès, plus qu'un débat entre savants, il y a une affaire Galilée, affirme Emile Namer. En reprenant en main une intelligence italienne dont les herméneutes ne cessèrent, malgré la répression, de féconder la pensée européenne au XVII^e siècle, le Saint-Office rappelait l'intellectuel à sa fonction sociale et la culture à son statut.

* Jean Vartier : Histoire de la Franche-Comté et du pays de Montbéliard. 347 pages, 34 F.

Patric de Gondobaud, le législateur, de Jacques de Molay, grand maître des Templiers, du socialiste-utopiste Charles Fourier, de Pasteur et de Courbet, pour s'en tenir là, la Franche-Comté ressemble à ses grands hommes : elle est diverse.

* Victor Arminjon : la Russie monastique. 180 pages, 12 F.

On connaît le rôle civilisateur des moines d'Occident. Rien de comparable, pourtant, avec l'œuvre des moines orthodoxes, bâtisseurs de l'Eglise et de l'empire de Russie.

SCIENCES HUMAINES

* Colette Carisse et Joffre Dumazedier : les Femmes innovatrices. 280 pages, 40 F.

Deux sociologues, l'un professeur à l'université de Montréal, Colette Carisse, l'autre professeur à la Sorbonne, Joffre Dumazedier, livrent les conclusions d'une longue et minutieuse enquête sur la condition féminine au Québec.

* Jean Trémolières : Partager le pain. 276 pages, 28 F.

Livre de sagesse, livre de savoir, Partager le pain du professeur Jean Trémolières, biologiste et spécialiste des problèmes de nutrition, a été écrit avec le sentiment très fort qu'il faut procéder à une révision drôlement des formes actuelles du langage, de la connaissance scolaire, d'un égoïsme qui a fait vivre une société qui est en train de disparaître en ses métamorphoses.

* Ilse et Robert Barande : Histoire de la psychanalyse en France. 281 pages, 24,50 F.

Il n'y a guère en France plus de mille psychanalystes. Ils déploient cependant une activité telle dans des champs si divers (le milieu hospitalier, le milieu universitaire, l'édition, la pratique privée, les arts, la politique parfois) qu'ils semblent omniprésents.

PHILOSOPHIE

* Christophe Baroni : Ce que Nietzsche a vraiment dit. 180 pages, 12 F.

Christophe Baroni s'est employé à présenter avec une grande honnêteté les thèmes essentiels de la pensée de Nietzsche homme, l'éternel retour et la volonté de puissance, des citations nombreuses traversent et illuminent un commentaire volontairement réduit à sa fonction didactique.

Ces notes ont été rédigées par Roger-Pol Droit, Paul Gillet, Ginette Gulland-Aviate, Roland Jaccard, André Pasmoro, Jean-Claude Tezier.

* Jean Marti-Charcot : Leçons du mardi à la Salpêtrière. 196 pages, 40,50 F.

Un grand mandarin régnant sur les cinq mille malades de la Salpêtrière, où la première chaire mondiale de clinique des maladies nerveuses a été créée pour lui ; un médecin riche, mondain, avec hôtel particulier boulevard Saint-Germain ; un mage à l'autorité incontestée, soucieux de ses effets de « mise en scène », soignant chaque mardi sa performance hebdomadaire, cette « Leçon » où se pressent un public de fervents ; tel fut Charcot, au talon de ses gloires, dans les années 1885.

POLITIQUE...

* François Chatelet, Evelyne Pisier-Koucbner, Jean-Marie Vincent : les Marxistes et la politique. 736 pages, 63 F.

Entre le parution, en 1948, d'une brochure intitulée le Manifeste du parti communiste et la récente victoire du G.P.P., l'action politique, dans le monde, n'a pas mal réussi à ceux qui se réclament de Marx. Ils sont devenus, en cent trente ans, quelques centaines de millions.

...ET FICTION

* René Tavernier : Avez-vous vu le président ? 224 pages, 25 F.

L'article 7 de la Constitution française prévoit que, en cas de vacance de la présidence de la République, les fonctions de chef de l'Etat sont exercées provisoirement par le président du Sénat. Dans sa sécheresse juridique cet article n'a pas précisé davantage ces cas de vacance ou d'empêchement, et cela a permis à René Tavernier d'en imaginer un, bien précis, dans son dernier roman de politique-fiction.

LA GRANDE TRAVERSÉE. Textes GOSCINNY. Dessins UDERZO. nouel ASTERIX. dargaud éditeur.

2 approches fondamentales de l'art. L'ANNÉE 1913 (p. vol.). Les formes esthétiques de l'œuvre d'art à la veille de la 1^{re} guerre mondiale. Un bilan d'une exceptionnelle importance sur une époque de surprenantes novations. RECHERCHES POÉTIQUES, 1. RECHERCHES POÉTIQUES, 2.

Cette année, les Bahamas avec Plein Soleil! Ne croyez pas les Bahamas « hors de prix ». Par exemple 8 jours à Nassau ou Flagler Inn (hôtel 4 étoiles), directement sur la plage, ne vous coûteront que 2.250 F.

LETTR... IAN WATSON... CALMANN... (Partial view of an advertisement on the right edge of the page)

مكتبة الأنجلو

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les statues parlantes d'Alberto Savinio

* TOUTE LA VIE, d'Alberto Savinio. Traduction et préface par Nino Frank. Gallimard. 276 pages, 28 F.

UNE littérature où se meuvent à l'aise les dieux, les fantômes et les morts, telle est l'œuvre étrange et très singulière d'Alberto Savinio. On songe à Jean Cocteau, le lisant. Il est exact que l'on devine une probable influence de Savinio sur Cocteau et sur « Ophélie », mais il faut y ajouter l'humour noir, qui valut à l'auteur de « Toute la vie » d'être solennellement couronné par André Breton.

C'est Guillaume Apollinaire qui consacra le jeune écrivain en publiant les « Chants de la mort » dans « Les Soirées de Paris » en août 1914. Certains ont affirmé qu'il y avait là du Jarry ; et du Benjamin Péret avant la lettre. Encore faut-il distinguer ce qu'il y a de propre à Savinio, et qui était neuf : les statues parlantes, les spectres danseurs, un rire à couteaux tirés. Il inaugure, en ce temps-là, par des textes brefs, une diatribe personnelle dont le chef-d'œuvre sera, plus tard, « le Capitaine Ulysse » (1). Précurseur incontesté du surréalisme, il rejoint naturellement le nouveau mouvement : « Introduction à une vie de Mercure » et « Achille énoché » mêlé à l'« Evergète » (2) comptent parmi les textes les plus savoureux de cette époque ; leur caractère d'étonner n'est pas éteint.

Poursuivant sa tâche, Alberto Savinio va dresser, dans ses récits et nouvelles, le cadavre d'un univers minutieux, réaliste dans le détail mais profondément métaphysique ; vivement contaminé par une ironie cruelle, implacable, et littéralement « blessante ». Les dieux s'y déguisent en fantoches. La vie étincelle et se consume dans la médiocrité d'un bref instant ; c'est déjà la mort ! Les objets familiers tendent des pièges. Une bizarrerie grotesque y est partout en action : « Retourner le rêve à la monnaie d'une chaussette que l'on retire », voilà, sinon la méthode, du

moins le mot d'ordre. Et si les premiers textes, d'un surréalisme provocant, soulignaient « l'insupportable malédiction de la vie bourgeoise », les textes postérieurs creusent cette malédiction, la disséquent avec des allures de chirurgien fou, le dessinent dans un riche.

D'origine sicilienne, Alberto Savinio est né en Grèce en 1891. Son père, le baron de Chirico, y construisait des voies ferrées. Le train, que Savinio dit être « océphale et ferrobolant », devait marquer profondément les deux frères Chirico : Toiné, Giorgio, qui fut le peintre que l'on sait et changea, hélas ! du tout au tout ; et le cadet, Andrea, homme multiple et hanté. Il est manifeste qu'Andrea se sentit bientôt écrasé par ces grands personnages : « Quelle chose étrange qu'une famille ! Une réunion fortuite de gens étrangers, une association absurde. » Surtout, il y a le nom, qui est donné, mieux encore, qui contraint. Une sorte de masque plaqué sur le visage, et qui ronge le visage, et l'abolit !

Andrea change de nom
Le premier soin du jeune Andrea de Chirico sera de changer de nom, de se distinguer par le choix d'un pseudonyme, de se libérer autant que possible par ce biais. Le nom d'Albert Savinio — qui fut un éditeur parisien du début du siècle, mis à mal par Georges Dorian dans « Les Phariséens », — lui plut euphoniement. L'hallucinant, il en fit « Alberto Savinio », et décida de naître en publiant ses premiers textes ; puis, en 1918, son premier livre : « Hémaphrodite ». Son père était mort en 1911, et la Grèce était loin. Il avait connu, à l'ombre de sa mère, la vie cosmopolite que menait une cartine aristocratique-riche, et voyageuse avant la première guerre mondiale : les palaces, les errances luxueuses, les snobismes.

Il n'y a pas, chez lui, une grande diversité de thèmes, mais, plutôt, un creusement de ceux-ci. La gravité et la dérision s'approfondissent ensemble ; les mots traversent l'existence des vivants pareils à des vents froids. Les objets révèlent d'inqualifiables fantômes. Retourné, le rêve abolit le temps, dévie et dévague le mort. L'imagination perd pied ; c'est l'homme occubé qui s'avance et désigne sa propre incongruité.

HUBERT JUIN.



* Dessin de Julien.

Mais il y avait aussi la frère aîné, ce Giorgio de Chirico avec le destin duquel le destin de Savinio va sans cesse s'entremêler. Savinio écrit, mais son frère publie « Hémaphrodite ». Chirico devient un peintre très vite reconnu par les esprits les plus attentifs de l'époque, et sollicité comme un inventeur du sentiment moderne ; mais Alberto Savinio se met à peindre lui aussi ! Le plus curieux, c'est que les textes de l'aîné ressemblent aux textes du cadet, autant que les peintures du second ressemblent à celles du premier. On peut, à bon droit, leur accorder, à l'un et à l'autre, la paternité et la maîtrise de ce que les historiens d'art nomment l'école « métaphysique » italienne. Plus tard, le peintre Chirico dénigra ses rêves et ses images bouleversantes, se détourna, et sombra dans un académisme des plus officieux. Alberto Savinio, lui, persista jusqu'au terme dans son entreprise d'exploration, ajoutant de nouvelles œuvres musicales à ses peintures, et publiant de nouveaux livres, dont le verbe noir se maintint jusqu'au bout, si bien que les derniers mots du récit : « toute la vie », qui donnent son titre au présent recueil, s'accrochent profondément à lui ; « Pourquoi s'est-il interrompu ? — Il est mort ! » Alberto Savinio est mort à Rome, en 1952.

Il n'y a pas, chez lui, une grande diversité de thèmes, mais, plutôt, un creusement de ceux-ci. La gravité et la dérision s'approfondissent ensemble ; les mots traversent l'existence des vivants pareils à des vents froids. Les objets révèlent d'inqualifiables fantômes. Retourné, le rêve abolit le temps, dévie et dévague le mort. L'imagination perd pied ; c'est l'homme occubé qui s'avance et désigne sa propre incongruité.

HUBERT JUIN.

La vision tragique de Salvador Espru

* LIVRE DE SINERS, de Salvador Espru. Traduit par Françoise Gonzalez Battie. Maspéro. Collection « Voix », 185 pages, 18 F.

LA Catalogne apparaît depuis toujours, comme par quelque obscur décret divin, terre privilégiée en poésie. Aussi loin qu'on remonte dans le temps, le tréma se fleurit princièrement sur ce sol irredoublé qui allait se trouver confronté aux convulsions de l'impérieuse Castille. L'héritage de la Catalogne, depuis les origines jusqu'à nos jours, est rempli de vicissitudes, de tourmenteuses résistances, de combats et de très jeunes générations dont l'identité nationale toujours menacée. Sans repos, le Catalogne a défendu sa particularité, ses traditions profondément enracinées, ses institutions propres, et plus particulièrement ses « usages ».

De la « Renaissance » du début du dix-neuvième siècle à aujourd'hui, où s'affirment de très jeunes générations dont l'identité nationale toujours menacée. Sans repos, le Catalogne a défendu sa particularité, ses traditions profondément enracinées, ses institutions propres, et plus particulièrement ses « usages ».

Si l'audience d'Espru s'est vrament constituée après la fin de la guerre mondiale, après la fin de cette atroce guerre civile qui a vu mourir la République et périr l'autonomie accordée par cette République au peuple catalan écartelé depuis sous le joug fasciste, le poète s'entend à son sujet. Au premier tiers, une suite de récits bibliques, tirés, en 1928, soit à seize ans, publication qui retient déjà largement l'attention. Parant une longue période, Salvador Espru va persister dans l'écriture romanesque avec plusieurs ouvrages, dont « Doctor Rip, Miratge » ou « Citeras ». Puis c'est une première pièce de théâtre, « Antigona », inspirée par la guerre fratricide et qui attendra vingt ans pour être jouée. Une autre pièce, « Ronda de mort » et « Siners », obtiendra du public une ferveur jamais démentie depuis.

ANDRÉ LAUDE.

entière sous le signe de ce « retour au tragique » exploré il y a peu par J.-M. Domenach.

Fasciné par l'Ancien Testament, le mystique juive, se voulant l'héritier de la tradition spirituelle de l'humanité, depuis le Livre des morts égyptien, confronté à un réel oppressant, souvent d'une cruauté inouïe, le poète est conduit à une tentative de libération mystique, qui s'exprime plainement dans « Final du Laberint ». Mais à ce désir de fuite par le haut, la solitude dans la silence des violons s'opposent le monde extérieur qui existe et la machine, le souffrance des êtres qui exige sa parole, en un mot son impossibilité de rompre avec les très humains.

Les barques de papier
Du choc de ces deux voix sortent des poèmes inoubliables, dédiés à tous. Dans « Livra de Siners » comme dans tous les recueils, les remous provoqués par ce choc sont clairement audibles. De la tension qui naît du combat, naît aussi une ferveur à rombar le réel qui trappera le lecteur à chaque page : « Les barques de papier s'apparailaient dans la longue quiétude du vent. L'or essotté d'abeilles et d'après-midi boit l'eau de la mer. Quand elle ira au fond, la regarderai la barque du soldat de plomb. »

Il y a dans « Livra de Siners » cent mille notations justes où, avec quelques mots usuels, le poète invente la réalité d'une barque sur la mer, d'un vieux mur, d'un « chemin de sable creux et sec ». On pourrait parler d'une ferveur plasticienne. Poète voué au « salut » de son peuple dont il se veut le serviteur, enraciné dans ce « oui et non », langage de la conscience, de la vision tragique, dans laquelle J.-M. Castellet, s'appuyant sur les vues du philosophe Lukacs (1), voit « une des formes d'avant-garde du réalisme ». Salvador Espru est donc poète majeur de tous les temps.

ANDRÉ LAUDE.

PRIX SÉGUIER
attribué à
SCIASCIA
pour l'ensemble
de son œuvre

Le cliquet
de la folie

Le conseil
d'Egypte

Les oncles
de Sicile

A chacun son dû

Les paroisses
de Regalpetra

L'Evêque,
le Vice-Roi et
les poids chiches

Le contexte

Les lettres nouvelles
dirigées par
Maurice Nadeau

denoël

(Publicité)

**A PARIS
UN EDITEUR
SUR LA RIVE GAUCHE
LA PENSÉE
UNIVERSELLE**

RECHERCHE
• manuscrits inédits de romans,
poésies, essais, théâtre,
étude terminée avec participa-
tion aux frais.
Adresser manuscrits et
curriculum vitae à :
M. LE DIRECTEUR GENERAL DE
« LA PENSÉE UNIVERSELLE »
3 bis, Quai aux Fleurs, 75004 PARIS
TÉL. 325.85.44

KOESTLER ET L'INFINI

(Suite de la page 19.)

La carrière typique du politicien français, de Clemenceau à Laval, se lit comme les mots sur une page, de gauche à droite.

GÉRARD GUGAN.

entre les cybernéticiens, et l'ancien agent du Komintern, la lutte est engagée. Regardez pour vous en convaincre du côté de « Cris d'Archimède » et des « Call girls ». Au deuxième tiers, que la lecture de Koestler soit activement désespérante et que je n'en réjouisse n'étonnera que ceux qui méconnaissent notre folle règle, selon laquelle, ce monde n'ayant aucun sens, nous n'en tentons pas moins de lui en donner un. Sans mélancolie aucune. Sans espoir non plus. Simplement avec rage. La rage de laisser une trace dans les piles du temps. Car, répétons-le, une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut une vie.

dimensions
collection de
fiction spéculative
dirigée par
Robert Louit

CHRISTOPHER PRIEST
Le Monde
inverti
"le meilleur roman
paru depuis
la rentrée 74"
PHILIPPE CURVAL
(Galaxie)

IAN WATSON
L'Enchassement
PRIX APOLLO 1975

MARK ADLARD
Interface
"un nouveau poète
des nouvelles terres
vaines"
BRIAN W. ALDIS

CALMANN-LÉVY

RENAISSANCE
DE LA SF ANGLAISE

Si vous aimez LES LIVRES
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
100 MEUBLES BIBLIOTHÈQUES
vitrés • superposables • justapossibles
PRIX IMBATTABLES

75014 PARIS — 01, rue Froidvaux
ouvert tous les jours, de 10h à 19h, 19h
DEMANDEZ-LUI SON CATALOGUE GRATUIT
ou par téléphone : 632-73-32

JACQUES ISORNI
ENIGME
RUE DES CHRYSANTHEMES.

Isorni continue de se battre pour un homme
condamné dont l'innocence est pour lui une certitude.
La justice est en défaut. Qui résoudra l'énigme ?

JACQUES ISORNI
ENIGME
RUE
DES CHRYSANTHEMES

208 pages, 28 F.

FLAMMARION

nce.
mas
n Soleil

SEULE TWA PEUT VOUS OFFRIR AUTANT POUR L'AMERIQUE.



Un cocktail du Kentucky,
d'Ecosse, des Bahamas, ou de
Londres servi par une hôtesse
de Rock Springs, Wyoming.

Trois plats internationaux au
choix, sur chaque vol en classe
économie servis par une hôtesse
de Springfield, Missouri.

Un choix de 2 films et de 8
programmes radio internationaux,
plus quelques bons tuyaux sur
New York, proposés par une
hôtesse de l'île de Manhattan.

TransWorld Service
TWA.

Un service international vous offre à travers ses lignes régulières pour les destinations en vol.
Il assure de même pour les besoins spécifiques en classe économie.

هكذا من الأهل

LE SCAP

no

T
A
N
D
E

SOCIÉTÉ

POINT DE VUE

LE SCANDALE DU DOUBLE JEU

par JEAN CARDONNEL (*)

L'adète un phénomène auquel bien peu prêtent attention, sans doute parce que l'immense majorité n'y trouve engagé : le passage ultrarapide du dogmatisme rigide à la cécité, au laisser-faire, au laxisme les plus complets.

L'époque n'est pas tellement lointaine où — encore que largement ratifiée en abominable — avec des arguments qui relevaient d'ailleurs l'une très menue théologie du mariage puisqu'il s'agissait d'un vice contre nature, — en ce sens qu'une telle attitude ne pouvait être qu'inévitée. Mais aujourd'hui les étapes sont brûlées : avant même que l'homosexualité ait le temps de se rendre compte de ce qu'elle encourt ou non le talisman, elle a déjà sa pastiche. Je n'exagère pas : en effet, avec l'approbation de Mgr Maritain, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, un document, out en déplorant certains excès, exalte les possibilités nouvelles ouvertes par homo et hétérosexualité : « l'amour du prochain : Hétérosexualité et homophilie sont également appelés par l'Évangile à exercer l'amour du prochain dans une relation ouverte, transparente et véritable. »

Je ne m'offusque pas de l'adoption d'une morale eutrie. Mais l'inouï, c'est le mélange du dogmatisme étroit et des facilités accordées cas par cas aux « inéluctables » faiblesses de la trop fragile nature. Pas question de céder un pouce de terrain sur le champ des batailles de principes.

L'avortement demeure un mal qu'il faut à tout prix éviter... mais, dans le pratique, tout peut se comprendre : hommes et femmes sont, en définitive, les seuls juges. Mme Simone Weil est présente pour la compréhension humaine — et je l'écrite sans ironie aucune, tant elle fait preuve d'humanité, — mais elle reconnaît à Mgr Marty qu'il a compétence pour un autre plan : celui des responsabilités « exclusivement » religieuses. Une part de la vie — sans chair, sans problèmes, — pétrie sans doute de principes, donc de vertus, relève de la religion. Pour le reste, il y aurait au mieux l'humanité — au pire, le laisser-aller.

Tout finit par se comprendre — tout, sauf le projet appliqué de transformation globale, structurelle des rapports humains. Quo' ce soit à propos d'homo-hétérosexualité, de divorce, d'une pluralité d'amours dans une seule existence, le grandeur de ce temps vient de son épitude à poser les questions fondamentales de l'histoire, de la vie, de la mort. L'avortement, comme l'immigration, nous montre que rien n'est airtiel, que toute difficulté, tout conflit, font surgir le problème de la finalité. Notre société enfermée dans une liberté de concurrence orientée vers les monopoles, l'énorme concentration au bénéfice des faibles es plus doués, étale au grand jour la contradiction fondamentale : elle révoque résoudre ou seulement se jurer le problème des origines en luttant celui de la destination.

Quand une société fait abstraction de la moindre finalité, quand elle exclut tout projet de dépassement des individus qui la composent, elle n'est plus que le champ clos des intérêts privés. Au respect absolu, nonconditionnel, de toute existence embryonnaire prise pour une vie humaine ne peut que s'opposer la libre disposition, par toute femme, de son corps. Il est vrai que l'identification exorbitante de la femme avec la réalité maternelle exige l'affirmation de son autonomie — mais non dans le sens de la réduction à son individualité. L'important — et c'est là le noyau d'un projet de révolution radicale — consiste dans l'événement d'une solidarité qui se libère du mélange de dépendance et de despotisme à l'égard de l'homme, pour s'accomplir en solidarité consciente.

Le dégrade, la mutilé, la torture en tant de ses membres dérisoires, éphémères, de ses masses opprimées : « Cela ne signifie pas, dit le texte romain, qu'on puisse un seul instant rester indifférent à ces peines et à ces misères. Tout homme de cœur et certainement tout chrétien doit être prêt à faire son possible pour y porter remède. »

Tout son possible, hélas ! rien que son possible, mais jamais l'impossible. La terrible de la Congrégation romaine, c'est qu'elle n'a rien appris de l'événement de l'histoire. Le résultat est indéfectible — du rappel brutal des principes intemporels acquiescés aux yeux fermés sur le turpitude des grands — tant qu'il nous paraît normal de ne pas lutter à la racine contre une société de marché qui refuse toute finalité, qui brise obstinément nos alliances, notre puissance d'envoi, bref qui fait avorter l'envergure humaine, la capacité créatrice du pouvoir chez les hommes. Ce qui s'impose, c'est le seul choix interdit par l'égrot libéral — le soulèvement massif, coordonné contre une société coupable d'écarter systématiquement, de tuer le projet, les promesses d'humanité en tout homme.

L'Église complice

Le malaise de l'avortement des existences humaines constituées se prolongera tant que l'Église, rivée à une société de marché ou socialiste officielle, tiendra le double langage, celui de l'absolu des principes respecté avec force quand il s'agit de l'existence de l'embryon, de manière plus nuancée, respectueuse des nécessités d'États souverains pour les cas d'hommes « faits » — salariés. Or, au moment où bon nombre de ses rituels et même de ses évènements prennent position en faveur d'un soulèvement nécessaire contre les sociétés d'assassinat, d'humiliation sermentées des hommes qui les constituent, l'Église, à Rome, au niveau de ses congrégations, ne s'écarte pas l'optique du double jeu : il y aurait — pour une traction religieuse, confessionnelle des hommes : es chrétiens, et, secteur plus restreint, les catholiques — les normes de la loi, dont nous avons vu qu'elles courraient s'accommoder de l'agence-ment harmonieux du laisser-faire, du laisser-vivre sexuel et social ; pour l'universalité des hommes, ce serait l'exigence de la raison, à la détermination laquelle, comme de l'Évangile, l'Église romaine aurait mission de



Pour transformer sans bruit du béton en lave

L'utilisation de marteaux-piqueurs et de compresseurs est toujours accompagnée de bruit, de poussière et de gravets. Dans les grandes villes où les travaux publics se poursuivent à longueur d'année, c'est une agression permanente.

Des experts de différentes disciplines se concentrent sur un problème spécifique



Le chalumeau à béton, mis au point grâce à l'expérience de Messer Griesheim dans le domaine de l'oxycoupage, est un exemple qui montre comment les experts de Hoechst, spécialisés dans les domaines les plus variés, mettant en commun leurs moyens pour résoudre intégralement les problèmes les plus complexes.

Impératif : respecter l'environnement

C'est pourquoi les chercheurs de Messer Griesheim GmbH, filiale de Hoechst, viennent de développer un véritable chalumeau qui transforme le béton en lave et peut exécuter des coupes jusqu'à 80 cm de profondeur. Ce procédé sans vibration et qui ne présente aucun risque rend possible des chantiers partiels en ville, sans que les immeubles avoisinants soient endommagés et que leurs habitants soient agressés par le bruit.

Hoechst France gère l'ensemble des intérêts du Groupe en France et dans les pays africains d'expression française, dans les secteurs suivants : produits chimiques, résines synthétiques, matières plastiques, fibres, colorants, produits auxiliaires, produits thermiques, gaz industriels, travail des métaux, ingénierie, films et feuilles plastiques et techniques de reprographie. Grâce à ses filiales industrielles Nobel Hoechst Chimie, Société Normande de Matières Plastiques, Oxochimie, Kalle Infotec, Syntova, Uhde France, elle participe largement à l'expansion de l'industrie française. Les Laboratoires Hoechst développent leurs activités dans le domaine de la Santé. La Société Messer Griesheim diffuse les techniques du travail des métaux, de l'oxycoupage et du soudage. MESSER GRIESHEIM FRANCE 54 av. Hache 94240 L'HAY-LES-ROSES



Hoechst pense plus loin

du...
Hoechst
France

Hoechst
France

A L'HOTEL DROUOT

CARNET

VENTES Vendredi

8. 1 - Tableaux anc. Meubles et Objets d'Art principalement XVIII^e. M^{me} Ananoff, Locuste. M^{me} Delorme.

8. 2 - Br. sièges et tables. M^{me} Bondu.

8. 3 - Tableaux mod. et anc. Objets d'Art d'Extrême-Orient. Argentier. Ameublé XVIII^e. Sièges et Meubles anc. et Style. Tapiseries. M^{me} Marzano. Porcelaine. Canapés. M^{me} Lamé.

8. 7 - Autographes, armes, estampes et Tableaux mod. M^{me} Gastéine. Johnson. M^{me} Calais. M^{me} Ogar.

8. 18 - Extrême-Orient. S. O. F. L'oudeur. Poulain.

8. 13 - Bons Meubles. M^{me} Laurin. Guilloux. Suiffaut.

VENTE PROCHAINE

GALERIE DOYLE
40-44, rue de la Sablière, PARIS
le 21 mai à 21 h. Expo du 19 au 21-5
Au profit de :
AMERICAN INDIAN MOVEMENT
Estampes, Sculptures, Tableaux modernes. Exp. : M. Schoeller
S.O.F. LOUDMER, FOULAIN

Naissances

— Le docteur Gilbert Haas et Mme, née Olga LUNA, sont heureux de faire part de la naissance de
Olivier Diego
le 10 mai 1975.
80, rue Saint-André-des-Arts, Paris-8^e.

— M. Jean Maymail et Mme, née Anne-Marie Landroia, ont la joie d'annoncer la naissance de
Delphine.
La pinède de l'Oratoire, chemin de Monaret, 93200 Toulon.

— M. et Mme Hilde de Noailles font part de la naissance de leur fille,
Marie-Alicia,
le 8 mai.

Fiançailles

— M. et Mme Jean Beylot, M. et Mme Maurice Crouzet, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Françoise et Alain.
Paris, le 11 mai 1975.

— M. André Merzin et Mme, née Chantal,
Le comte François de Rimontail de Lombard et la comtesse, née d'Escurre,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Dorothée et Alain.

— M. et Mme Oppenheim, M. et Mme Litz,
ont la grande joie de faire part du mariage de leurs enfants
Norbert, docteur en sciences, et Leslie Dana, professeur,
qui sera célébré le 28 mai à San-Francisco,
72, bd de Sébastopol, 75003 Paris.

— M. et Mme Oppenheim, M. et Mme Litz,
ont la grande joie de faire part du mariage de leurs enfants
Norbert, docteur en sciences, et Leslie Dana, professeur,
qui sera célébré le 28 mai à San-Francisco,
72, bd de Sébastopol, 75003 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Julien BARDENVILLER,
directeur départemental
des P.T.T. en retraite,
le 3 mai, dans sa quatre-vingt-douzième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
De la part de M. et Mme Maurice BARDENVILLER et leurs enfants,
3, résidence du Vivier,
28800 Lusignan.

— M. Charles Benhamon, Olivier et Marianne,
Alain et Nicole Ghyss,
ont le douleur de faire part du décès de
Mme Charles BENVENISTE,
née Andrée Meïsa,
survenue subitement le 18 avril.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Mme de BOUCHEMAN,
née Clémentine Ladrail
de Lacharrière,
de la part de Mme Albert de Boucheman, sa belle-fille,
Du vicomte et de la vicomtesse Claude de Galan,
Du baron et de la baronne de Layre, ses petits-enfants,
De ses cinq arrière-petites-filles,
Et de M. André Berns-Joffroy.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Philippe-du-Roule le vendredi 16 mai, à 16 heures.
Pas de fleurs, des messes.

— Mme Jean Breuille à la douleur de faire part du décès de son mari,
le général de division
Jean BREUILLEAC,
grand croix de l'Ordre d'honneur, croix de guerre 1914-1918, médaille de la Résistance.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Weber,
75116 Paris.
(Le Monde a publié le 14 mai la biographie de général Breuilleac.)

— La Calme de compensation INTERNATIONAL-VEHICLES à la douleur de faire part du décès de son administrateur,
le général de division
Jean BREUILLEAC.

— L'Union fraternelle des blessés de guerre à la douleur de faire part du décès de son regreté secrétaire général,
le général de division
Jean BREUILLEAC.

— La Samothrace à la douleur de faire part du décès de leur camarade le général de division
Jean BREUILLEAC.

— Ses parents, ses frères et sœurs, et toute la famille, ses maîtres — spécialement son patron, le docteur Patrick Hervé, — ses amis et camarades, font part, dans un immense chagrin, de la mort subite, à trente et un ans,
Olivier DUCROT,
interne en centre de transfusion sanguine et de réanimation de Besançon,
volontaire au service d'aide médicale universitaire (S.A.M.U.) de Besançon, où il est décédé le mercredi 7 mai.
Les obsèques ont été célébrées le samedi 10 mai en l'église de Levier (Doubs).
En mémoire de lui, on peut adresser un don aux Frères Raymond et Pierre Jacquet, Imprimerie Jacquet, S.P. 78, Yvonne Cameroun (C.C.P. Dijon 243850) ; Olivier y passa ses vacances à donner des soins à « En vérité, le vous le dit, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de nos frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Math. XXV-40).

M. et Mme Pierre Ducrot,
11, rue Jacques Dallery,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Georges Plaisant, M. Raymond Duvernoy, M. et Mme Edmond Humeau, Mme Georges Duvernoy, Tania, Le docteur et Mme Straus, M. Jean Thibert,
ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 14 mai dans sa quatre-vingt-huitième année, de
Mme DUYENVOY,
née Alice Thibert,
professeur et ancienne secrétaire de l'Alliance Française à Toulon, chevalier de la Légion d'honneur. La cérémonie religieuse et l'inhumation ont lieu à Nice, le 18 mai, 37, B. I. boulevard Garibaldi, Nice.

— M. Emile Gehant, ancien avoué, conseiller général, avocat au barreau de Belfort,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. René Gehant, avocat au barreau de Belfort, ancien bâtonnier,
M. Pierre Liemann et Mme, née Françoise Gehant, et leurs enfants,
3, rue Bellet,
Mme Gabrielle, Emile GEHANT, déportée de la Résistance, survenue le 8 mai, à Belfort.
Les obsèques ont été célébrées le 10 mai, en la basilique Saint-Christophe, suivies de l'inhumation au cimetière de Brasse, à Belfort, 3, rue Bellet,
80000 Belfort,
4, allée des Helvètes,
57500 Mussy.

— M. l'abbé Jean-Marie Guillemin, M^{me} Yvonne Guillemin, M. et Mme Alain Guillemin, M. et Mme Pierre Oullisson, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de leur grand-père, le 4 mai, de
Mme Louis GUILLERMOU,
née Hélène Sauveur.
Les obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame, à Nice, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme George de Mallmann et tous ses enfants,
Le général et Mme Jacques Vallot, M. et Mme Gérard de Mallmann, très touchés de la sympathie et de l'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Georges de MALLMANN, prient de trouver l'expression de leur profonde gratitude.

— On nous prie d'annoncer la mort, après des années de souffrance, de
Marguerite FERRY,
professeur à l'université de Strasbourg,
membre correspondant de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre du Mérite, commandeur des Palmes académiques, et commissaire de Louveteux, ruppée à Dieu le 13 mai 1975.
Un service religieux sera célébré le vendredi 16 mai, à 14 heures, en l'église réformée, rue Hoche à Versailles, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.
Mme Jean-François Ferry,
52, avenue Jean-Baptiste,
92 Meudon.
(Lire page 21 la biographie de Mme Ferry.)

— Mme Pierre Ribadeau Dumas, M. et Mme Maurice Ribadeau Dumas,
M. et Mme René Bellard, Mme André Ribadeau Dumas, Mme Jean Bellard,
M. et Mme Edouard Ribadeau Dumas,
M. et Mme Alain Romatet, M. et Mme Serge Aladjidi, M. et Mme Denis Ruot,
M. et Mme Bernard Ribadeau Dumas,
M. et Mme Odile Ribadeau Dumas, religieuse du Sacré-Cœur,
M. et Mme Jean-Philippe Bellard, M. et Mme Patrick Bellard,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Pierre RIBADEAU DUMAS, survenu le 4 mai, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 7 mai, en l'église Saint-François-Xavier de Paris, 50, avenue Duquesne, 75007 Paris.
42, avenue Charles-Floquet, 75007 Paris.

pour vos "grillades parties"

LA BOUTIQUE DES BARBECUES



BARBECUE-VALISE à double foyer :
1 horizontal, 1 vertical, permet de faire simultanément grillades et rôtis.
Avec mateur à pile
145 F

JEU DE 3 ACCESSOIRES :
1 fourchette - 1 pince
1 spatule
12 F

Aussi à l'aise SUR LA TABLE QU'AU JARDIN, BARBECUE en tôle émaillée à 900°.
Démontable, avec plaque ramasse-cendre
89 F

BARBECUE convertible avec broche et lèche-frite
85 F

MAGASIN 2 SOUS-SOL
40 autres modèles entre 55 F et 1490 F!
sans compter tous les accessoires : brochettes, gants, pinces, fourchettes, soufflets... et bien sûr le charbon de bois.

(A NOTRE RAYON CHAUFFAGE - CUISINE CONSULTER NOTRE SERVICE CONCERNANT TOUS TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE DEPANNAGE.)

les terrasses du coudray

la plus belle des résidences à fleur de coudray découvrez la plus grande des panoramas de l'Alsace

du studio au 6 pièces et duplex en 3-4-5 et 6 pièces

PRX 2400 F le m²
crédit 80 %
P.I.C. à 9,67 %

Cabinet BELVISI
sur place
30, rue de Paris, Coudray
TEL. 485.52.79

Lundi - Jeudi - Vendredi
14 h. à 19 h.
Samedi - Dimanche
10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h.

Lundi ou samedi inclus
9 à 12 h. et 14 à 19 h.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de son décès, une messe sera dite à l'église de
M. Pierre CHARPENTIER,
le samedi 17 mai à 9 heures en la chapelle des Petites-Sœurs-des-Poires, 45, rue Notre-Dame-de-Champs.
Mme Pierre Charpentier,
50, rue d'Assas.

— Le souvenir de
Mme Joseph Gestlin,
née Charlotte Pommeroy,
est rattaché à son anniversaire.
Une pieuse pensée leur est dédiée en union avec la messe qui se célébrera à Cerny, en l'église Saint-Jean, à 8 heures du matin, le 22 mai.
Premier anniversaire de son ras, à Dieu.
11, bd Suchet, 75016 Paris.

Remerciements

Les familles Barral, Nègre, Vidi, très touchés des témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de
Mme Robert BARRAL,
née Gabrielle Nègre,
prirent tous ceux qui se sont associés à leur deuil de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

Communications diverses

— Le temple bouddhique japonais Nichouan Myohoji sera inauguré vendredi 18 mai, à 18 h. 30, à 11, rue des Incendies, 8 bis, avenue d'Iéna, Paris-16^e, sous la présidence du vénérable Nichidatsu Fujii O. S. S. I.

Bitter Lemon
de SCHWEPFES.
Four varier vos SCHWEPFES.

Samaritaine

PONT NEUF (rive) • VSI 17Y 2 • R. SSVY 2 • CERGY

les terrasses du coudray

la plus belle des résidences à fleur de coudray découvrez la plus grande des panoramas de l'Alsace

du studio au 6 pièces et duplex en 3-4-5 et 6 pièces

PRX 2400 F le m²
crédit 80 %
P.I.C. à 9,67 %

Cabinet BELVISI
sur place
30, rue de Paris, Coudray
TEL. 485.52.79

Lundi - Jeudi - Vendredi
14 h. à 19 h.
Samedi - Dimanche
10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h.

Lundi ou samedi inclus
9 à 12 h. et 14 à 19 h.

HERMÈS

PARCOURS BARRIÈRE

Esca 440 F
Informations : 255.21.50

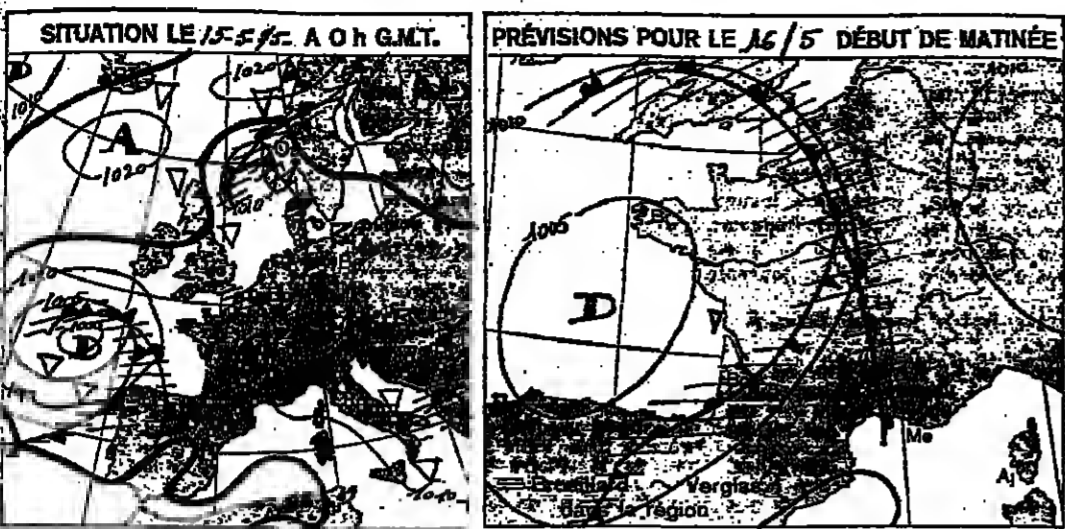
PARIS - CANNES - DEUILLE - LILLE - MONTE-CARLO - ST-TROPEZ - MILON PAYS - NEW YORK - BOSTONVILLE

سكننا من الأمل

AUJOURD'HUI

CHASSE

MÉTÉOROLOGIE Journal officiel



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou de neige
Front chaud
Front froid
Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 mai à 6 heures et le dimanche 16 mai à 24 heures:
La perturbation qui abayait jeudi matin l'ouest de la France traversera lentement notre pays au cours des deux journées du 15 et du 16 mai.

Sont publiés au Journal officiel du 15 mai 1975:
UNE LOI
Relative au permis de chasser.

DES DÉCRETS

Modifiant le décret n° 73-809 du 14 septembre 1973 portant application de la loi du 3 janvier 1973 instituant l'aide judiciaire.

Visites, conférences

VIENNES GUIDES ET PROMENADES: Caisse nationale des monuments historiques.
15 h. métro Saint-Michel, place Saint-André-des-Arts, Mme Bouquet, des Chaux, 4 sur les pas de Danon et des Cordeliers.

Des augmentations et de nouvelles formalités

La loi sur le nouveau permis de chasse a été publiée au « Journal officiel » du 15 mai. Ce texte institue non plus un permis de chasse mais un permis de chasser délivré à titre permanent par les préfets.

A ces complications administratives s'ajoute une autre amertume pour le chasseur: l'augmentation substantielle du prix du permis.

Les démarches administratives pour l'obtention du document seront doubles. Le chasseur, muni de son assurance obligatoire, dont l'étendue des risques couverts sera désormais plus grande, doit adhérer personnellement à la fédération des chasseurs du département qu'il a choisi et lui verser une cotisation annuelle directement ou auprès de l'organisme auquel elle déléguera ses pouvoirs.

Muni de ce timbre fédéral, le chasseur obtient cette année la délivrance de son permis de chasse auprès du préfet. Par la suite, c'est le maire ou le préfet qui renouvellera le document. Il

acquiesce alors le montant des redevances cynégétiques, qui s'élevait à 70 F pour le document départemental, et 350 F pour la général, ce dernier prix sera certainement inférieur.

Ces sommes portent donc le prix du permis départemental entre 110 F et 130 F selon les départements, et celui du général aux alentours de 270 F. C'est une augmentation substantielle par rapport aux 70 F réclamés en 1974: il est vrai que le permis national coûtait, lui, 300 F.

Le ministre des finances avait refusé l'année dernière une majoration de 10 F réclamée par les fédérations départementales. Celles-ci devaient faire face, comme toujours, notamment pour payer la garde, à de grandes difficultés de trésorerie. Un an plus tard, M. Fourcade accepte que le montant des redevances cynégétiques pour le département soit majoré de près de 40 %.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75007 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297 2

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
et COMORQUES (sans Algérie)
50 F 160 F 232 F 308 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIES NORMALES
144 F 273 F 482 F 538 F

ÉTRANGER
par voies aériennes
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
116 F 216 F 397 F 408 F

II - TUNISIE
125 F 231 F 397 F 448 F

Par voie aérienne
sans sur demande

Les abonnés qui paient par
chèque postal (trois volets)
vont bien joindre ce chèque à
leur demande.

Changements d'adresse
dépêches ou provisoires (deux
semaines ou plus), nos abonnés
sont invités à formuler leur
demande une semaine, au moins
avant leur départ.

Joindre la dernière bande
d'envoi à votre correspondance.

Veillez avoir l'obligeance de
réviser tous les noms propres
en caractères d'imprimerie.

Le bidépartemental est supprimé

La suppression du permis bidépartemental rendra plus sensible encore cette augmentation. En effet, son annulation oblige celui qui désire chasser dans un autre département, cantons limitrophes compris, que celui qu'il a choisi, à opter pour le permis général. Il est valable certes pour tout le territoire national mais il coûte beaucoup plus cher (1). Les quelques 500 000 chasseurs qui avaient adopté cette formule en 1974 ne souscriront certainement pas, 408 815 bidépartementaux, et 80 744 nationaux.

MICHEL FROMONT.

(1) En 1974, 2 423 006 permis ont été délivrés: 1 832 449 bidépartementaux, 408 815 bidépartementaux, et 80 744 nationaux.

loterie nationale Liste officielle des sommes à payer, tous cumulés compris, aux billets entiers

Table with 6 columns: Loterie nationale, Finales, Signes, Sommes, Finales, Signes, Sommes. It lists various lottery numbers and their corresponding prizes in Francs.

Signes du Zodiaque Tirage du 14 mai 1975

Vie quotidienne

Les groupes d'action municipale (GAM) organisent, samedi 24 et dimanche 25 mai prochains, une manifestation nationale à Chir-sur-Yvette (Essonne).

GAM, 16, rue Anatole France, 92800 Puteaux (tel. 775-41-85).

NEUILLY-SUR-SEINE

Salle de vente de Route de Neuilly, 150, au Bois de Neuilly-S. M° Pont-de-Neuilly - 624-35-06

VENTE DE GRE À GRE Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 10 h. à 12 h. 30 - 13 h. à 19 h. 30

TAPIS D'ORIENT ET CHINOIS

IVOIRES ET PIERRES DURES SCULPTÉS CHINE ET JAPON

(livrés avec certificat d'origine) ACHAT ET VENTE

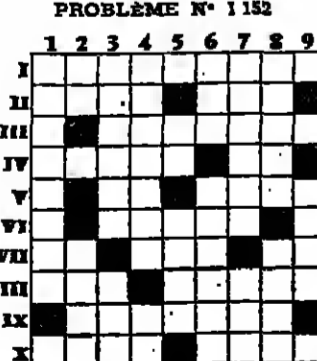
Av. Alphonse XIII, tel. 24 54 57, ou agences agréées

CASTEL JOLY entre le phare et le golf de BIARRITZ

Prix fermes et définitifs, rapport immédiat. Piscine en plein ciel. Solarium. 2 appartements modèles prêts à vivre. Chauffage électrique intégré. Livraison juillet 75.

Advertisement for Castel Joly, featuring a drawing of a modern apartment building and text describing its location and amenities.

PROBLÈME N° 1152



HORIZONTALEMENT

I. Des tas de viscères. II. En voilà un qui, pendant un temps, n'eut pas son pareil: il est bien souvent comme l'oiseau: sur la branche. III. Ne laisse rien échapper quand il est impatient. IV. Dans les Bouches-du-Rhône; Fin de participe. V.

MOTS CROISÉS

3. Réjouissances antiques. Commença enoot fait leur deuil. 4. Illustré enfant de Litomyss. Pronom épilé. 5. Points cardinaux; Fleurs registre. 6. Article; Trop peu éclairés. 7. A mètres de son côté. Est donc toujours là (épilé). 8. Vécit, il y a fort longtemps; Se manifestera d'une certaine manière. 9. Titre étranger; Ancien séjour princier.

Solution du problème n° 1151

HORIZONTALEMENT

I. Crime; Lut. II. Odeurs. III. Grosse. IV. Vrac; Nuér. V. Ru; le; Ile. VI. Estelle. VII. Raisin. VIII. Aragne (ancien nom de Paralympie); Sk. IX. Cèpes; Poé. X. Isis; File. XI. Sofas.

VERTICALEMENT

1. Corvée; Anis. 2. RD; Russe. 3. Zéro; Apis. 4. Mu. 5. Clergus. 6. Erg; Elans. 7. Son; Lie; FA. 8. Sues; Eij. 9. Ussel; Isola. 10. Éventails. GUY BROUÏT.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants: Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

Advertisement for Charles XV real estate, featuring a map of Paris and text describing a property for sale near the center of the city.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Adj. au Trib. Com. de Paris, le 21 MAI à 14 h. 15. Fds ENTREPR. de **DÉMOLITION D'IMMEUBLES** REVIE et LOCAT. MATER. en prov. de Seine-et-Marne. M. A. Pz (pour être baillé), 200.000 F. Consignation : 100.000 F. S'adr. : M. R. Garaler, s'n. 3, r. Furstenberg.

Adj. au Trib. Com. de Paris, le 21 MAI à 14 h. 15. Fds ENTREPR. de **DÉMOLITION D'IMMEUBLES** REVIE et LOCAT. MATER. en prov. de Seine-et-Marne. M. A. Pz (pour être baillé), 200.000 F. Consignation : 100.000 F. S'adr. : M. R. Garaler, s'n. 3, r. Furstenberg.

Etude de feu M^{re} FOUQUEN, notaire à Pont-l'Abbé (53200), A VENDRE par adjudication volontaire, au étude, le samedi 14 juin 1975, à 15 heures, à **LESCONIL, en PLOBANNAEC (Finistère)**

Premier lot : RUE LAENNEC **UNE PROPRIÉTÉ** d'environ 150 m², servant d'école et pour, consistant en colonie de vacances, comptant 11 bâtiments ayant au rez-de-chaussée 3 pièces à usage de classes, 10 salles de douche ; 3 Bâtiments annexes consistant en 4 salles de classe, atelier, préau, salles de jeux, débarras et réfectoire ; 3) Cour goudronnée et aire de jeux ensembles ; Contenance : 29 2/3 ca.

Deuxième lot : RUE JEAN-JAURES **UNE AUTRE PROPRIÉTÉ** située à 250 mètres environ de la mer, servant actuellement d'école, comptant : 1) Un bâtiment ayant au rez-de-chaussée 3 pièces à usage de classes ; 1 étage d'appartements représentant au total 11 pièces ; chaque appartement est équipé en sanitaires et w-c ; grenier mansardé au-dessus se divisant en 4 pièces ; 2) Dépendances consistant en préau, cour et terrasse, Contenance : 336 m² environ.

MISE A PRIX : 230.000 F

MISE A PRIX : 190.000 F

VENTE au Palais de Justice de Paris, le LUNDI 2 JUILLET 1975, à 14 heures

APPARTEMENT à FRESNES-LES-RUNGIS (Val-de-Marne) 31 et 33, rue de Verdun MISE A PRIX : 200.000 F

S'adresser à M^{re} de SARRIAC, avocat à Paris, 24, rue de Bassano ; M^{re} NICHIAS, avocat ; M^{re} FERRARI, administrateur-syndic au Tribunal de Commerce de Paris ; M^{re} J. BERQUISSE, notaire à Vauves.

VTB sur surench. au Pal. de Just. de Paris, le JEUDI 29 MAI 1975, à 14 h. en un lot

DEUX IMMEUBLES à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (Val-de-Marne) 49, rue Louis-Blanc et 51, rue Louis-Blanc MISE A PRIX : 165.011 F

S'adr. à M^{re} Marianne AZOULLET, avocat à Paris-13^e, 74-76, bd Voltaire ; M^{re} RIBAUDIEU-DUMAS, avoc. à Paris-15^e, 17, av. de Lamotte, et à tous avocats pr. les Trib. de Ode Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

Adjudicat. CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS, le 3 juin 1975, à 14 h. 30

APPARTEMENT LIBRE à BAGNEUX L. 3, 5, av. de Châtillon, 2, rue Beaumont et 1 à 13, av. de la Prémièrerie, dans un immeuble appelé LA BREMONTIERE, avec dépend., compr. : entrée, séj., 3 chbres, cuis, salle d'eau, w-c, dégât, BALC, cave, parking. MISE A PRIX : 120.000 Francs - CONSIGNATION : 30.000 F (châq. contr.). S'ad. M^{re} Flocq, not. 42, r. Vignon ; M^{re} Soblet, adm. jud. 23, av. Victoria.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES le MERCREDI 4 JUILLET à 10 heures

En 12 lots de : **6 APPARTEMENTS - 1 STUDIO** 6 PARKINGS la plupart LIBRES DE LOCATIONS dépendant de l'immeuble sis à **SAINT-CLOUD (92)**

Mises à Prix : 14,5 m², 30.000 F ; 3^e lot (studio de 27 m²), 80.000 F ; 4^e lot (2 appartements), 320.000 F ; 5^e lot (appartement de 188 m²), 230.000 F ; 6^e lot (11 lot (parking en sous-sol), 10.000 F chaque lot ; 12^e lot (appartement de 90 m²), 170.000 F.

S'adresser pour renseignements à : M^{re} Jacques DEVEAUX, avocat à Mantes-la-Jolie (78), 5, avenue de la République, tél. 477-00-58, rédacteur du cahier des charges ; M^{re} Paul BAILLY, avocat à Paris, 18, rue Duphot ; Secrétaire-Greffier du Tribunal de Grande Instance de Versailles

VENTE SUR SAISIE immobilière au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 3 juin 1975, à 13 h. 30 - EN DEUX LOTS

1) PROPRIÉTÉ à PAVILLONS-SOUS-BOIS (93) 20, allée Pierre-Brossolette - 2, allée Lazard-Cornet Compr. : PAVILLON D'HABITAT, sur sous-sol ; rez-de-cha. ; entrée, 1 pièce, cuisine, s. de bain, wc ; 1^{er} étage : 2 ch. - GARAGE - JARD. - Cont. 640 m²

2) TERRAIN 504 m² à BONDY (93) 7, allée Alice M. à P. : 1^{er} lot : 100.000 F - 2^e lot : 40.000 F

S'adr. M^{re} GASTINEAU, avocat, 29, rue des Pyramides à Paris (1^{er}), tél. 390-46 ; à tous avocats près les Trib. de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adj. à la Chambre des Notaires de Paris, le mardi 10 juin 1975, à 14 h. 30

BELLE PROPRIÉTÉ à SAINT-CLOUD 55, avenue du Maréchal-Foch (QUARTIER CALME ET RESIDENTIEL) LIBRE ETAT EXCEPTIONNEL - EXPOSITION SUD

Beau jardin pleine d'arbres centenaires, 1.000 m² avec GRANDE VILLA MEUBLÉE et équipements modernes, chauffage perfectionné, 3 téléphones, électrique forc. GARAGE 2 VOITURES.

Consignation pour enchérir 80.000 F (par chèque certifié). S'adr. pour renseignements à M^{re} CHARGÉBELGUE, notaire, 92, St-Cloud, 12, rue Dailly, 902-70-10.

Et. de M^{re} ROBBS et TESSIER, not. s'n. 47, r. F.-Sauvage, 60200 Compiègne, **TRES BELLE PROPRIÉTÉ à CHOISY-AU-BAG** (0152) - A vendre, construite en pierres - Excellent état - Parc aménagé. Superf. 4.500 m² - Four tous renseignements, s'adr. Et. (Service Immobil.) : 449-84-33

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 9 juin 1975, à 14 heures EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIÉTÉ à MONTCHAUVET (78) ANGLE des rues du Maréchal, de l'Église, de la Grande-Rue de 2 étages, jardin, hangar - CONTENANCE 3 a. 88 ca.

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION MISE A PRIX : 120.000 F

S'adr. M^{re} DESAUBLIAUX, avocat à Paris (10^e), 62, rue du Faubourg-Poissonnière, 824-85-85 ; M^{re} CHAÏN, avocat à Paris (7^e), 19, avenue Rapp, tél. 553-72-00 ; M^{re} DEVINOT, notaire à SEPTUIL (78) ; pour visiter, tél. 478-40-04 au greffe des Cités du Tribunal de Grande Instance de Paris.

JUSTICE

HUIT DÉTENUS DEVANT LE TRIBUNAL DE MELUN

Un procès dans le désordre

Des incidents se sont produits, mercredi 14 mai, au tribunal correctionnel de Melun (Seine-et-Marne), au cours de l'audience consacrée au procès de huit détenus accusés de s'être mutinés le 2 janvier à la maison d'arrêt de la ville. Sur l'ordre du président M. Jean-Paul Dorly, les deux accusés, puis la salle d'audience, ont été évacués par les forces de l'ordre, non sans bagouilles. Des injures ont été proférées à l'adresse

Melun. « C'était prévisible », dit le commissaire, présent bien avant le début de l'audience, qui vient, avec plusieurs inspecteurs en civil et une quinzaine de gardiens de la paix, s'installer devant les portes du palais de justice les quelques trente militants et sympathisants du CAP (Comité d'action des prisonniers) qui ont, le 1^{er} mai, exprimé leur indignation. « J'aurais préféré, ajoute-t-il, le président du tribunal il y a deux jours. » Le commissaire faisait ainsi allusion à une réunion tenue lundi à Dammarie-les-Lys, dans la banlieue de Melun, par plusieurs organisations syndicales et politiques, en présence d'environ soixante-dix personnes, sur le thème : « Aucune des réformes pénitentiaires prévues par le gouvernement n'est appliquée. Droit des tentatives de révolte de la part des prisonniers. »

Mais ceci n'aurait pas été sans les maladroites accumulations par les magistrats. Il est probable que la salle ne se serait pas enflammée. La tension est montée progressivement, alimentée à la fois par les rappels à l'ordre timorés de M. Dorly, les interventions pointilleuses du substitut du procureur, M. Blanchon, dont le réquisitoire, haqué et laborieux, devait provoquer l'explosion, et surtout l'attitude plus qu'agressive de quelques-uns des six prévenus assis dans le box (le troisième était prévenu libre et le huitième a été jugé par défaut).

Loïn d'expliquer véritablement « l'inhumanité » des conditions de détention à la maison d'arrêt de Melun, l'un des prévenus, selon les détenus, à la finette nettoyée quand l'administration pénitentiaire en a le temps — et les humiliations ressenties, les accusés s'ont en ce jour injurés à la bouche. A l'adresse du président du tri-

De notre envoyé spécial

« La justice, c'est dit cirque ! » A l'adresse du représentant du ministère public ; « On ne peut pas dire que ces gens n'ont rien fait ! », répliquent accompagnés d'épithètes injurieuses. C'est seulement après une heure et demie d'audience et alors que l'un des accusés venait de rompre le réquisitoire du substitut en traitant ce dernier de menteur, que M. Dorly s'est décidé à exprimer ce prévenu, provoquant ainsi des réactions en chaîne dans l'auditoire.

A vrai dire, tout le monde semble avoir en sort dans cette affaire : à commencer par l'accusation : au niveau de l'instruction, aucune confrontation n'a été organisée. Il n'y a eu de témoin à citer dans ce procès, alors que plusieurs surveillants s'étaient plaints, le 2 janvier, d'avoir été bouclés et frappés, et il semble que l'on n'ait renvoyé devant le tribunal correctionnel de Melun que la moitié des mutins. Selon quel critère ? Ils étaient une quinzaine environ à avoir fomenté, au début de l'année, cette révolte, cassant quelques portes et quelques vitres.

L'ensemble de la population pénitentiaire de Melun, la plupart de détenus, dont les mutins avaient ouvert la porte des cellules, ont refusé de sortir. Il faut dire que les « motivations » des accusés étaient loin d'être claires : tous avaient absorbé un fort mélange d'eau de Cologne et de bière.

Dans ces conditions, le CAP — qui ne considère pas, certes, qu'il y a de bons et de mauvais détenus — a par tout de même été trompé de procès, malgré le précieux témoignage de M. Serge Livroz qui insistait sur le droit élémentaire de tout homme, quel qu'il soit, à la dignité. Les cris de révolte ont été : « Hitler pas mort ! Fascistes ! Assassins ! », qui ont été entendus pendant l'évacuation de la salle, où l'on peut dire, somme toute, que l'ordre du jour des accusés, qui ont à peine parlé des conditions de travail à la prison — 3,75 F les cent soldats de

Le conseil des ministres du 14 mai a adopté un projet de loi sur le rattachement des pensions alimentaires afin de mieux assurer le paiement des créances alimentaires consécutives à une procédure de séparation ou de divorce et de toutes les pensions ou rentes viagères accordées par décision de justice (nos dernières éditions datées du 15 mai). Il est prévu que ces déches de l'une des voies de recours de droit privé les intéressés pourront demander que les comptables publics soient chargés de leur recouvrement comme en matière d'impôts directs.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué que moins de 40 % des pensions consenties par les tribunaux de séparation de corps sont effectivement payés par les débiteurs. Il a rappelé que le mode de recouvrement des pensions de la République en lui apportant les preuves de sa créance et de l'insuffisance de ses recours précédents. Une majoration de 10 % sera prévue pour les frais de recouvrement ; elle sera portée à 15 % en cas de récidive.

Le réclameur pourra consentir non seulement les pensions à échéance à venir, mais aussi celles relatives aux trois mois précédents. M. Rossi a indiqué que d'autres dispositions législatives réglementaires étaient en étude. Ainsi un projet pourrait prévoir que la déduction de la déclaration de revenus des pensions alimentaires ne serait possible à l'avenir que si la preuve est apportée qu'elle a été effectivement versée.

« Minute » condamné. — Pour un article du 30 mai 1974 jugé diffamatoire envers le docteur André François, gynécologue parisien, M. Jean Boudreau, directeur de Minute, et M. Jean-Claude Goudreau, journaliste, ont été condamnés chacun à 2000 F d'amende, le 13 mai, par la dixième chambre correctionnelle de Paris, qui alloua, au total, 40 000 F de dommages et intérêts aux parties civiles, la femme et la fille du médecin. Ce dernier avait succombé le

A Montpellier

MOHAMMED LAAROUSSI EST CONDAMNÉ A DEUX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

(De notre correspondant) Montpellier. — Le tribunal correctionnel de Montpellier, présidé par M. Videssani, a rendu, mercredi 14 mai, son jugement dans l'affaire des incidents du 31 janvier dernier à la Direction départementale de la main-d'œuvre à Montpellier (le Monde du 8 mai). Mohammed Laaroussi, étudiant marocain, et Mohammed Ben Hajd (ce dernier ne s'était pas présenté à l'audience) qui étaient sous deux prévenus de séquestration de personne ont été condamnés à deux mois de prison avec sursis.

Mais le tribunal n'a pas retenu ce délit, estimant que les faits reprochés ne constituaient pas à proprement parler, une séquestration. En revanche, il a retenu celui de voies de fait et dirigées contre des citoyens chargés d'un ministère de service public, faits prévus et réprimés par l'article 330 du code pénal.

A GRENOBLE

Cinquante-quatre plaintes sont déposées contre une société coopérative d'H.L.M.

Grenoble. — Cinquante-quatre habitants d'un immeuble d'Eybans, une commune de la banlieue grenobloise, viennent de déposer une plainte entre les mains du doyen des juges d'instruction contre une société coopérative d'H.L.M., les Foyers de l'Isère. Les habitants de La Chatellière, c'est le nom de cet immeuble, construit en 1970, estiment que les dirigeants de la coopérative ont porté des « indications volontairement inexactes ou incomplètes dans les contrats de souscription d'actions » et qu'ils n'ont pas réalisé le contrat social qui figurait à l'origine sur le devis et les plans de permis de construire.

Les reproches également aux responsables de la société d'avoir fait pression, par des moyens qu'ils jugent délictueux, sur des souscripteurs pour convaincre ceux-ci à payer une indemnité ou les amener à renoncer aux poursuites judiciaires qu'ils avaient l'intention d'engager.

D'autre part, ces cinquante-quatre propriétaires en possession ont été assignés à la fin de l'année 1972, par la société les Foyers de l'Isère, pour avoir refusé de payer, sous forme d'actions complémentaires, la différence entre le prix indiqué dans le contrat de souscription et le prix réel de la construction. Pour justifier leur refus, les propriétaires ont invoqué que le contrat de souscription déposé au jour-lui des conclusions demandant à la juridiction civile de se déclarer incompétente. En effet, depuis le procès-test engagé contre l'un d'entre eux, les copropriétaires ont introduit un autre recours, cette fois devant le tribunal de commerce, afin que ce dernier déclare « nulle l'obligation de souscription d'actions nouvelles » et sanctionne les administrateurs des Foyers de l'Isère qui n'auraient pas fourni à cette occasion des indications exactes.

Aussi, avant de se prononcer sur le fond, le tribunal d'instance devra donc dire s'il se considère apte judiciairement à connaître de cette affaire.

Quant à l'action pénale introduite par la plainte déposée entre les mains du doyen des juges d'instruction, Mme Marnet, par les souscripteurs de La Chatellière groupés en la circonstance en comité de défense, elle suit normalement son cours, le magistrat se proposant d'entendre les plaignants dans un avenir très proche. — B. E.

POLICE

Après le procès de deux gardiens de la paix UN SYNDICAT S'ÉLÈVE CONTRE LES PROPOS TENUS PAR UN MAGISTRAT

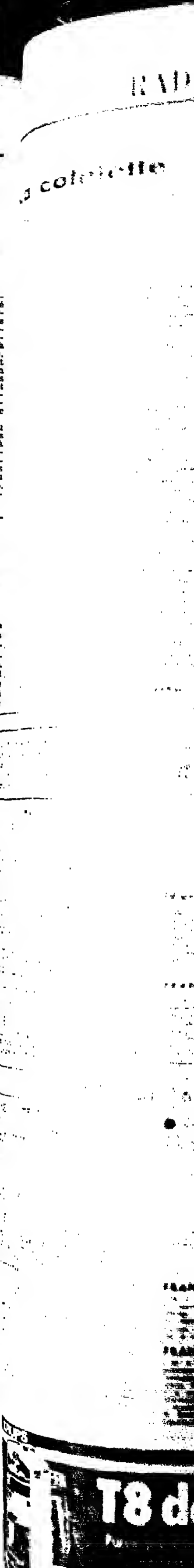
Le syndicat autonome des personnels de la préfecture de police s'élève, dans un communiqué, contre les propos tenus par un magistrat lors du procès de deux gardiens de la paix condamnés par le tribunal correctionnel de Paris à six mois de prison ferme pour coups et blessures envers un automobiliste (le Monde du 8 mai). Ce communiqué fait allusion aux remarques faites par M. Drapeau, substitut du procureur de la République, qui avait déclaré que le témoignage d'une prostituée valait celui d'un gardien de la paix et même davantage, car, avait-il ajouté, « l'intérêt d'une prostituée est d'être au mieux avec la police ».

Le syndicat estime que « mettre sur le même pied les policiers et les prostituées déconsidère ceux qui exercent de tels propos ».

22 octobre à une crise cardiaque que le terrassier en pleine audience à l'occasion de ce procès. Ses héritiers avaient repris l'instance à sa place.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a été définitivement déboulé de l'action en diffamation qu'il avait intentée contre les éditions Alain Moreau et M. Jean Montaldo, pour la publication d'un livre intitulé Dossier S...

Ce dernier avait succombé le



SPECTACLES

théâtres

es salles subventionnées
Opéra, 18 h. 30 : Un heure de dague romantique...

es salles municipales
Nouvel Carré, 20 h. : Cirque Circus...

es autres salles
C.T. Alliance Française, 18 h. : Le Médecin malgré lui...

Van Gogh, le suicide de la société.
Grand Théâtre, 21 h. : La Mort de Danton...

Les théâtres de banlieue
Arenaud, salle Jean-Vilar, 20 h. 45 : Le Pays des larmes...

Le music-hall
Comédie des Champs-Élysées, 21 h. : Ce n'est qu'un jeu...

Les cabarets
Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Boss Saloon, 22 h. et 5 h. 30 : Revue...

Les chansonniers
Caveau de la République, 21 h. : Cabot de la République...

La danse
Studio-Théâtre, 20 h. 30 : La-Ba.
Théâtre de la Cité Internationale...

Jeudi 15 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les concerts
École normale supérieure, 20 h. 30 : Didon et Enée...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Le Grand Défilé (Fr.)
Saint-Germain, Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les exclusivités
LABATOIR HUMAIN (A. v.o.)
(*) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

PHANTOM OF THE PARADISE (A. v.o.) : Studio 13, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

POUR S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

VIVE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Sébastien, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

Les grandes reprises
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A. v.o.) : Le Paris, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

LA CROISIÈRE DU NAVIGATEUR (A. v.o.) : Studio Parana, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quinze, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

LA FILLE DE LA 5^e AVENUE (A. v.o.) : Action-Christine, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

HAROLD ET MAUDE (A. v.o.) : Luxembourg, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

LE MAUDET (A. v.o.) : New-York, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

JOHNNY GUITARE (A. v.o.) : Olympia-Strasbourg, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

RENFILÉ (Fr.) : Studio Bertrand, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

TRAMP, TRAMP, TRAMP (A. v.o.) : Studio Bertrand, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

L'ULTIME RANDONNERIE (A. v.o.) : Studio Bertrand, 20 h. 30 : Le Grand Défilé...

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN
KOLO Ballet national yougoslave

LE MONDE : « Il y a longtemps qu'on n'avait pas pris autant de plaisir à un spectacle folklorique... »

LE PARISIEN LIBÉRÉ : « ... Ne manquez pas d'aller voir cette Compagnie de danseurs, chanteurs et musiciens yougoslaves... »

L'AURORE : « ... Les costumes joliment de toutes parts, innombrables, plus pittoresques et bigarrés les uns que les autres... »

Salées 20 h. 30 (sauf dimanche et mardi) - Matinée samedi 17 h. LOCATION : Théâtre 097-37-53 et agences

LA PAGODE
L'EXTRAVAGANT M. FIELDS
POOL SHARKS BARBERSHOP
THE PHARMACIST DENTIST et FATAL GLASS OF BEER

FRANCOIS TRUFFAUT. LES FILMS DE MA VIE
Flammarion 48 F

Le Marais
SALLE I
14h. - 22h. UN ANGE PASSE (de Philippe Barre)
16h. - 18h. LES JOURS GRIS (de Iradj Azim)

4^e MOIS D'EXCLUSIVITE
actuellement aux GAUMONT-THEATRE
GAUMONT-SUD

TREMBLEMENT DE TERRE
ATTENTION! Ce film bénéficie de la stupéfiante et nouvelle technique multidimensionnelle du SPES 35mm

GAUMONT Champs-Élysées - IMPÉRIAL Pathe - MONT-PARNASSE Pathe - HAUTEUILLE - GAUMONT Convention. - Périphérie : MARLY Enghien.

un film de LUCHINO VISCONTI
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO
HELMUT BERGER
violence et passion
TECHNICOLOR • TOOD-40

LA PAGODE
RUDOLPH VALENTINO
LE FILS DU SHEIK

UGC BIARRITZ - GAUMONT MADELINE BIENVENUE MONT-PARNASSE - UGC ODEON

NOUVELLES LITTÉRAIRES
le film est excellent, admirablement mis en place
Guy Braucourt
FRANCE-SOIR
la performance de JEAN ROCHEFORT et celle d'ANDRÉ DUSSOLLIER sont de très grande classe
Robert Chazel

NOUVEL OBSERVATEUR
la beauté formelle du film commence par vous combler, mais il n'est pas l'essentiel de notre plaisir. Notre plaisir c'est que, une fois que CARLSÉN nous a fait faire connaissance, nous ne cessons de nous interroger sur les personnages
Jean-Louis Bory
JOURNAL du DIMANCHE
film original, attachant, intelligent...
Pierre Billard
LE FIGARO
bon début pour le Festival
Michel Mohrt

Un Divorce Heureux
un film de HENNING CARLSÉN
avec ANNE-LISE GABOLD - ETIENNE BIERRY
avec la participation de BERNADETTE LAFONT
SÉLECTION FESTIVAL DE CANNES

2 ANES
2 MAT

	La ligne	La ligne T.E.	La ligne	La ligne T.E.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70		
Offres d'emploi "Placards encadrés"				
minimum 16 lignes de hauteur	38,00	44,37		
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03		
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,99		

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi

UNE ENTREPRISE

- Qui assure intégralement et rémunère confortablement la formation de ses collaborateurs de tous niveaux.
- Qui garantit un plan de carrière à la fois précis, rapide et largement ouvert.
- Qui permet de bénéficier, moyennant, à tous les postes de responsabilité, notamment supérieures à celles pratiquées dans les autres secteurs d'activité.

UNE ENTREPRISE

- Qui se situe en premier plan de son secteur d'activité en volume et en puissance, mais aussi en qualité de ses hommes (Age-formation-esprit) et de sa puissance conceptuelle (produite-marketing-méthodes de vente-management).

UNE ENTREPRISE

- Qui échappe par son activité (tertiaire) et ses moyens à la crise économique que l'on voit se profiler dans les autres secteurs.
- Qui autorise un coefficient de sécurité objective de l'emploi sans précédent sur le marché du travail.

UNE TELLE ENTREPRISE

peut bien et doit, au nom des équilibres psychologiques, exiger des postulants

HOMMES ET FEMMES
de sérieux garanties :

- Au plan de la formation (solide, mais non spécialisée);
- Au plan du caractère (autonome, dynamique, tenace);
- Au plan de la santé physique et de l'équilibre psychique;
- Au plan de l'aisance verbale et d'une conception volontariste des relations humaines.

A G P EXPANSION

Construit et structure son organisation commerciale autour des jeunes hommes et jeunes femmes, âgés d'au moins 21 ans, et libérés de tous engagements professionnels à partir du 2 juin.

Pour des raisons de planification des programmes de formation, les vacances d'été sont garanties et rémunérées.

Ecr. sv. C.V. et photo à M. Le Dissen, n° 2090, B.P. n° 3 - 77750 SAINT-CYR-SUR-MORIN, qui transmettra.

AUCHAN
C.A. 1974 : 2.100 milliards
C.A. prévu 1976 : 3.100 milliards

NOUS AVONS L'EXPANSION ! - IL NOUS MANQUE LES HOMMES !

Nous recherchons d'urgence :

3 cadres commerciaux expérimentés
et
5 jeunes cadres débutants

à qui nous demandons :

- un réel esprit d'entreprise doublé d'une volonté de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique et autonome
- une capacité de diriger et d'animer des hommes de bon niveau

Nous leur confierons très vite :

- la responsabilité totale d'une unité commerciale où ils auront la possibilité de s'épanouir et de se réaliser.

SI VOUS NE VOULEZ PAS ATTENDRE 10 ANS POUR AVOIR UN POSTE A TRES GROSSES RESPONSABILITES, ECRIVEZ-NOUS

avec C.V. manuscrit, photo récente et présentions à : M. Christophe DUBRULLE
Direction hypermarché AUCHAN - Avenue Joffre - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS

offres d'emploi

SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION

Recrute pour son Département Centre de Calcul :

UN EXPERT INFORMATIQUE

possédant :

Diplôme universitaire dans les domaines suivants :

- Sciences Économiques.
- Hautes Études Commerciales.
- Finances et Comptabilité.
- Gestion des Entreprises.

- Solide formation en informatique notamment dans la programmation et l'analyse des systèmes de gestion.
- Longue expérience, 5 ans minimum.
- Formation générale bilingue Français-Anglais.

Il est offert :

- Salaire intéressant.
- Logement assuré.
- Nombreux avantages sociaux.

Ecrire en joignant curriculum vitae détaillé au Département Centre de Calcul - Direction Organisation et Planification - 80, avenue Ahmed-Ghemoul, ALGER.

BIENS D'ÉQUIPEMENT DU FOYER

Le Directeur Général de l'une des rares grandes affaires françaises indépendantes (fabriquant et distributeur) cherche son **directeur commercial**

Ce Directeur prend en charge le marketing (choix de créneaux nouveaux, politiques produits, stratégie de communication publicitaire), les ventes (continuer en organisant une phase d'animation brillante), l'administration et le service à la clientèle. C'est dire qu'il est vraiment le patron de l'action commerciale au sein d'une équipe très fortement motivée.

Nous le voyons sortir d'une grande école (HEC, ESSEC, Sup. de Co.), riche de dix ans d'expérience, directeur déjà (Marketing, Ventes) dans une entreprise moyenne ou chef de groupe dans une plus grande et acceptant, pour franchir une étape, de venir vivre et travailler à 200 km de Paris (sud).

Ecrire à J.E. LEYMARIE ss réf. 2874 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - ULLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

SOCIÉTÉ AYANT SON SIÈGE SOCIAL EN RÉGION PARISIENNE recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

Il sera chargé de maintenir et de promouvoir l'acquis technique de la société, de poursuivre sa modernisation, d'accompagner et de soutenir les efforts commerciaux et d'anticiper l'évolution du marché industriel.

LE CANDIDAT, de qualité, sera un chimiste ou un physico-chimiste.

Il aura à superviser une usine (provinciale) et devra avoir une expérience étendue sur les problèmes de fabrication et des connaissances sérieuses en génie chimique pour choisir le matériel.

EN liaison avec le commercial, il orientera les études du laboratoire (R&D, Paris) et aura à élever au-dessus du quotidien pour préparer l'avenir. Une expérience de 15 à 20 ans dans l'industrie paraît indispensable.

Ecrire en envoyant C.V. sous le N° 315/235 à STP, 11, rue d'Uzès, 75008 Paris. - Discretion assurée.

Burroughs

recherche pour son centre d'études à PANTIN

RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL

BILINGUE ANGLAIS

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une bonne pratique de l'ensemble des aspects de la gestion du personnel (questions juridiques, relations sociales, appréciations, etc.)

Une forte personnalité et le sens aigu des relations humaines sont nécessaires.

Env. C.V. avec prêt. et 2 photos sous réf. 256 à

OAP
29 bd Saint-Martin
75003 PARIS
chargé de la sélection

emploi régional

USINE SIDÉRURGIQUE DU CENTRE

recherche pour postes de fabrication :

JEUNES INGÉNIEURS
A. et M. ou assimilés
avec cinq ans de pratique d'atelier.

Ecrire n° 7673,
CONTESSE Publ. 20, Av. Opéra, Paris (1^{er}), qui tr.

Centre d'Étude et de Réalisation en Informatique Appliquée

créé en 1968, Associé au Groupe Radian

recherche des collaborateurs de formation supérieure, aptes à travailler en équipe et intéressés par le développement de solutions nouvelles dans le domaine du service en informatique.

Pour son Département Commercial

- Un attaché commercial dynamique sachant enfin discerner et satisfaire les véritables besoins du client, et capable de collaborer avec des équipes de techniciens.

Pour son Département Applications

- Des analystes-programmeurs
- Pratique confirmée des langages de programmation.
- Une formation à PROTEE et METAII est assurée.
- Un analyste-système connaissant parfaitement le système d'exploitation DCS/V5 IBM.

Pour son Département Architecture Informatique

- Des analystes-programmeurs-système
- Formation rigoureuse Méthodes/Logiciel.
- Pratique confirmée de la micro-programmation souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae détaillé, photo et présentions à

CERIA
25, rue Vergniaud, 75013 Paris

Import Société américaine
recl. d'URGENCE pour siège
social situé à CLICHY
et réseau temporaire

SECRÉTAIRE STENO-GRAPHE
Bilingue français-anglais
Expérimentée. — Env. C.V. et
présent. au Chef du personnel
ABEC INDUSTRIE S.P. 149
1100 VIERZON.

Filiale d'un important
groupe international
recherche

COMPTABLE CONFIRME
Formation BTS - DECS
pour poste d'audit,
pouvant évoluer ultérieurement.
Avant. sociaux importants.

Envoyer C.V. manuscrit et
présent. sous n° 2587 à
BLEU
9400 Vincennes, qui tr.

Importants 5M de T.P.
société en croissance
recherche pour

MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR D'AGENCE

INGÉNIEUR anglais courant
Références solides
Ecrire sv. C.V. et photo à
BLEU
17, rue Labat,
9400 Vincennes, qui tr.

Laboratoire Régional
des Ponts et Chaussées rech.
pour les postes de
du service et de Melun

2 INGÉNIEURS

Formation GENIE CIVIL
ETP - INSA - ECL - PONTS
pour études et contrôles
en technique routière.
Env. C.V. et photo à
BLEU
B.P. 505 - 77000 MELUN.

Sté d'Expertise Compt. Paris
recherche

COLLABORATEUR

après ultérieures. A assurer
des fonctions de direction,
possibilité d'évolution
grande école et ayant eu moins
de bonnes notes, un anglais
soutable, faire carrière dans
l'expertise comptable
et l'analyse financière.
Ecrire à Etudes et Recherches
Comptables 7, rue Lauribus,
Paris (14^e), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
d'ASSURANCES
cherche pour 30/35

PUPITRE CONFIR.

an DOS, VS (2 x 3)
Ayant plusieurs années
d'exp. professionnelle
Libre récemment.
Pratise de la compt.
programmation souhaitée.

Tél. : 286-078 P. 60

RECH. SECRET. CLINGUE
Bilingue français-anglais, libre de ses
mouvements, possibilité de
déplacement, en pays de langue
étrangère. Ecrire avec C.V.
photo, présentions à la Société
Nouvelle de Finances, Service
de Personnel, 22, avenue de la
Manufacture, 92087 Châtouillon.

Société LIA TAL
92087 LAON
recherche pour son service informatique
désigné d'un ordinateur IBM 3715
à disque (évolution IBM 3715)

UN PROGRAMMEUR GAP II

Possibilité de logement.
Envoyer C.V. détaillé et pré-
sentions à : M. A. BOUADAO,
10, rue de Valenciennes, 92000 LAON,
ou téléphoner à : M. SOUHAUD
23-25-54.

CHEF COMPTABLE MORINAN

pour entreprises 50 personnes.
15 M. de C.A., dispensant petit
organisateur de gestion. Adresser
lettre manusc. avec présentions
sous n° 776344 Rése-Presses,
85 bis, r. Réaumur (2^e), qui tr.

Important Bureau d'Etudes
de l'Administration
recherche pour Lille

CHEF DU SERVICE DES ENQUÊTES

Diplômé de l'Enseignement
Supérieur (maîtrise - doctorat,
ou diplôme supérieur).

- Il sera chargé de la prépa-
ration, de la réalisation et de
la finalisation des études de
circulation.
- Il devra faire preuve de
qualités humaines (facilité
de contact, ouverture d'es-
prit, esprit d'initiative, sens des
responsabilités) mais aussi
d'une formation scientifique
(statistique et informatique)
et en sciences sociales (psy-
cologie, sociologie).
- Il devra savoir mettre en
valeur les résultats obtenus
dans des rapports clairs et
bien construits. Le poste
nécessite de fréquents dépla-
cements de courte durée. La
rémunération, variable, su-
ivant les diplômes et l'expe-
rience, ne sera pas inférieure
à 45.000 F. par an.

Envoyer lettre de candidature
et C.V. manuscrit avec
présentions à
Agence HAVAS
92025 LILLE CEDEX
sous références AT 2943/5.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour missions d'expertise comptable, commis-
sariat aux comptes et audit.

jeunes diplômés grandes écoles

ESCP, ESSEC, HEC, IEP

Les candidats seront engagés soit fin juillet pour parti-
ciper à un séminaire de première formation de 5 semaines,
soit plus tard au cours du 2ème semestre.

Il devront être libérés de leurs obligations militaires et
posséder les qualités requises pour prendre rapidement
de larges responsabilités dans le cadre d'un travail en
équipe. Ils recevront une formation permanente complé-
tée par des cours et des séminaires.

Salaire de départ : de 3800 à 4000 F/mois

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 1113 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Maréchal 75001 PARIS qui transmettra

AVERY

cherche - urgent

COMPTABLE HME ou FME

Expérience indispensable.
pr tenue comptes fournis.
et comptabilité générale.
Env. C.V. et photo à réf. à
Mme NÉL, rue Blaise-Paracel,
91 - CHILLY-MAZARIN.

2 chefs d'agence
PARIS et LYON

sont recherchés par
FILIALE D'UN IMPORTANT
GROUPE FRANÇAIS

Agés de 30 ans minimum, ils auront ac-
quis l'expérience de l'animation d'une
équipe, de la gestion d'une agence et du
développement d'un secteur de vente. La
connaissance du domaine de l'isolation
thermique et phonique et de la protec-
tion incendie est nécessaire.

Formation commerciale supérieure ou
équivalente.

Les 2 postes sont à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. détaillé, présentions et photo
sous réf. 7641 à Pierre LICHOU S.A.,
10, rue de Louvois 75003 Paris cédex 02,
qui transmettra.

Banque Populaire

DE LA REGION SUD DE PARIS

RECHERCHE
collaborateurs pour renforcer
son service :

ORGANISATION & METHODES

Lieu de Travail :
MORANGIS (Essonne)

Les candidatures devront satisfaire au
profil suivant :

- Formation universitaire ou O.S.T.,
- Connaissances financières et bancaires.
- Expérience acquise en organisation clas-
sique et en analyse fonctionnelle,
(comptabilité générale et analytique,
engagement, ressources creditrices,
inspection).
- Habitude des contacts avec les gestion-
naires et aptitude à la négociation.

Adresser curriculum-vitae et photo,
présentions, sous référence AT-ORG, à :

B.L.G.S.
Direction du Personnel,
55, av. Aristide Briand - 92120 MONTROUGE.

كنا من الأهل

هكذا من الأهل

PRESSE

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

AVANT LA NOMINATION D'UN NOUVEAU P. D. G.

l'équilibre budgétaire de l'A.F.P. est trop dépendant des abonnements souscrits par les pouvoirs publics

Le conseil d'administration de l'Agence France-Presse... Le statut actuel de l'Agence France-Presse a été déterminé par la loi du 10 janvier 1957...

La crise actuelle, mais encore, et de façon durable, aux tares fondamentales qui en sont la véritable cause... Le statut actuel de l'Agence France-Presse a été déterminé par la loi du 10 janvier 1957...

pendance de l'A.F.P., entement sa crédibilité... Si l'Agence est « gouvernée » par des journalistes, ces « journalistes » sont des patrons de la presse...

Une nécessité impérieuse

En février 1974, un mouvement de grève des personnels de l'Agence France-Presse... C'est ainsi que huit des chefs de grande section de l'A.F.P., réunis le 21 février 1974...

Le personnel de l'Agence...

L'Agence France-Presse emploie plus de 800 journalistes permanents et plus de 1.500 correspondants pigistes... Le budget annuel de l'A.F.P. est de l'ordre de 200 millions de francs...

Le collège presse et le choix du P.-D.G.

À l'issue de la réunion du conseil d'administration qui a eu lieu le lundi 28 avril, le collège presse (qui comprend huit membres sur quinze) a exprimé, à l'unanimité, un vœu relatif à la situation financière de l'Agence...

Si le Parlement approuve le gouvernement

Les journaux italiens vont bénéficier de 104 milliards de lires de subvention

Les agences italiennes de presse ont suspendu la transmission de leur service pour vingt-quatre heures, le mercredi 14 mai... Les agences italiennes de presse ont suspendu la transmission de leur service pour vingt-quatre heures, le mercredi 14 mai...

Le CATASTROPHE AÉRIENNE DE GOUSSAUVILLE

M. Michel Fontatowski, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, a précisé à M. Robert de Goussauville... Le rôle de l'Agence France-Presse, sa place dans le monde, la garantie de son indépendance et donc de la crédibilité de ses informations...

TRANSPORTS

LA COMPAGNIE LUFTHANSA CONFIRME LA COMMANDE DE TROIS AIRBUS

La compagnie ouest-allemande Lufthansa confirme l'achat de trois avions moyen-courriers Airbus A310... Le premier Airbus sera livré à la compagnie au début de l'année prochaine...

AIR ALPES ACHÈTE CANADIEN

La compagnie régionale Air Alpes vient de signer avec la compagnie canadienne Air Canada un accord d'achat ferme de quatre avions DHC-7 à aéronefs à décollage court... Le DHC-7, qui coûte 1,5 million de dollars canadiens...

A PROPOS DE...

L'action des communes de la vallée de la Bièvre Exproprier pour protéger

Le combat inédit mené par sept communes de l'Essonne et des Yvelines pour faire obstacle au projet immobilier du promoteur M. Robert de Balkany est maintenant entré dans une phase décisive... Acquisant en 1961 puis en 1966, par le truchement de deux sociétés civiles immobilières...

P.T.T.

M. Achille-Fould souhaite taxer à la durée les communications téléphoniques locales

Comme son prédécesseur, M. Achille-Fould, secrétaire d'État aux P.T.T., a pris position en faveur d'une taxation « à la durée » des communications locales... Les communications locales coûtent à l'abonné 0,33 F quel que soit le temps de conversation...

Paris

LA FONTAINE LOUVOIS SANS MASQUES

Six des douze masques de fonte qui ornent la fontaine Louvois dans le square du même nom à Paris (7^e) ont mystérieusement disparu... La Ville de Paris, qui a fait exécuter les travaux de restauration de la fontaine, a déposé une plainte en attendant que les originaux, dont on espère le retour, soient remplacés par des montages...

De notre correspondant

ROBERT SOLÉ

CLAUDE DURIEUX

A. J.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La lutte contre les inégalités

ECOPER OU CHANGER LE BATEAU ?

(Suite de la première page.)

« Pour les autres catégories socio-professionnelles... il est loisible d'être égoïste, pourvu qu'il n'y ait eu redistribution dans un sens ou dans l'autre... Bien que les processus de redistribution monétaire mettent en jeu près de tiers du revenu national par les prélèvements collectifs et près du quart par les redistributions, les modifications apportées à la distribution des revenus ne sont pas considérables, loin de là. »

Les raisons sont multiples : importance de l'impôt sur la consommation, évitement fiscal, exonérations, abattements, place des cotisations sociales dans le mécanisme d'ensemble (44 % des prélèvements) qui n'obéissent pas à la règle de la progressivité fiscale, etc., etc.

En outre, on le sait, ceux qui ont le niveau de vie le plus élevé profitent mieux que les autres de la sécurité sociale ou des équipements collectifs, ce qui contredit encore l'effet de redistribution attendu.

Sur les revenus primaires

Depuis 1968, les gouvernements essaient d'agir davantage sur les revenus primaires. La première phase a consisté à augmenter systématiquement le SMIC et les bas salaires plus vite que les autres. Mais selon une récente étude de l'INSEE (1) au 1^{er} juillet 1974, un salarié sur trois gagnait encore moins de 1500 francs net par mois.

On entre dans un processus plus délicat aujourd'hui, qui conduit à peser sur les hautes rémunérations. Déjà, dans la fonction publique, des initiatives ont été prises en ce sens et, dans son fameux rapport, M. Méraud suggère que des recommandations soient faites aux partenaires sociaux, allant notamment dans deux directions :

- 1) Assurer simplement le maintien du pouvoir d'achat des salariés situés au voisinage d'un « plafond » à fixer, qui pourrait être par exemple, à l'heure actuelle, d'environ 150 000 francs par an.
- 2) Envisager, à l'horizon 1980, que la moyenne des dix rémunérations les plus élevées ne soit pas plus de 7 fois supérieure à la moyenne des 10 % de salariés les moins payés. Ajoutons que, pour calculer ces dix rémunérations, il faudrait tenir compte de la progressivité de l'impôt qui réduit en fait l'éventail.

Parmi les pays industrialisés, la France est encore, en ce qui concerne les dix années de rémunérations les plus marquées. Le public les sous-estime au reste, car si l'on en croit l'enquête effectuée pour le CERC par la SOFRES en 1972, l'opinion générale est que le P.-D.G. gagne dix fois plus que le manoeuvre alors que le rapport de ces revenus est souvent compris, en fait, entre vingt et vingt-cinq.

Sans doute, dans de nombreuses entreprises déjà, l'augmentation des salaires les plus hauts a maintenant été freinée, mais une action vigoureuse et générale ne peut-être envisagée — et M. Méraud l'a fort justement souligné — que si elle englobe les revenus des non-salariés. C'est précisément là que le bât blesse et qu'il blesse depuis une douzaine d'années, depuis le moment où M. Pierre Massé a courageusement essayé de mettre sur pied une politique des revenus. L'échec de sa tentative n'a pas servi de leçon. Les syndicalistes, que l'on voulait convaincre, n'ont jamais obtenu ce des efforts constants et sérieux soient faits pour aboutir à une meilleure connaissance des revenus non salariaux.

Une lumière crue vient tout de même d'être projetée sur une partie du sujet par le CERC (2). Elle n'est pas de nature à faire changer d'avis les salariés. Les

minutieuses recherches des experts tendent à confirmer que les entrepreneurs individuels ont, en moyenne, des revenus plus de deux fois supérieurs à ceux qu'ils déclarent au fisc.

Tant que l'on n'aura pas remédié à cette fraude, les belles discussions sur la nécessaire réduction de l'éventail des salaires, pierre de touche de la justice sociale, ne pourront que sonner le creux.

« L'enrichissement sans cause »

Après les transferts et l'action sur les revenus primaires, un troisième type d'intervention est envisagé plus nettement aujourd'hui : il s'agit en gros de l'enrichissement sans cause. Qu'il s'agisse du projet de loi foncière limitant la spéculation sur les terrains ou de la taxation des plus-values, nous touchons là un domaine encore plus sensible.

Avant même de s'informer sérieusement sur le contenu des propositions ou des études en cours, une large partie du public a pris fait et cause contre ce type d'interventions. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a agité devant lui la chiffon rouge de l'atteinte au droit de propriété, parce qu'on a parlé de restrictions aux libertés de placement du capital, de nouvelles entreprises du Ministère fiscal traquant le petit péculé de pièces d'or achetées il y a dix ans, etc.

Comment s'étonner que, dans un récent sondage, 58 % des Français se soient déclarés hostiles à la taxation des plus-values ? Une fois de plus, des groupes de pres-

ion placés aux bons endroits de la « majorité silencieuse » ont mobilisé les « petites » pour protéger des intérêts qui n'ont rien à voir avec la sauvegarde d'un lopin de terre et l'assurance de n'être pas lésé en le revendant.

Une énorme tâche d'information attend le gouvernement s'il ne veut pas voir mobilisés contre certaines de ses initiatives non seulement les forces les plus réactionnaires du pays, mais ces « petits possédants » qui sont, chacun le sait, légion en France.

M. Fourcade a commenté ce travail de déminage lors de l'émission télévisée du 28 avril. Il a utilement précisé que la taxation ne toucherait pas les petites plus-values, ni celles qui n'ont pas été « réalisées », et qu'elle frapperait seulement les plus-values « réelles », c'est-à-dire que l'état tiendrait compte de la hausse des prix. Mais de ces précisions, assurés qu'ils resteraient protégés contre l'inflation s'ils ont eu de la chance dans leurs placements, la proportion des Français hostiles à l'impôt sur les plus-values aurait-elle été aussi forte ? Sûrement pas.

Il faudra insister davantage aussi dans la présentation des projets sur le fait qu'il y a encore plus grave que les fortes inégalités « classiques », c'est leur caractère « cumulatif » (l'argent appelle l'argent) et l'existence de mécanismes de reproduction qui aboutissent aux vraies ségrégations sociales. Il est parfaitement illusoire en effet de penser que tout le monde est logé à la même enseigne, devant les plus-values et qu'un peu comme un tiers de la chance peut sourire

aussi bien au pauvre qu'au riche. En fait, il faut évidemment déjà disposer d'un capital pour s'enrichir sur les plus-values, et la spéculation immobilière par exemple est rarement à la portée du petit épargnant.

La transmission des patrimoines est le plus sûr mécanisme de reproduction des inégalités, mais secouer trop fort l'héritage dans notre société est encore sacrilège alors que pourtant la solidarité entre générations est bien distendue. Le gouvernement serait lui de même bien inspiré de reprendre à son compte les deux suggestions du rapport Méraud : tenir compte des ressources en capital et revenu des héritiers pour la liquidation des droits de succession ; récupérer les aides publiques qui ont contribué à la constitution du capital transmis par voie de succession (capital immobilier notamment).

Les professions « fermées »

La liste des combats à mener pour une plus grande justice n'est jamais épuisée. Elle s'allonge dans la société de nouvelles formes d'inégalités, mais il est quatrième niveau, un peu trébuché, sans doute parce qu'il a depuis trop longtemps partie payée. Nous voulons parler des professions « fermées ». Il y a quinze ans, un rapport qui pesait alors aussi courageux que ce de M. Méraud aujourd'hui, élaboré par un comité constitué par le gouvernement pour étudier les réformes de structure, mettait fin aux situations de « droit qui constituent d'instinct une injustice, un obstacle à l'expansion de l'économie ». Le rapport Rueff-Armand n'a donc pas pour premier but de dénoncer les inégalités sociales, mais il soulignait des anomalies — grosses de profits pour ceux qui en bénéficient — qui méritent sans qu'on en discute l'intérêt raisonnable en 1980, bien contraire.

Des intérêts corporatifs sont indûment protégés, ainsi que formes d'activités surannées, « charges » d'un autre âge, règles génératrices, elles au d'enrichissement sans cause, rentes créées par la limitation du droit d'accès à la profession, parmi d'autres exemples d'archaïsme, les statuts notariaux, des conservateurs hypothécaires, des trésoriers payeurs généraux, des commissaires-priseurs, des agents change, des pharmaciens.

N'est-il pas temps de regarder à nouveau d'un peu plus ces zones de privilèges ?

Sur l'échelle des inégalités, l'action politique pose des problèmes difficiles presque à chaque étape. Ce qui n'est pas étonnant puisque la société dans laquelle nous vivons s'est développée, quel que soit le terrain des inégalités, la logique du capitalisme voulant que le modèle de consommation de tous s'alligne sur ce de la classe la plus favorisée, objectif évidemment impossible à atteindre et qui engendre les distorsions que l'on sait.

Tant que l'on ne renoncera plus sérieusement en cause même, la lutte harassante contre les inégalités consistera à écorcher dans un bateau qui fuit, opération indispensable car mais réparer ou changer le bateau est tout de même plus

PIERRE DROUIN

(1) Économie et statistique, novembre 1974.
(2) Voir le Monde du 19 avril.

M. Drancourt, G. Elgozy, Y. Gotti, O. Gélière, J. Plassard
analysent dans un dossier spécial chaque proposition de loi

REFORME DE L'ENTREPRISE
— rapport Bureau
— dans « LES QUATRE VÉRITES »

N° 14 15
7, rue Montgolfier,
93116 Rosny-sous-Bois.

(Publicité)

Sous les auspices de la Société Comptabilité de France, M. Philippe Bériveau, Conseil de la Société de Comptabilité de France, fera le 22 mai à 19 h 15, 19, rue Blomet à Paris, une conférence sur les Problèmes Comptables et Financiers dans les Mutuelles régies par Code de la Mutualité.

AVIS AUX IMPORTATEURS

Les Groupements d'Importation de riz de la Réunion et la SOBORIZ ont le plaisir de lancer pour le 22 mai 1975 une Consultation en vue de leur approvisionnement en riz du troisième trimestre 1975, portant sur :

11.000 tonnes de riz cargo
et 4.000 tonnes de riz blanc.

Les offres seront reçues à la Direction des Affaires Économiques, 8^e Bureau, ayant le 22 mai à 16 h 30.

Pour tous détails, s'adresser au Syndicat des Importateurs proselitaires, place de la Préfecture à Saint-Denis, ou à la SOBORIZ, ZIP N° 1 - LE PORT, B.P. 68.

HONG KONG MASS TRANSIT RAILWAY

PRE-QUALIFICATION OF CONTRACTORS

Pre-qualification procedures for the first group of civil engineering contracts for the Hong Kong Mass Transit Railway have now been completed and tenders were invited for the first major contract on 14th April.

The Mass Transit Railway Provisional Authority invites civil engineering contractors with wide experience to register for pre-qualification for the second group of five international contracts, tenders for which will be called progressively between July and September. Tenders for each contract will be invited for detailed design and construction of the works from a limited number of selected contractors having appropriate experience and expertise.

The works in the second group of contracts comprise 5.3 km of 4.9 diameter bored tunnels, five stations constructed by cut and cover methods and an immersed twin tube tunnel 1.4 km long under the harbour. A brochure entitled « Preliminary Information for Prospective Tenderers » is available on payment of US \$ 10/- per copy from :

Mass Transit Railway Provisional Authority
Hutchinson House
10 Harcourt Road
Hong Kong

or
Freeman Fox & Partners
25 Victoria Street (South Block)
London SW1
England

This brochure gives full instructions to prospective tenderers on pre-qualification details to be submitted with their applications for registration on the list of tenderers. Applications accompanied by the applicant's latest company report should comply with the requirements set out in the brochure and be submitted by 1st June 1975.

NORMAN THOMPSON
for Mass Transit Railway Provisional Authority

MATTEI

Le moins cher des grands loueurs

maintient les prix des kilomètres inchangés pour l'été 1975.

TARIF 1975 - VOITURES PARTICULIÈRES

	la Journée	+ le km.
FIAT 126	31,20	0,22
FIAT 127 - RENAULT 4 Espoir		
RENAULT 5 TL - SIMCA 1100 LS	37,20	0,24
PEUGEOT 104 GL - PEUGEOT 204 - SIMCA 1100 GLS	38,40	0,30
FIAT 131 Berl. 1300 "S" ou Br. - PEUGEOT 204 Br. - PEUGEOT 304 - RENAULT 12 TL ou Break	38,40	0,34
FIAT 132 GLS Boite Automatique et Radio		
RENAULT 16 TL - PEUGEOT 504 GL ou Commerciale	45,60	0,41

prix T. T. C.

12 - 205, Rue de Bercy 346.11.50 • 18 - 102, Rue Ordener 076.32.90
12 - 108, Bd Diderot 628.27.50 • 11 - 82, Bd Voltaire 700.88.37
Boulogne 605.01.17 • Charenton 893.00.23 • Le Chesnay 954.34.50
La Courneuve 833.81.54 • Creil 455.02.60 • Drancy 284.66.70
Maison-Laffitte 962.05.32 • Montrouge 656.22.11 • Neuilly-Plaisance 935.15.10 • Villetaneuse 946.03.49 • Versailles 950.22.54
Villejoly 672.75.55 • Villemonais 738.68.63 • Vitry 680.72.70

80 AGENCES EN FRANCE

67 pilotes, 25 villes françaises et étrangères desservies chaque jour.

consultez votre agent de voyages.

LIGNES AIR ALPES

COMPAGNIE REGIONALE EUROPEENNE

Air Alpes. C'est beaucoup plus que les Alpes.

مكتبة الجليل

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

INFORMATIQUE

La fusion C.I.I. - Honeywell-Bull boutit à une entreprise autonome à majorité française

déclare M. Giscard d'Estaing

« La fusion entre la C.I.I. et Honeywell-Bull a pour but d'aboutir à la constitution d'une entreprise autonome à majorité française et relevant de l'équilibre financier », a déclaré, mercredi, M. Giscard d'Estaing en conseil des ministres, a indiqué M. Rostu, porte-parole du gouvernement.

« Les structures nécessaires, a poursuivi le président de la République, qui comportent pour la première fois la participation d'un capital de l'étranger dans une entreprise d'informatique, doivent être rapidement mises en place. »

A l'étranger, la presse belge et des commentaires assez critiques sur la décision française, sur la Libre Belgique, le conservateur : « L'affaire de la C.I.I. prouve une fois de plus que la France est prête à se monter européenne mais tout ce qu'elle joue le premier rôle. C'est là le leçon à retenir. »

« Il était possible d'approfondir la coopération au sein d'Unidata, qui serait revenu à choisir la loi européenne de l'informatique. »

« Paris n'en a pas voulu. C'est autant plus malheureux que ce soit un fait qui pour servir l'intérêt français. En effet, le sein d'Unidata, la C.I.I. aurait été largement majoritaire alors elle devient majoritaire, pour France, dans le nouveau groupe et vient de se créer. »

« Ainsi le gouvernement français a préféré rester premier dans le village plutôt que second à l'ome. C'est un principe sage à méditer qu'on n'aille pas par un problème de nécessité de créer des industries européennes, même pour l'aérospatiale. »

Mise au point au groupe Thomson

De son côté, le groupe Thomson, qui doit en principe jouer le rôle de tuteur des activités de la C.I.I. ne sont pas opposés à Honeywell-Bull (militaire, électronique, usines de Toulouse), publié dans l'après-midi du 13 mai la « mise au point » suivante : « Thomson a toujours soutenu le projet de la C.I.I. relevant entièrement d'une décision gou-

vernementale étant la seule qui devait prendre l'informatique française. Elle avait proposé que soient examinés, simultanément, les perspectives offertes par la poursuite de l'option Unidata et celles que les approches d'Honeywell avaient offertes à la fin de l'été dernier. »

« Dans un souci de continuité, elle avait indiqué que, si le choix du gouvernement se portait sur Unidata, elle serait disposée à piloter l'opération. Réciproquement, si lui a paru logique que la négociation avec Honeywell et la mise en œuvre éventuelle de cette solution soient le fait de la C.G.E. »

« Le gouvernement s'est finalement prononcé pour cette dernière option, mettant ainsi fin à une longue période d'incertitude très préjudiciable aux intérêts de la C.I.I. »

« Il convient maintenant de mettre au point des solutions positives aux problèmes posés par la nécessité de reconstruire progressivement les usines de Toulouse et des Andelys et d'assurer l'avenir des activités de la C.I.I. qui, en tout état de cause, ne peuvent être impliquées dans le rapprochement réalisé avec Honeywell. »

« Thomson a indiqué aux pouvoirs publics les conditions dans lesquelles il lui serait possible d'assumer la responsabilité qui lui a été proposée de la partie de la C.I.I. qui sera incluse dans la fusion avec Honeywell-Bull ; elle attend pour prendre une position définitive d'avoir pris connaissance des réponses concrètes apportées par le gouvernement aux divers problèmes ainsi soulevés. »

CONJONCTURE

M. Fourcade annonce au Sénat une prochaine désescalade des prix

« L'accord entre Honeywell-Bull et la C.I.I. devrait permettre d'aboutir, au terme de la troisième année, à l'équilibre du compte d'exploitation de la nouvelle entreprise. Le gouvernement a choisi une « solution industrielle », a déclaré le ministre ;

« Le besoin de financement des entreprises publiques, en 1975, s'éleva à 22 milliards de francs, qui seront couverts à concurrence de 40 % environ par l'autofinancement (6,75 milliards de francs) et par des dotations en capital et des subventions d'équipement (2,21 milliards de francs au total) ; le solde sera couvert par les prêts du F.D.E.S. (1,7 milliard de francs) et par l'emprunt (11,7 milliards de francs) ;

« Les contrats civils conclus avec l'étranger ont atteint 4 milliards de francs en 1974 et pourraient se monter à 10 milliards environ en 1975 et à une quinzaine de milliards en 1976 ;

« L'exécution des échanges de biens d'équipement pourrait atteindre 12 milliards de francs en 1975, soit un montant analogue à celui du solde des échanges agricoles. »

« L'emprunt de 5 milliards de francs garanti par l'Etat ne bénéficiera d'une bonification d'intérêts que pendant la période de différé d'amortissement, qui s'étend sur cinq ans ;

« Le coût des importations de pétrole en 1976 devrait pouvoir être limité à 40 ou 42 milliards de francs ;

« L'Etat ne bénéficiera d'une bonification d'intérêts que pendant la période de différé d'amortissement, qui s'étend sur cinq ans ;

« Le coût des importations de pétrole en 1976 devrait pouvoir être limité à 40 ou 42 milliards de francs ;

ACTION SOCIALE

Mme Giroud : la proposition de M. J. Lecanuet d'un « salaire à la mère de famille » n'est pas sérieuse

Interrogée par Antenne 2, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a estimé, mardi 13 mai, que la proposition faite dimanche au colloque des centristes par M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate et ministre de la Justice, de créer un salaire social à la mère de famille égal à la moitié du SMIC « n'est pas sérieuse ». Selon Mme F. Giroud, le principal problème posé par cette proposition est d'ordre financier, cela coûterait 25 milliards de francs, mais aussi d'ordre politique et moral. La secrétaire d'Etat dit « choquée » par une mesure qui transformerait l'Etat en « employeur des femmes qui ont des enfants » et veut rester au foyer.

Mme Giroud a rappelé qu'elle avait proposé que toutes les femmes ayant un jeune enfant « bénéficient d'une allocation substantielle, qu'elles travaillent ou non ».

M. Lecanuet avait indiqué que la mère de famille réalise une fonction à la fois économique et éducative ; ce rôle doit être reconnu et encouragé par une mesure qui consisterait à instituer un véritable statut social de la mère (et de créer) une indemnité équivalente à 50 % du SMIC, pour laisser à la mère de famille le choix de continuer à travailler ou élever ses enfants.

La république publique de Mme Giroud - qui ramène à peu de chose la solidarité ministérielle entre les deux types d'organisation qui existent depuis des années les organisations familiales sur le sujet. Si l'on considère que la protection et l'éducation des enfants sont des fonctions économiques et sociales dont profite la nation tout entière, il est logique que celle-ci les rémunère comme telles, sans distinction entre les couples où la femme a un emploi professionnel et ceux où elle n'en a pas ; cette explication conduit à l'octroi d'un « salaire social » - sur lequel il débiterait, mais relativement élevé - accordé à tous les chargés de familles.

Si, au contraire, il s'agit simplement de dédommager la mère qui renonce à un emploi pour élever ses jeunes enfants, on demeure dans la ligne traditionnelle de l'allocation de la mère au foyer ou du salaire unique.

Une seconde ligne de partage existe d'ailleurs entre ceux qui pensent que le montant de l'aide financière accordée n'est pas l'essentiel - un accroissement des investissements et services collectifs (crèches, garderies, garderies) étant capital pour décharger le couple d'une partie de ses tâches ménagères - et ceux qui estiment que le libre choix de la femme est avant tout garanti par le versement d'une somme substantielle, qui lui permet d'arbitrer entre plusieurs options.

AFFAIRES

LES PETROLES D'AQUITAINE VONT PRENDRE LE CONTROLE DES LABORATOIRES CHOAY

Les Pétroles d'Aquitaine et les laboratoires pharmaceutiques Choay envisagent de conclure des accords de collaboration. Ces accords s'accompagneraient d'une prise de participation majoritaire de Choay - filiale de la S.N.P.A. - dans Choay, société qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires consolidé de 118 millions de francs.

Les Pétroles d'Aquitaine confirment par ce nouvel accord leur volonté de devenir un grand groupe pharmaceutique. Le chiffre d'affaires consolidé de ce secteur d'activité de la S.N.P.A. a atteint 1 milliard de F en 1974.

(PUBLICITE)

Métro de Marseille - Second œuvre - Aménagements

APPEL A CANDIDATURES

La Société du Métro de Marseille, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Marseille, va lancer en septembre 1975 un appel d'offres restreint pour la réalisation de l'ensemble du second œuvre aménagements des huit premières stations de la ligne N° 1 « La Rose-Castellane », soit : La Rose, Frais Vallon, Malpassé, Saint-Jean, Chartreux, Cinq Avenue-Louphamp, Carabité-Réformée, Gare Saint-Charles.

- Le S.O. Aménagements est décomposé en 16 lots fermés définis ainsi :
- Lot N° 1 : Maçonnerie : murs et cloisons, chapés et protections, cordons, massifs, caniveaux, bétons de forme.
- Lot N° 2 : Serrurerie - ferronnerie - Charpente : bâti, trappes, caillottes, portes, faux planchers, grilles articulées.
- Lot N° 3 : Serrurerie spéciale : portes d'accès, ouvrages inox ou alu, menuiserie métallique.
- Lot N° 4 : Menuiserie bois.
- Lot N° 5 : Installations sanitaires : canalisation, robinetterie, appareils.
- Lot N° 6 : Climatization des bureaux de stations.
- Lot N° 7 : Revêtements spéciaux : sols mixtes.
- Lot N° 8 : Revêtements de sols asphaltés et stanchéité.
- Lot N° 9 : Revêtements céramiques, carrelages.
- Lot N° 10 : Peinture.
- Lot N° 11 : Miroiterie.
- Lot N° 12 : Habillage des parois : panneaux modulaires.
- Lot N° 13 : Signalisation voyageurs : panneaux, plaques.
- Lot N° 14 : Equipement mobilier : poubelles, sacs, cendriers, etc.
- Lot N° 15 : Sécurité incendie.
- Lot N° 16 : Plancher.
- Lot N° 17 (Appareils d'éclairage complémentaires) est optionnel.

Les travaux porteront sur l'aménagement d'environ 20 000 m² de plancher H.O. dans un délai de 12 mois environ à compter de février 1976 ; ils seront réalisés par des entreprises groupées, conformément aux dispositions du fascicule de CC du C.P.C. applicable aux marchés de travaux de Bâtiment.

Les entreprises intéressées par ces travaux peuvent retirer des renseignements au service de présentation et, après s'être groupées, doivent déposer leur dossier de candidature à la Société du Métro de Marseille, 71, Corniche Kennedy, 13007 MARSEILLE. Tél. : (91) 23-41-94, avant le 12 juin 1975, à 12 heures, délai de rigueur.

Le dossier de candidature devra comporter notamment les pièces suivantes :

- une déclaration d'intention de soumissionner par entreprise ;
- la lettre de désignation du mandataire commun signé par les entreprises ;
- une copie de la carte de qualification professionnelle par entreprise ;
- un dossier de référence par entreprise.

Le mandataire commun pourra demander l'agrément de plusieurs entreprises pour un même lot.

Les entreprises groupées, après avoir le Maître d'ouvrage, seront avisées par le canal de leur mandataire commun.

(Publicité)

GESTION PROGRAMMES DE FORMATION DOCTORALE

La Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises a pour mission : « de développer la connaissance des méthodes de gestion et de favoriser la formation des cadres occupant des emplois de responsabilité » (article 49 de la loi du 16-7-1971).

Ses activités se développent dans trois directions :

- Amélioration des ressources humaines et des programmes des établissements d'enseignement de gestion ;
- Interaction entre l'enseignement de gestion français et son environnement économique et social ;
- Coopération avec plusieurs pays étrangers et accompagnement du redéploiement industriel français à l'étranger.

Dès sa création, en 1969, la Fondation a lancé des programmes de formation de formateurs. La France souffrait d'une pénurie d'enseignants. Aussi, dans un premier temps, la Fondation a-t-elle suscité des vocations. Les candidats retenus se voyaient offrir des programmes de longue durée, destinés à les préparer aux activités d'enseignement, de recherche et de consultation. La Fondation se tourne alors vers les universités nord-américaines pour la formation de cinq cents enseignants en cinq ans. Venus depuis lors enrichir les ressources humaines des établissements, bon nombre de ces boursiers sont aujourd'hui capables d'assurer à leur tour des actions de formation de formateurs.

Plusieurs programmes de niveau doctoral se développent actuellement en France, dont six sont reconnus et aidés par la Fondation. Tous les six s'assignent trois objectifs :

- la formation, à temps plein, d'un nombre limité d'enseignants-chercheurs ;
- le développement des capacités pédagogiques des futurs enseignants ;
- une interaction étroite avec les entreprises et les organisations.

Sont prises en considération les candidatures d'étudiants ayant obtenu un diplôme de second cycle et de cadres ayant exercé pendant cinq ans au moins des responsabilités au sein d'organisations publiques ou privées. Un nombre limité de bourses sont offertes.

Pour tous renseignements, les candidats éventuels peuvent s'adresser aux établissements suivants :

CESA (HEC - ISA - FCF) : M. Denis LINDON, av. de la Libération. — 78350 Jouy-en-Josas. — Tél. : 956-80-00.

ESSEC : M. Alain SALLET, B.P. 105. — 95001 Cergy-Pontoise. — Tél. : 030-40-57 (en liaison avec l'IAE d'Aix-en-Provence).

IAE D'AIX-EN-PROVENCE : M. Maurice SAIAS, 22, bd Charrier. — 13100 Aix-en-Provence. — Tél. : 27-28-26.

IAE DE GRENOBLE : M. André PAGE, Campus Universitaire. — 38400 Saint-Martin-d'Hères. — Tél. : 87-99-61.

INSTITUT DE GESTION DE RENNES : M. Jacques DUMONT, 9, rue Jean-Macé. — 35000 Rennes. — Tél. : 36-24-57.

IPA-IAE DE LILLE : M. Jean-Pierre DEBOURSE, 1 bis, rue Georges-Lefebvre. — 59000 Lille. — Tél. : 53-16-29.

MONDIAL MOQUETTE

OPERATION POSE POUR LES FETES

POUR TOUTES LES COMMANDES DE MOQUETTES SUPERIEURES A 1000F PASSES AVANT LE JEUDI 22 MAI A 21H00 PRESENTATION DE CETTE ANNONCE.

PLUS DE 1000 ROULEAUX

SOLDES

APPORTEZ VOS DIMENSIONS ET TOUJOURS... LES PRIX. LA QUALITE. LE STOCK.

Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. 10h-21h. Sam. Dim. Fêtes 10h-20h.

MAISONNETTE : 191, 193, av. Pasteur, 13007 Marseille, tél. 858.16.46	PARIS 13* : 40, quai d'Anvers, 75013 Paris, tél. 331.72.33
BOULOGNE : 52, bis, rue Gallieni, 92000 Boulogne, tél. 605.45.12	PARIS 14 : 90, bd de la Chapelle, 75014 Paris, tél. 320.77.77
COGNIERES (MOU) : près Trappes, rue de la Fontaine, 78100 Cognières, tél. 461.70.12	PARIS 19* : 144, bd de la Villette, 75019 Paris, tél. 203.0079
FOSSE-SURVILLIERS : zone industrielle de Fosse, 59100 Fosse, tél. 471.03.44	SARCELLES : 2, rue de la République, 59100 Sarcelles, R.N. 10, tél. 609.91.97
MAISONNETTE : 129, rue Jean-Baptiste, 59000 Lille, tél. 568.44.70	SANT-DENIS : 73, rue de la République, 93000 Saint-Denis, tél. 620.92.92

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

COMMERCE ET ARTISANAT

L'INCARCÉRATION DE M. GÉRARD NICOUÏ

Le CID-UNATI annonce plusieurs actions en signe de protestation

Bourgoin-Jallieu. — Tout en acceptant de répondre au mandat d'arrêt délivré le 13 mai par M. Patrick Brossier, juge d'instruction à Bourgoin-Jallieu (Isère), à la suite des incidents survenus le veille au siège des contributions directes de cette ville, il est évident que M. Gérard Nicouï saurait à un tout autre démonstration que celle qu'on lui a permis d'effectuer. Lui qui affectionne les entrées théâtrales a dû en définitive se contenter d'une entrée et d'une sortie par les coulisses. On s'est employé à rendre ses allées et venues si discrètes

De notre envoyé spécial

qu'aucun des manifestants — une centaine environ qui avaient vaincu l'attente — n'e pu apercevoir l'« idole ». La déception de ses « amis » fit rapidement place à la colère lorsqu'ils apprirent, à 14 h. 15, que M. Gérard Nicouï était, comme les trois militants du bas du CID-UNATI arrêtés lundi, inculpé de « séquestration arbitraire » et de « violation de domicile », et commu aux placés sous mandat de dépôt. Seule différence, M. Nicouï n'a pas

rejoint ses compagnons, comme il en avait exprimé le désir, à la prison Saint-Paul de Lyon, mais a été incarcéré à la maison d'arrêt de la Talladoire, dans la Loire, qu'il a quittée le soir même pour une autre prison de Varces, qui est la nouvelle maison d'arrêt de Grenoble. Les avocats de M. Nicouï, qui se sont déclarés « surpris » par son incarcération, qu'ils ont qualifiée de « sévère » et « injustifiée », ont introduit sur-le-champ une demande de mise en liberté sur laquelle le juge d'instruction devra se prononcer dans un délai de cinq jours.

AGRICULTURE

Le développement des exportations a été au centre des débats du congrès des organisations coopératives et mutualistes

Le cinquante-septième congrès des organisations agricoles coopératives et mutualistes (C.N.M.C.C.A.), qui s'est ouvert le 13 mai, s'achève ce jeudi 15 mai par un exposé du commissaire général au Plan, M. Ripert, qui donnera son point de vue sur le thème des trois journées d'étude : « L'agriculture et les orientations du VIV Plan dans un monde en mutation ». Les présidents de la Fédération des exploitants et des chambres d'agriculture interviendront ensuite. M. Bonnet, qui doit rencontrer les dirigeants du comité régional d'action viticole, clôturera les travaux du congrès.

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Si la session annuelle de la Confédération de la mutualité de la coopération et du crédit agricole a été déclinée les premiers jours sous le signe d'une certaine langueur — qui traduit sans doute les difficultés que traverse actuellement l'agriculture du boulevard Saint-Germain — elle risque de se terminer plus tumultueusement. C'est en effet la première fois depuis... la « guerre du vin » que le ministre de l'Agriculture met le pied sur le champ de bataille du gros rouge. Et les vigneron du Midi ont l'intention de saisir l'occasion pour se rapprocher de son bon apôtre. Une grande manifestation avait tout d'abord été prévue par le comité d'action viticole. Après une série de « transactions », M. Bonnet a finalement accepté de recevoir au Palais des congrès de Perpignan une délégation de soixante-quinze vignerons représentés par leurs élus fédéraux, Occidentaux, Méridionaux et du Sud-Ouest.

On prête en outre au président de caves coopératives, M. Verdalle, l'intention d'interpeller le ministre au cours de la séance de clôture. Enfin, le Mouvement des exploitants familiaux (MODEF) devrait organiser une manifestation devant la cave coopérative de Thuir, que M. Bonnet visitera en fin de matinée. Bref, une certaine effervescence règne à Perpignan quelques heures avant la fin de ce congrès, à l'occasion de la confédération, à essentiellement de la confédération de C.R.S., inhabitable pour la saison, attesté qu'il « il pourrait arriver quelque chose ». Les trois journées d'études du congrès se sont déroulées à la mode dans les milieux paysans : le développement tous stimulés de la production agricole. M. Fiquet, secrétaire général de la confédération, a essentiellement repris un des thèmes à la mode dans les milieux paysans : le développement tous stimulés de la production agricole. M. Fiquet, secrétaire général de la confédération, a essentiellement repris un des thèmes à la mode dans les milieux paysans : le développement tous stimulés de la production agricole.

LE CONFLIT ENTRE M. GILBERT BECAUD ET LA SAFER POTOU-CHARENTAIS EST RÉGLÉ

M. Gilbert Bécaud a signé, le 14 mai, un accord avec les dirigeants de la SAFER Potou-Charentais, aux termes duquel les deux fermes en ruine et les terrains alentour, composés de quelques champs, de bois et de landes, situés à Saint-Pierre-de-Maille et à La Bussière (Vienne), deviennent sa propriété. Il abandonne un lot de terres à vocation essentiellement agricole à la SAFER, qui se chargera de les répartir entre plusieurs agriculteurs de la région.

« Nous sommes très heureux de nous occuper comme citoyen de Saint-Pierre-de-Maille et de La Bussière », ont dit les dirigeants de la SAFER. Gilbert Bécaud, qui a répondu à deux ou trois fois d'amour et d'amitié, on arrive toujours à s'entendre. » (A.F.P.)

ALAIN GIHAUDO.

SECTEUR PUBLIC

Grâce à des crédits d'Etat

E.D.F. VA CRÉER DES EMPLOIS DISPERSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le conseil des ministres de mardi 14 mai a examiné les mesures prises par le gouvernement pour accroître les investissements productifs dans le secteur public. Investissements choisis notamment pour leurs effets sur l'emploi.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, et Marcel Cavallé, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, ont donné un certain nombre de précisions rapportées par le porte-parole du gouvernement.

Ainsi pour l'E.D.F., 250 millions de francs lui seront attribués, dont 80 % pour l'achat de matériels divers ne qui permettra de créer des emplois à travers la France puisque leur fabrication en est assurée dispersée. Les travaux de construction de 25 millions qui lui sont affectés, à la fabrication de compteurs, les 22 autres millions pour des raccordements supplémentaires. Les travaux de construction de 25 millions seront affectés à l'acquisition de matériels d'extraction et de 10 millions à la rénovation de cités minières.

Le S.N.C.F. affectera 170 millions au matériel roulant et 100 autres à du matériel fixe. Le S.A.T.P. pour sa part, consacrera 42 millions à la construction de matériels roulants sur les 60 millions qu'elle a reçus.

Le secrétaire d'Etat aux télécommunications a précisé notamment que les postes de 650 millions de francs seront consacrés aux investissements en matière de communication, ce qui permettra le plein emploi en Bretagne, dans la Loire et en Normandie.

M. Fourcade, rendant compte de son voyage en Iran, a tracé un rapide bilan des échanges entre la France et l'Iran. Les projets annoncés par le premier ministre lors de son voyage ont été confirmés. Tous les engagements pris seront respectés.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le gouvernement prépare des mesures de prévention

Le gouvernement prépare des mesures de prévention

Le ministre du travail a fait une communication au conseil des ministres du 14 mai sur la sécurité du travail. Après avoir rappelé les graves conséquences humaines et économiques des accidents du travail, il a soumis au conseil diverses propositions. Elles consistent à inciter les employeurs à un plus grand effort de prévention en leur favorisant la tarification des cotisations au nombre des accidents survenus dans les entreprises, à accroître le rôle des comités d'hygiène et de sécurité, et celui des commissions des conditions de travail, à susciter la création d'organismes particuliers inter-entreprises d'hygiène et de sécurité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, à renforcer les pouvoirs de l'inspection du travail, à améliorer le fonctionnement de la médecine du travail, à instituer une aide des pouvoirs publics aux entreprises qui accomplissent des efforts particuliers en ce domaine.

M. Durafour a également donné des chiffres : en 1974, il y a eu 118784 accidents du travail avec arrêt et 2346 décès. Cela a représenté 23 millions de jours de travail perdus alors que, pour faits de grève, il n'y en a eu que 2,9 millions la même année. Sur le plan matériel, l'insuffisance a été au plus de 16 milliards de francs.

SECURITE SOCIALE

SOUVIS A LA PROCEDURE D'URGENCE

Un projet de loi prévoit la signature par un seul syndicat médical d'une convention avec les praticiens

Le conseil des ministres a adopté, le 14 mai, un projet de loi relatif à la convention nationale de praticiens d'assurance-maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux. Ce projet prévoit essentiellement que les négociations conclues par les caisses avec les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes et les auxiliaires médicaux pourront être signées par une seule ou plusieurs des organisations syndicales les plus représentatives. Il valide la convention nationale nationale de 1971 qui avait été signée par une seule organisation syndicale le 28 octobre 1971.

Le gouvernement, qui va demander l'examen d'urgence par l'Assemblée nationale — vraisemblablement la semaine prochaine — de ce texte, entend mettre fin à l'impasse dans les relations entre les médecins et la Sécurité sociale.

Sur la demande d'un médecin lyonnais, le Conseil d'Etat a annulé, par un arrêt du 19 février 1975, la convention nationale conclue pour la période de 1971 au 1er mai 1975. Alors que le gouvernement avait approuvé cette convention, qui, à l'époque, avait été signée par un seul syndicat, le Conseil d'Etat a estimé que cette convention était nulle dans la mesure où, selon les textes législatifs, elle n'avait été signée par tous les syndicats représentatifs de médecins. Le projet de loi, après avis du Conseil d'Etat, valide non seulement l'ancienne convention, mais il prévoit que l'avenir des caisses d'assurance-maladie pourront signer une convention avec une seule organisation, qu'il s'agisse des méde-

LES PREMIERS PORTS EN MER D'EUROPE DÉBUT

Le 18 ou le 19 mai prochain, 60 kilomètres à l'ouest d'Ouessant, à l'ouest de l'île de Molène, M. Jeanet, directeur d'exploitation du groupe Aquilaine, au cours de l'inauguration à la mairie de l'expansion consacrée recherche « off shore » plate-forme « Farangon » qui sera terminée à l'automne en mer du Nord, est allé en route vers l'ouest d'Ouessant.

LE TAUX D'INTERET DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche Mark	Francs suisses
1 mois	4 5/8	5 3/8	5
3 mois	4 7/8	5 5/8	5 1/8
6 mois	5	6	5 1/4

Connaitre la vérité pour comprendre la crise.

PEITROLE

le vrai dossier

Un livre de Gérard Pilé et Alain Cubertafond.

PRESSES DE LA CITE
250 pages : 20 F.

MEED AMP

THE 1975 MIDDLE EAST BUSINESS STRATEGIES CONFERENCE

Hilton Hotel, Brussels, Belgium, June 2-9

Conference Agenda: A REVIEW OF THE CURRENT BUSINESS CLIMATE IN THE MIDDLE EAST.

An Examination of the Technicalities of Doing Business in the Middle East.

Concurrent Workshops on discussions on:

- Industrial Products and Services.
- Construction and Public Works Developments.
- Consumer Goods and Services.

Speakers and Chairmen include: William Bellamy, Legal Consultant, London and Bahrain, Robert Gibbons, Fox and Gibbons, Solicitors, London, David, Cedric O. Grant, Vice-President, First National City Bank, Guy Halliwell, Director, Whitehead Consulting Group Ltd., Joseph Khoury, Oil Consultant and Director of Middle East Media, Beirut, Roger LeMaître, General Manager, Six Construct, Brussels, The East of Linerick, Director, Kleinwort Benson Ltd., The Lord Llewellyn-Davies, Partner, Llewellyn-Davies International Architects, Dr. Robert Mahov, Institute of Economics and Statistics, Oxford, Michael Montagu, Director-General des Relations des Exportateurs, Geneva, Montagu, Paris, A.K. Abdul-Kasim, Al-Madani, Director General, Arab-British Chamber of Commerce, Dr. Gail Phares, Chairman, Saudi Research and Development Corporation, Hassid Sabaghi, Managing Director, Consolidated Contractors Co. (CCC) Beirut, H.E. Talib Shabib, Iraqi Ambassador in Bonn.

For registration and further information, write to: MEED/AMP, 43 Charles St. London W1X 7FB. Tel: 01-499 1101. Telegrams: SIELLEL LONDON WL.

(PUBLIOTE)

ROYAUME DU MAROC

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU SOUSS-MASSA

AGADIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 20-75/DR-SM.

L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa lance un Appel d'Offres international pour la forçage de 36 forçages d'irrigation de 4.000. ha. dans la plaine du Souss répartis 2 lots :

- 18 forçages situés dans la région d'OULED BERRY
- 18 forçages situés dans la région de TAROUDANT

Les forçages ont une profondeur comprise entre 80 et 100 m. Le diamètre des forçages est prévu en 510 mm et celui des tubages en 360 mm.

Les délais de remise des Offres sont prévus pour le 20 juin 1975 à 12 heures.

Les dossiers peuvent être retirés au Siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Souss-Massa, rue des Administrations Publiques - AGADIR, contre remise d'un chèque ou mandat de 500 (libellé au nom de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole Souss-Massa).

Ils peuvent également être envoyés par la poste contre règlement du montant du dossier.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

LA VIE SOCIALE

OPINIONS ET TENDANCES

Lip d'hier et d'aujourd'hui

Un long conflit de Lip, qui a été l'actualité en 1973, n'en finit de faire des « petits ». En France d'abord, où des Tanneurs, Annonay à Gringolles, de Tap à Everwees, des ouvriers et surdes ouvrières se battent depuis durant pour empêcher la fermeture de leur entreprise. Mais il n'est pas facile de mobiliser l'opinion : les nouvelles sont devenues mais courantes dans une économie récession, et le scandale des « sauvages » de produits par gravistes ne dépasse plus le lieu de centon.

pas surprise, ils étaient une dizaine de syndicalistes venus de Triumph-Meriden en Grande-Bretagne, des cristalliers Saint-Lambert en Belgique, des londeries de Modane en Italie et de la cimenterie d'Erwitte en Allemagne fédérale à participer, au début de la semaine à Paris, à un colloque sur les Lip en Europe, organisé par Interocial, bulletin international de la revue *Liasons sociales* (1).

Le relation de ces expériences diverses, encore marginales dans les pays considérés, a confirmé les analyses faites au moment de l'affaire Lip. La refus individuel et éphémère d'un salarié de perdre son emploi est en général la réaction première. L'attachement à une profession, à une entreprise prestigieuse, à une communauté, à une région peut, ensuite, renforcer ce refus et lui donner une forme collective. N'est-ce pas significatif d'ailleurs que les syndicats français aient mis sous le boisseau le slogan qu'ils avaient avancé avant le conflit de Besançon : « Pas de licenciement sans reclassement préalable », pour ne plus garder que la première partie de la phrase ?

ROIT SYNDICAL

DÉLÉGUÉ C.F.D.T. EST RÉINGRÈRE DANS SON ENTREPRISE IX-HUIT MOIS APRÈS SON LICENCIEMENT.

(De notre correspondant.)
Dijon. — « Alors, Zabati, tu es parti nous, vieux ? » Mercredi 14 mai, à 13 h. 25, dans la rue de l'usine de la S.E.B. (Société d'Équipement de Bourgogne), à Selongey (Côte-d'Or), les amis de M. Bernard Zabati ont visiblement satisfait. Honneur de retrouver leur camarade, délégué syndical C.F.D.T., qui avait été licencié le 10 octobre 1973 pour « faute grave » à la suite d'une grève. Une lettre datée du 10 mai 1975, le directeur de l'établissement lui avait indiqué, en effet, qu'il pourrait reprendre son emploi à la menuiserie. L'affaire Zabati avait mobilisé les énergies de la C.F.D.T., et a renforcé dès lors son rôle dans l'établissement. En octobre 1972, le tribunal d'instance de Dijon statuait en matière d'homologie avait débattu les faits dans sa demande de résiliation de contrat de travail, mais le 10 octobre 1973 la cour d'appel avait gain de cause à la « 302 » déclarant que les fautes graves et renouvelées commises par M. Bernard Zabati justifiaient son licenciement.

EMPLOI

LES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE : aucun projet cohérent n'a été présenté par le gouvernement.

M. Michel Debarge, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, qui cédra son poste, le 22 juin prochain, à M. Louis Pelloux, a tenu, mercredi 14 mai, une conférence de presse. Au cours de cette réunion, M. Debarge a évoqué la situation économique et a dénoncé les insuffisances de la politique gouvernementale en matière d'emploi, et le conservatisme des autres organisations patronales.

« Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas engagé une politique claire (sur l'emploi), a déclaré le président du C.J.D. Il n'a présenté aucun projet cohérent, mais seulement une série de mesures qui ont surtout d'avantages que d'inconvénients. (...) En outre, le gouvernement n'a pas l'air de comprendre que nous sommes désarmés comparés à la remarque des P.M.E., soit à faire preuve d'autorité en montrant les nécessités de la réforme de l'entreprise, soit à la présenter comme un moindre mal. Quel sera son choix ? »

BOUYGUES

Prochaine de la deuxième usine Ford à Bordeaux ; dans celui des travaux publics ; la construction de barreaux et de centrales nucléaires pour l'E.D.F.

Les investissements ont totalisé 113 millions de francs contre 50 millions l'année dernière. Le chiffre d'affaires a augmenté de 20 % par rapport à l'année dernière. Les perspectives d'avenir du groupe Bouygues à l'échelle nationale sont très optimistes. Le chiffre d'affaires global de 1974 a atteint 22 333 842 F. Après 4 472 859 F d'amortissements et constatation d'une provision nette pour hausse des prix d'un montant de 12 769 071 F, le bénéfice net de l'exercice 1974, comparable à celui mis en paiement au titre de l'exercice 1973, représentait un revenu global de 11 563 F par action en tenant compte de l'impôt déjà versé au Trésor.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA COMPAGNIE DES MACHINES BULL

La restructuration de l'informatique française donne à la Compagnie des Machines Bull le majorité dans le capital de la Compagnie Internationale pour l'Informatique « C.I.I.-HONEYWELL-BULL ».

COMPAGNIE INTERNATIONALE POUR L'INFORMATIQUE « C.I.I.-HONEYWELL-BULL »

Cette nouvelle compagnie, avec vingt millions de francs de capital, est une société à participation internationale. Elle est la plus importante société d'informatique européenne.

Le Groupe des Banques Populaires et la Chase Manhattan Bank lancent une SICAV internationale

PLANINTER

Le conseil d'administration de Planinter, dans sa séance du 14 avril 1975, a décidé d'ouvrir à partir du 15 mai, les actions de la société au public.

BOUYGUES

L'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1975, sous la présidence de M. François Bouygues, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

KUBOTA, LTD

Le conseil d'administration a décidé le 4 avril 1975 l'émission sur le marché français d'obligations convertibles non garanties, série n° 2, sans droit préférentiel de souscription pour les actions existantes ; pour un montant total de 15 milliards de francs.

Les Sicav du Groupe Société Générale

Situation au 31 mars 1975	Sogepar	Sogipar	Soginca	Sogepargne	Intercoissance	Interselection	Convertimmo
Valeur liquidative (F)	275,91	347,12	107,14	248,24	132,80	120,78	114,57
Coupon global (F) (dés de 2,475)	16,56 (2,475)	18,53 (2,475)	5,84 (2,475)	20,75 (1,1074)	8,76 (3,175)	5,95 (6,275)	7,21 (proposé)
Actif net total (MF)	575,99	739,83	182,64	1 563,57	147,56	111,78	171,66
France :							
- obligations classiques	15,25 %	24,60 %	22,40 %	71,90 %	30,50 %	34,30 %	19,40 %
- actions							
- obligations convertibles et indexées	42,94 %	13,50 %	26,30 %	20,90 %	19,40 %	28,10 %	52,90 %
Etranger :							
- obligations	31,31 %	48,10 %	35,70 %	-	48,10 %	34,50 %	18,20 %
- actions							
Liquidité	10,50 %	13,80 %	15,80 %	7,20 %	2,00 %	3,10 %	8,50 %

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann 75332 PARIS CEDEX 08

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Alain de Cuzemburg, le 23 avril 1975, pour approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974 qui seront présentés à l'assemblée générale des actionnaires le 18 juin 1975 au siège social à Paris (75008), 35, avenue Pierre-I^{er}-de-Serbie.

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 mars 1975 s'élève à 7 021 618 F contre 6 242 262 F l'année dernière.

SPIE BATIGNOLLES ET FOUGEROLLE

Le conseil d'administration a décidé de distribuer un dividende de 6,80 F par action assorti d'un avoir fiscal de 3,30 F contre, respectivement, 7,30 F et 3,80 F l'année dernière.

Vous portez des lunettes ?

Alors, renseignez-vous sur la carte V.

A la gamme de services réservés à sa clientèle - verres à vision totale, avant-garde, délais rapides - LEROY vient d'ajouter cette année la carte : encore une exclusivité de nos porteurs de lunettes apprécieront la nouveauté et l'originalité.

L'AFPI VOUS INVITE A RENCONTRER 150 CRÉATIFS AU 2^e MARCHÉ DE LA CRÉATION

LE JEUDI 29 MAI 1975, DE 10 HEURES A 20 HEURES

Sémin. Porte de Sèvres, 2, rue Croquet, 75015 Paris

Pour vous aider à faire le point sur les tendances publicitaires actuelles, 150 créatifs indépendants : concepteurs, rédacteurs, graphistes, studios de création, esthéticiens industriels, traducteurs, photographes, spécialistes de l'audio-visuel... vous présenteront individuellement, sur table, leurs références en publicité industrielle.

UNEDIC : l'augmentation du chômage

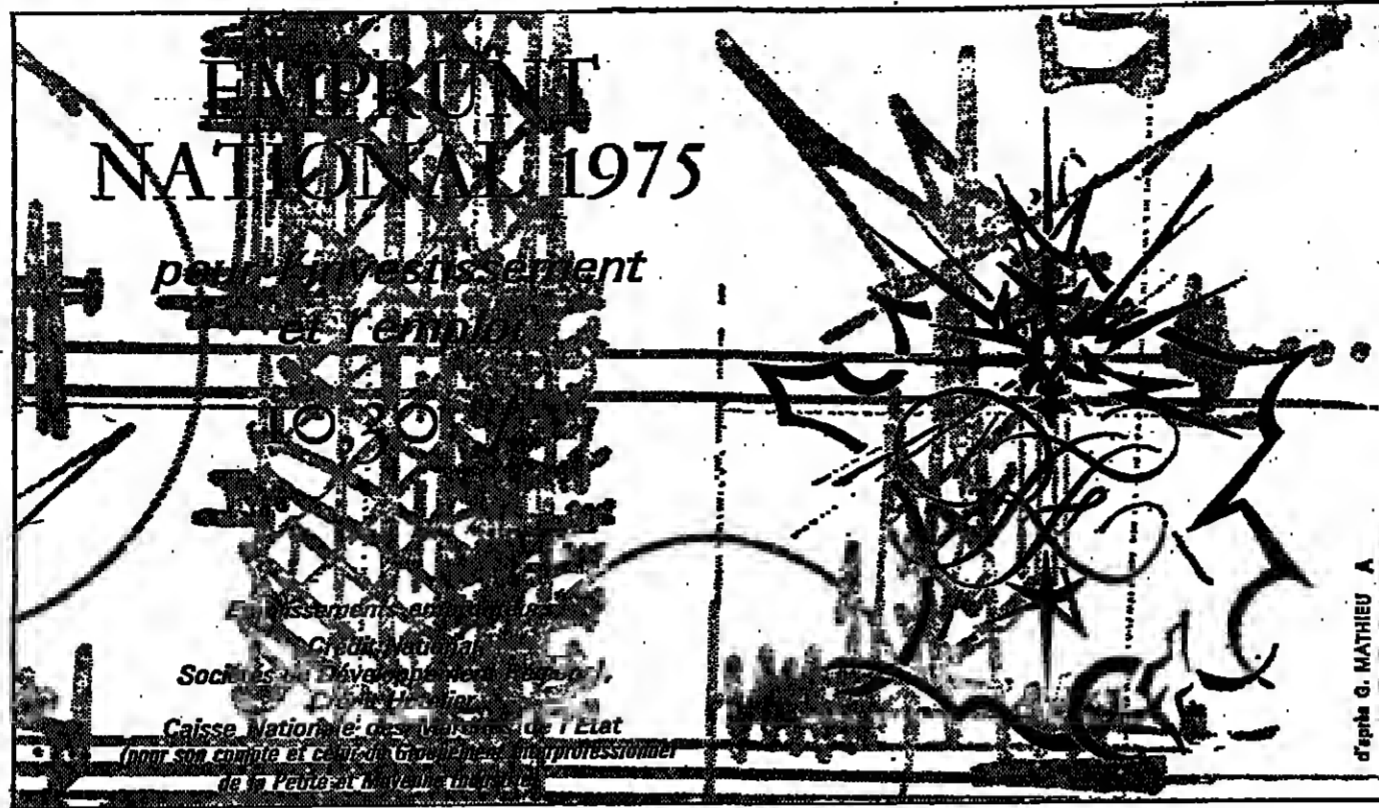
Le chômage a augmenté de 1,80 % à 2,40 % en juillet, de 1,80 % à 2,40 % en août, de 1,80 % à 2,40 % en septembre, de 1,80 % à 2,40 % en octobre, de 1,80 % à 2,40 % en novembre, de 1,80 % à 2,40 % en décembre.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE LA PUBLICITE INDUSTRIELLE

Commission Création 30, rue d'Astorg 75008 Paris. Tél. : 265-39-88.

MARCI

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ARMAND THIERY ET SIGRAND

À l'échelon du groupe, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes 1974 s'est élevé à 271 939 000 F contre 239 074 000 F, soit une augmentation de 13,3 %.

Le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 10 915 000 F après amortissements de 8 300 000 F.

Compte tenu d'une provision pour hausse des prix de 2 600 000 F, le bénéfice net consolidé ressort à 2 488 000 F, contre 0 540 000 F en 1974.

Les comptes de la société Armand Thiery & Sigrand, société-mère du groupe, se soldent par un bénéfice net de 4 836 833 F contre 3 714 193 F en 1974.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires



L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 13 mai 1975. Elle a approuvé les comptes de l'exercice, noté les résolutions qui lui étaient proposées.

Elle a, en particulier, décidé la répartition d'une somme de 10 620 000 F correspondant à la distribution d'un dividende de 11,30 F par action (contre 10,20 F en 1974) et le dividende sera mis en paiement le 9 juin 1975, contre remise du coupon n° 7.

Elle a également approuvé la décision prise par le conseil d'administration de transférer le siège social du 77, rue La Boétie, au 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris-8^e.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale et a pris connaissance des comptes du premier trimestre 1975.

Les résultats financiers consolidés (I.T.T.) pour les trois premiers mois s'élevaient à 13 960 130 F, contre 10 025 164 F pour la période correspondante de 1974 (+ 38 %). Les résultats comptables au 31 mars laissent prévoir un bénéfice en sensibilité progression.

BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

Le bénéfice net de l'exercice est de 9 238 736,04 F contre 8 232 213,41 F en 1974.

Le cash-flow, hors pertes et profits et après impôts, est de 40 372 000 F contre 35 529 000 F l'année précédente.

Les amortissements et provisions (y compris les frais de premier établissement) s'élevaient à 30 428 000 F.

Les investissements de l'exercice ont représenté 42 123 000 F.

Le montant des ventes T.T.C. de la société, comprises déductives, est de 127 170 000 F, en augmentation de 28,5 %. A surfaces égales, l'augmentation est de 21,2 %.

Pour le premier trimestre 1975, les ventes s'élevaient à 236 228 000 F, en augmentation de 21,7 % (14,3 % à surfaces égales).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée qui se tiendra le 23 juin prochain de distribuer un dividende de 4,30 F par action (contre 3,80 F en 1974) payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,25 F, contre 3,15 F plus un avoir fiscal de 1,575 F en 1974.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La Banque Hervet - Succursale Montparnasse, 171, rue de Rennes, Paris (6^e), informe le public que la garantie financière accordée par elle à la S.A.R.L. Alfred de Hody, 23, avenue Foch, 75010 Paris, concernant ses activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce n'a pas été renouvelée pour l'année 1975.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée et ce titre par la Banque Hervet cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (Art. 41 du décret n° 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque Hervet à condition d'être produites par les créanciers dans les trois mois de la présente publication, au siège sus-indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues.

CARNAUD BASSE-INDRE

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 mai 1975, sous la présidence de M. Jean François-Fenot, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

La société a enregistré, au cours de cet exercice, un très net redressement de ses résultats : le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 228 millions de francs contre 888 millions de francs en 1973, soit un accroissement de 39 % ; le bénéfice d'exploitation, après déduction des amortissements de 54,8 millions de francs, atteint 21,3 millions, soit 5 % du chiffre d'affaires ; le bénéfice net est de 17,65 millions de francs contre une perte de 0,36 million de francs en 1973.

En raison de l'inflation et de la hausse des matières premières, qui ont engendré une revalorisation des stocks, il a été constaté une provision pour hausse de prix de 62 millions de francs.

L'assemblée a décidé de distribuer à nouveau un dividende global à fixer à 4,30 F par action, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor de 2,15 F, un avoir global de 6,45 F.

Au niveau du groupe, l'évolution favorable de l'activité se traduit par un chiffre d'affaires de 1 600 millions de francs, une marge brute d'auto-financement de 297 millions de francs et un bénéfice consolidé de 26,3 millions de francs.

Dans le secteur métallurgique, la décision a été prise de proposer à une assemblée générale extraordinaire de constituer l'usine de Basse-Indre en filiale, afin d'envisager la possibilité d'une participation extérieure à son développement futur.

Dans le secteur de l'emballage métallique, l'accent a été mis sur l'amélioration de la productivité et des structures ; des techniques et des produits nouveaux ont été mis au point.

Dans le secteur des emballages plastiques, la société a consolidé sa diversification en substituant une association à 55 % avec le groupe Total à la coopération précédemment établie avec le groupe S.C.P.M.

L'activité des filiales et des sociétés étrangères dans lesquelles la société a une participation a été marquée par un accroissement général. En particulier, l'activité de la filiale Evuvasse Carnaud, premier transformateur de fer-blanc en Espagne, a cru en volume de 9,3 %.

BIS S.A.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, pour le premier trimestre 1975 s'est élevé à 110 475 674 F, ce qui représente par rapport au même trimestre de l'exercice précédent une hausse de 7,7 % et une augmentation de 1 % si la comparaison se fait avec le quatrième trimestre 1974.

BIS renforce ses positions d'entreprise avec l'ouverture de nouvelles agences dans la région de Londres et l'acquisition par l'intermédiaire de sa filiale allemande SIS GmbH d'une société de travail temporaire à Munich : TIMCO GmbH.

Nous sommes donc opérationnels dans cinq villes allemandes : Francfort, Hambourg, Munich, Nuremberg et Stuttgart.

SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 12 mai 1975, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Les produits de l'exercice, taxes comprises se sont élevés, au total, à 23 500 847 F contre 27 125 610 F en 1973.

Les résultats d'exploitation de l'exercice ont représenté un solde créditeur de 22 013 221,19 F, après affectation de 3 281 342,32 F aux comptes d'amortissements et provisions et 3 201 588 F aux comptes de provisions.

Quant au bénéfice de l'exercice, il s'est élevé à 21 512 222,32 F, en augmentation de plus de 18 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé de répartir aux actionnaires une somme globale de 18 750 000 F. Cette répartition correspond à la distribution d'un dividende de 12,50 F par action aux

1 500 000 actions constituant le capital social, contre 10,50 F par l'exercice précédent.

Ce dividende, qui, compte tenu de l'impôt, ne donne pas droit à l'avoir fiscal, sera mis en paiement à compter du 15 juin 1975.

FOSECO MINSEP LIMITED

Le graphique figurant dans l'impression parue dans le Monde du 8 et 15 mai 1975, reproduit la répartition du chiffre d'affaires consolidé en 1974, qui atteignait 1 243 615 000 F et se décomposait comme suit :

Europe continentale 23
Amérique du Nord et centrale 22
Royaume-Uni 21
Reste du monde 17.

LOCINDUS

L'assemblée générale ordinaire du 13 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui se soldent par un bénéfice net de 28 600 818 francs et décide de la mise en paiement, à compter du 20 mai, d'un dividende par action de 17,50 F

(contre 15,25 F en 1973) assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F (soit un Trésor) de 4 centimes.

Les quelques chiffres suivants ci-après donnent un aperçu de l'évolution de l'activité de la société au cours du dernier exercice :

	1973	1974	%
Total des engagements	730 493	806 531	+11
Montant des recettes hors taxes	65 947	100 977	+53
Amortissements et provisions	12 610	21 847	+73
Bénéfices net dont plus-values à long terme	27 279	28 600	+5
Dividende	1 532	198	-87
actions	21 900	28 206	+29

Au cours de son allocation, le président, M. Paul Albert, a notamment déclaré :

« L'orientation presque exclusive de notre activité vers le crédit-bail immobilier permet à votre entreprise d'être peu sensible à l'évolution de l'immobilier, ce qui constitue un avantage non négligeable. Plus de 85 % de nos engagements ont été pris en crédit-bail, la location pure et simple ne concernant qu'une fraction marginale de nos actifs.

« Le deuxième point important a trait à l'indexation totale de nos fonds propres, y compris ceux qui pourraient résulter de la conversion éventuelle en actions de l'emprunt émis en 1974.

« Votre titre constitue ainsi un instrument d'épargne convenable protégé contre les effets de l'inflation.

« En ce qui concerne la marche de votre société, depuis le début de l'année, nous avons signé plus de 100 millions de francs de crédits-bail, influençant ainsi l'activité de vos investisseurs. Sans événement imprévu, la gestion de notre système de crédit-bail sera cependant sans difficulté sur la progression de bénéfices et de notre dividende — pour la plus grande part — la conséquence de contrats de crédit-bail conclus au cours des exercices passés.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO

Les chiffres du bilan de la banque démontrent de façon évidente le progrès continu et positif de la B.N.L. qui, dans l'exercice écoulé, a été en mesure de maintenir dans une situation conjoncturelle adéquate.

L'an 1974 s'est terminé pour la B.N.L. par un bénéfice net supérieur à celui de 1973 (3,7 milliards de francs contre 0,9). Pour le groupe de la B.N.L. et de ses sept filiales de crédit spécial à moyen et long terme (crédit foncier, investissements industriels, services publics, sociétés coopératives, industrie hôtelière, etc.), le bénéfice global est passé entre l'an 1972 et l'an 1974 de 14,023 à 16,295 milliards de francs. En plus des amortissements et des réserves appropriées, d'autres sommes ont été affectées aux fonds pour risques et crédits pour un total de 39 776 mil-

liards de francs. Les fonds propres du groupe B.N.L. et des filiales s'élevaient à présent à 484 milliards de francs.

Le résultat satisfaisant du profit et des pertes a été obtenu dans une situation intérieure et internationale particulièrement pénible.

A l'intérieur, l'activité de la B.N.L. a été conditionnée par une conjoncture économique rigoureuse, les restrictions monétaires (mauvais mouvement inflationniste) et les crédits à la clientèle ont par conséquent augmenté de moins de moitié que les positions en étranger vis-à-vis des non-résidents et de la suite des opérations de plus en plus marquées. La part des opérations étrangères des banques italiennes.

Faire un bon placement, c'est le choix du bon moment.

9% one dollar

CREDIT UNION SOCIÉTÉ BURDALEX

مكتبة المثل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 14 MAI

Plus résistants

Le marché de Paris est moins résistants en cette semaine, après le petit succès abîmé qu'il avait connu la semaine dernière...

LONDRES

Table of London market data including various stock indices and prices.

NEW YORK

Table of New York market data including various stock indices and prices.

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for Paris, London, and New York.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOUCHON ET FAJOT - Résultat d'exploitation : millions de francs...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for Paris, London, and New York.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Table of money market data including interest rates and exchange rates.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table of dollar exchange rates in Tokyo.

Main table of financial values, including stock prices, exchange rates, and market data for various countries.

BOURSE DE PARIS - 14 MAI - COMPTANT

Table of Paris stock market data for the 14th of May, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including interest rates and exchange rates.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including interest rates and exchange rates.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data, including prices and exchange rates.

Agricole

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. ASIE
 - LAOS : Washington évoque une partie de son personnel diplomatique à Vientiane.
 - La visite en France de M. Teng Hsiang-ping.
- 4-5. EUROPE
 - Deux commémorations : le traité d'Etat ouvrier et le pacte de Varsovie.
- 6. PROCHE-ORIENT
 - L'Angola au bord de l'indépendance - (11), par Gilbert Conte.
 - TUNISIE : la visite de M. Kossyguine.
- 8-9. AMERIQUES
 - Les Etats-Unis devant la crise - (11), par Henri Pierra.
- 9. DIPLOMATIE
 - Le débat sur l'énergie à l'Assemblée nationale.
- 10 à 12. POLITIQUE
 - Les socialistes et l'arme nucléaire.
- 13. ARMEE
 - Nominations militaires.
 - Les socialistes et l'arme nucléaire.
- 15. MEDICINE
 - Les socialistes et l'arme nucléaire.
- 16. RELIGION

LE MONDE DES LIVRES
Pages 19 à 25

LE FEUILLETON de B. Polrot-Delpech « Une certaine France » de Philippe Gaulier-Raymond.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE : San Antonio, le baladin à la langue merveilleuse. — Les souvenirs de « Mémé Santère ».

SCIENCES HUMAINES : Les silences des enfants fous. — Jean Fouillon, co-éditeurs structurales.

LETRES ET LANGUES : Kossyguine et Hiss. — Les statues parlantes d'Alberto Savinio. — La vision tragique de Salvador Espino.

- 27. SOCIÉTÉ
 - POINT DE VUE : « Le scandale du double jeu », par le Père Jean Cardonnel.
- 36. SPORTS
 - CYCLISME : la « dérobade » de Merckx.
- 28. CHASSE
 - Le nouveau permis.
- 30. JUSTICE
- 31 à 33. ARTS ET SPECTACLES
 - MUSIQUE : les étudiants de Vincennes improvisent.
 - FESTIVALS : l'automne à Paris ; à Nancy, Anton derrière le miroir.
- 37. PRESSE
- 37. EQUIPEMENT ET REGIONS
 - P.T.T. : vers une taxation de la durée des communications téléphoniques locales.
- 38 à 42. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
 - CONJONCTURE : M. Fourcade annonce au Sénat une prochaine désescalade des prix.
 - COMMERCE ET ARTISANAT : le C.I.D. Unifit va entreprendre plusieurs actions après l'incarcération de M. Gérard Nicoud.
 - SECTEUR PUBLIC : grâce à des crédits d'Etat, E.D.F. va créer des emplois dispersés sur l'ensemble du territoire.

LIRE EGLEMENT
RADIO-TELEVISION (31)
Annonces classées (34 à 36) : Aujourd'hui (39) ; Carnet (38) ; Journal officiel (39) ; Médiologie (39) ; Loterie nationale (39) ; Mots croisés (39) ; Visions (43).

Le numéro du « Monde » daté 15 mai 1975 a été tiré à 557 690 exemplaires.

Pour louer une voiture à la Guadeloupe, réserver chez Europcar au : 645.21.25

..... le médaillon de veau étuvé au champagne chez **Cantarel**
12 avenue du Maine 548.59.35 fermé le dimanche

A B C D E F G

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République félicite M. Sauvagnargues

Au conseil des ministres du 14 mai, M. Giscard d'Estaing a exprimé sa satisfaction à M. Sauvagnargues pour la manière dont est conduite la politique extérieure de la France, c'est-à-dire, a précisé la porte-parole du gouvernement, avec « doigté et fermeté ».

Ce satisfecit donné au ministre des affaires étrangères peut être interprété comme un démenti aux rumeurs concernant son prochain remplacement et comme une réponse aux critiques faites à la diplomatie française dans le Sud-Est asiatique. M. Mitterrand avait jugé celle-ci « faible » et M. Couvé de Murville avait estimé que les actions politiques et diplomatiques avaient été engagées trop tard.

Mme GISCARD D'ESTAING AU FESTIVAL RAVEL A NEW-YORK

Le Festival Maurice-Ravel s'est ouvert mercredi soir, au Lincoln Center de New-York par un gala de bienfaisance, sous la présidence de Mme Valéry Giscard d'Estaing. Le tout-New-York a rendu un hommage bruyant et enthousiaste à la première dame de France. A ses côtés, se trouvaient notamment son frère, M. Guy de Brantes, et l'épouse de ce dernier, Mme Happy Rockefeller. Mme Jacques Kossyguine-Morizet et l'ambassadeur de France, ainsi que Mme Gérard Ganssen et le conseil général à New-York. Le New York City Ballet inaugurait cet hommage à Ravel par *Sonata line et l'Enfant et les Sortilèges*, deux des quatre ballets qui seront présentés — la plupart en première mondiale — jusqu'à la fin du mois au Lincoln Center.

M. PONIATOWSKI PRÉSIDENTA LA COMMISSION INTERNATIONALE CHARGÉE DES PROBLÈMES DES HARKIS.

Le premier ministre vient de déclarer la création d'une commission internationale permanente pour l'étude des problèmes intéressant les Français rapatriés d'Algérie de Nord d'origine islamique. Il est à noter la présidence à M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur. M. Belhadad sera vice-président de cette commission.

Cette commission, qui comprendra les représentants des administrations compétentes et plusieurs personnalités, aura pour mission de proposer aux pouvoirs publics toutes mesures pour faciliter l'insertion des Français musulmans dans la communauté nationale.

Comment vous habiller pour une garden-party, sans que l'on vous prenne pour le jardinier? La réponse est chez Smalto.

francesco smalto
44 rue François I^{er}, Paris 8^e; 5 Place Victor-Hugo, Paris 16^e.
Centre Maine-Montparnasse.

LE VILLAGE SUISSE
Antiquités - Décoration - Curiosités
Plus de 100 marchands
Ouvert tous les jours de 10 à 19 heures même le dimanche - sauf mardi et mercredi
78, Avenue de Suffren et 54, Avenue de la Motte Piquet
PARIS - XV

A 15 MINUTES DE L'ÉTOILE
AUTOUR DE LOUES, 2^e SORTIE DROITE
64, ROUTE DE VERSAILLES - LOUVECIENNES, TEL. 608.94.83

SALONS DE RECEPTION **CARTE RESTAURANT** **GASTRONOMIQUE**

AuBERGE Cœur VOÛT

WATERMAN
Créateur de stylos depuis 1884

M. GROMYKO REPROCHE A M. KISSINGER DE SOUHAITER L'AUGMENTATION DES BUDGETS MILITAIRES

Moscou (A.F.P.). — M. Gromyko a critiqué M. Henry Kissinger pour avoir, au cours de sa conférence de presse à Saint-Louis, soutenu l'augmentation des budgets militaires. Il a également condamné la diplomatie du secrétaire d'Etat au Proche-Orient, estimant qu'elle éloignait de la paix plutôt qu'elle n'en rapprochait.

Ces attaques ont été faites mercredi 14 mai par M. Gromyko, à la télévision, à l'occasion du vingtième anniversaire du pacte de Varsovie.

M. Gromyko et Kissinger doivent se rencontrer à Vienne, lundi 19 mai, pour discuter notamment de la situation au Proche-Orient et des différentes négociations en cours entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

M. Gromyko a toutefois félicité le secrétaire d'Etat, qui, parlant au nom du président Ford, avait déclaré, d'une part, vouloir poursuivre la détente, en particulier avec l'I.R.S.S., et d'autre part, penser que « son plus grand devoir était d'entier la guerre nucléaire ».

Il a ajouté que l'I.R.S.S. et les Etats-Unis préparent avec sérieux le voyage de M. Brejnev aux Etats-Unis, « événement important non seulement pour les deux pays mais pour le monde entier ».

M. Gromyko estime inopportune l'attitude de M. Kissinger, qui déclare soutenir la détente, d'une part, et qui, d'autre part, souhaite une augmentation des budgets militaires.

LÉGÈRE DÉTENTE SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Une légère détente s'est produite sur le dollar, après le dénouement de l'incertitude cambodgienne. La devise américaine valait, jeudi matin, à Paris, 4,86 à 4,97 F ; à Francfort, 2,36 D.M. ; à Zurich, 2,49 F.S. A Londres, la livre a légèrement fléchi par rapport au dollar. Le cours s'établissait à 2,39 dollars pour une livre. A Paris, la livre valait 9,22 à 9,33 F.

La City a accueilli avec un certain soulagement le montant du déficit de la balance commerciale britannique en avril, pourtant plus élevé que celui enregistré en mars : 289 millions de livres contre 115 millions (chiffre révisé). Les exportations s'élevaient à un chiffre plus fort de l'ordre de 358 millions de livres ; par ailleurs les résultats d'avril ont subi les effets de la récente grève des dockers de Londres qui a retardé en mars l'enregistrement de certaines importations.

Les achats à l'étranger de la Grande-Bretagne sont néanmoins restés remarquablement stables, d'un mois à l'autre : 1.686 millions de livres contre 1.688 millions. Cependant, les exportations ont diminué de 1,7 %, s'élevant à 1.566 millions contre 1.540 millions en mars.

La Coopération des industries britanniques (C.B.I.) vient de manifester son inquiétude au sujet des perspectives d'exportations : d'après une enquête effectuée mi-avril, elle signale pour le deuxième trimestre consécutif, une diminution de la capacité concurrentielle des produits nationaux sur les marchés étrangers.

Par ailleurs, la C.B.I. estime que la situation économique actuelle va probablement s'aggraver encore pour atteindre son apex à la fin de l'année, entraînant notamment une augmentation du chômage. Il faut, souligne-t-elle, essayer de réduire le taux de l'inflation et ne pas mettre en danger le redressement de la balance des paiements.

FÊTE DES MÈRES
CAFÉTIÈRES ÉLECTRIQUES
FRIGIDIFÈRES - ITALIENNES
ELECTRO-MÉNAGER
Sèche-cheveux - Mixers
BRÔSEUSE - COUTELLERIE
CADEAUX - GADGETS UTILITÉS

DIDIER-NEVEUR
38, Rue Mouton - TEL. BAL. 61-70
20, Rue de la Paix - PARIS 8^e - 2^e
MAGASIN OUVERT LE LUNDI

Pourquoi louer un piano ?
PIANO BAIL vous rendra propriétaire du piano de votre choix payable en 2 à 5 ans pour un versement mensuel équivalent à une location. C'est une exclusivité

Piano center
PIANOS
Paris-Ouest 71, rue de l'Ange 92250 LA GARENNE
Tél. 242.26.30 et 782.78.67
PIANOS ANGLES
Paris-Est 122, rue de Paris 93100 MONTREUIL

LES CONFLITS SOCIAUX DANS LA SIDÉRURGIE

La situation reste bloquée à Usinor-Dunkerque

La tension reste vive dans la sidérurgie. Tandis qu'à Dunkerque l'appel à la reprise du travail lancé par le patronat semble toujours en Lorraine, l'usine de Saclor-Gandrange (Moselle) demeurée paralysée par une grève lancée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F. le 7 mai. Notre correspondant de Metz nous signale, ce jeudi 15 mai qu'aucune négociation n'est encore intervenue entre les deux camps et la direction. Celle-ci affirme que quelques 80 000 tonnes d'acier ont déjà été perdues. En outre, nous apprend qu'au moins 100 000 tonnes de produits sidérurgiques sont coincés par ce mouvement. D'autre part, la Société des aciéries fines de (SAFE), où plus de 70 % des membres du personnel d'entretien sont mis en grève depuis le 9 mai, la direction a décidé de l'en chômage « pour cas de force majeure » environ sept cents sa-

De notre correspondant

Dunkerque. — La situation est toujours bloquée à Usinor-Dunkerque, où deux des principaux sites de l'usine du Nord restent inutilisés. Le mouvement est paralysé par des débrayages de manoeuvres et de dockers — et l'ensemble sidérurgique, dont la production est pratiquement arrêtée en raison du conflit provoqué par les mesures de chômage partiel.

Ce jeudi 15 mai au matin, comme la veille, un certain nombre d'ouvriers se sont présentés devant les piquets de grève — pour « venir aux nouvelles » selon les syndicats, ou pour « tenter de travailler » selon la direction. — mais ils sont repartis sans incidents. Mercredi, un nombre important de ces non-grévisés (70 % des effectifs selon les estimations faites par la direction, moins de 30 % selon la C.F.D.T.) avaient néanmoins pénétré dans l'enceinte des usines par les espaces libres. Il semble que les choses se soient passées de la même manière ce jeudi matin, où l'on constatait un renforcement des piquets de grève.

La direction a démenti mercredi qu'elle ait eu l'intention de faire appel à nouveau aux forces de l'ordre. Elle continue d'exiger, en préalable à toute négociation, la libération définitive des locaux de l'entreprise, assurant que l'occupation ne peut être une arme à double tranchant en ce qui concerne l'usine — qui a pris de la hauteur — mais qui a pris de la hauteur de la fusion de l'acier. Elle ne nous appartient pas de commenter la prise par les associations de grévistes, qui ont procédé à la situation compte tenu de la « situation financière ».

Le premier numéro de la *Sud-Ouest* était sorti le 14 mai 1975. Le quotidien a dix-huit personnes de journalistes (un seul par carte professionnelle). L'état de la fusion de l'acier, Côte-Basque, S. Gazette, de Biarritz. Sa diffusion s'étendait à une zone, mais sa vente n'avait que trois mille exemplaires.

Imprimé à Pau, après être à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) par une imprimerie tenue à la Société du P. lien — qui a pris de la hauteur de la fusion de l'acier. *Sud-Ouest* avait pour directeur M. Michel Cluseret, associé à M. Guy Salès et pour rédacteur M. Marcel Leroy.

Le conflit du Paris a fait l'objet, mercredi d'une manifestation de nœuds techniques de ce devant l'Élysée où se conseil des ministres. Pour sa part, l'experte du tribunal de grande instance, M. Thouvenot, a l'occupation des ateliers sidérurgiques, a décidé d'ouvrir de nouvelles parties, le

« L'ÉCHO DU SUD-OUEST RENONCE A PARAITRE »

Le quotidien *L'Écho du Sud-Ouest* renonce à paraître. L'union du quotidien précède, communiqué, qu'aucun d'entre la société et la n'est à l'origine de la « Il ne nous appartient pas de commenter la prise par les associations de grévistes, qui ont procédé à la situation compte tenu de la « situation financière ».

Le premier numéro de la *Sud-Ouest* était sorti le 14 mai 1975. Le quotidien a dix-huit personnes de journalistes (un seul par carte professionnelle). L'état de la fusion de l'acier, Côte-Basque, S. Gazette, de Biarritz. Sa diffusion s'étendait à une zone, mais sa vente n'avait que trois mille exemplaires.

Imprimé à Pau, après être à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) par une imprimerie tenue à la Société du P. lien — qui a pris de la hauteur de la fusion de l'acier. *Sud-Ouest* avait pour directeur M. Michel Cluseret, associé à M. Guy Salès et pour rédacteur M. Marcel Leroy.

Le conflit du Paris a fait l'objet, mercredi d'une manifestation de nœuds techniques de ce devant l'Élysée où se conseil des ministres. Pour sa part, l'experte du tribunal de grande instance, M. Thouvenot, a l'occupation des ateliers sidérurgiques, a décidé d'ouvrir de nouvelles parties, le

Connaissez-vous bien Francesco Smalto? Un costume ne coûte que 1400

francesco smalto
44 rue François I^{er}, Paris 8^e; 5 Place Victor-Hugo, Paris 16^e.
Centre Maine-Montparnasse.

Fitness Club
pour mettre en forme votre corps

Essai pour Jacques la palette et l'océan

كلمة الجدل